86-0313/

L'été de 1744:
La vie quotidienne à Louisbourg au XVIII[e] siècle

A.J.B. Johnston

Direction des lieux et des parcs
historiques nationaux
Parcs Canada
Environnement Canada
1983

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1983.

En vente au Canada par l' entremise de nos agents libraires agréés et autres librairies, ou par la poste au Centre d' édition du gouvernement du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Hull, Québec, Canada K1A 0S9.

This issue is available in English as "The Summer of 1744: A Portrait of Life in 18th-Century Louisbourg" (catalogue no. R61-2/9-1E) in Canada through authorized bookstore agents and other bookstores, or by mail from the Canadian Government Publishing Centre, Supply and Services Canada, Hull, Quebec, Canada K1A 0S9.

Prix Canada: 4,95 $
Prix à l' étranger: 5,95 $
Prix sujet à changement sans préavis.

N° de catalogue: R61-2/9-1F
ISBN: 0-660-91001-2

Publié avec l' autorisation
du ministre de l' Environnement,
Ottawa, 1983.

Réviseur: Jacques Landriault

Les opinions exprimées dans le présent ouvrage sont celles de l' auteur et ne sont pas nécessairement partagées par Environnement Canada.

Couverture: Louisbourg, ville-forteresse du XVIII[e] siècle, reprend vie dans ce tableau "View from a Warship" peint par Lewis Parker en 1982. *(Photo: Art Fennell.)*

Table des matières

Avant-propos 7
Louisbourg et l'île Royale: note explicative 11
Une introduction à 1744 15
Les événements qui précédèrent l'été de 1744 19
Juin 35
Juillet 53
Août 71
Septembre 87
Épilogue 99
Appendice. Le calendrier des événements de 1744 101
Notes 115
Sources citées 123

Le monde en 1744. À l'exception du nord-ouest de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, l'on connaissait fort bien la configuration des continents. On allait

avoir d'importants changements dans les frontières nationales et territoriales entre 1744 et 1760, année où s'écroula le rêve que caressait la France d'avoir un empire en Amérique du Nord. (Library of Congress, Washington, D.C.)

La Nouvelle-France en 1755. S'étendant du nord au sud, du Labrador à la Louisiane, et d'est en ouest, de l'île Royale jusqu'au delà des Grands Lacs, la Nouvelle-France était nettement sous-peuplée par rapport aux colonies britanniques de la côte atlantique. En 1744, il y avait peut-être 90 000 Français dans le Nouveau-Monde par rapport à environ un million de Britanniques. (Jean Palairet, *A Concise Description of the English and French Possessions in North-America, for the Better Explaining of the Map Published with That Title* [Londres, J. Haberkorn, 1755].)

Avant-propos

Le but du présent récit est de donner au lecteur une vue d'ensemble des événements qui façonnèrent la vie des habitants de Louisbourg au cours de l'été de 1744. En l'écrivant, nous avons essayé à plusieurs reprises d'évoquer les pensées et les sentiments des gens à différents moments de l'été. Naturellement, il est impossible de prêter avec certitude à tel ou tel personnage de l'histoire des pensées ou sentiments qui sont du domaine de l'hypothèse; on ne peut que brosser un tableau des comportements les plus courants. Nul doute que les réactions de chacun face aux événements ont dû être extrêmement diverses et qu'au fur et à mesure que le temps a passé et que la situation a évolué, les préoccupations des gens ont changé également.

Le Canada atlantique en 1744. Une carte inversée comme celle-ci montre clairement le rôle stratégique que Louisbourg aurait pu jouer en tant que "gardienne du golfe du Saint-Laurent". Le port ne put jamais profiter de cette position stratégique étant donné que la France négligea d'accorder suffisamment de navires de guerre à la région. (Archives du génie, Vincennes.)

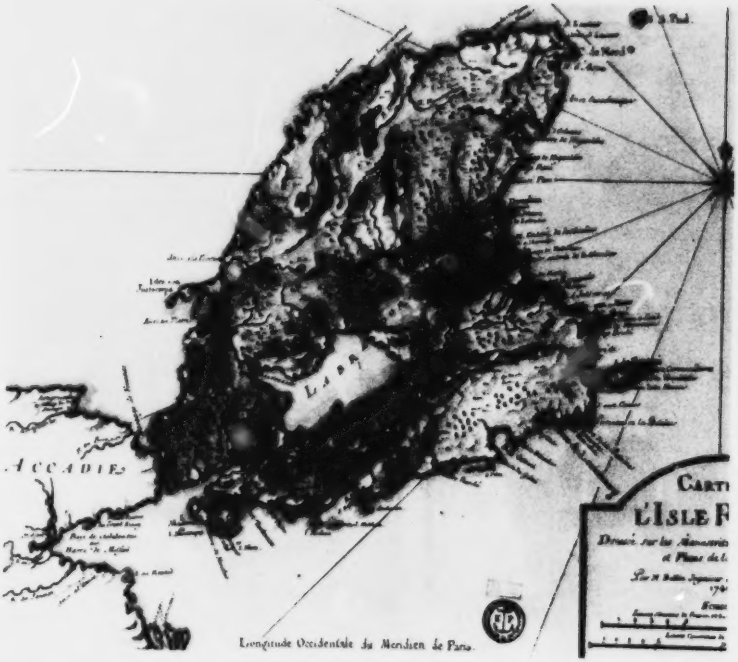

L'île Royale. Appelée antérieurement le Cap-Breton, l'île reçut un nom plus prestigieux lorsque les Français y établirent une colonie en 1713. Quelques années plus tard, Louisbourg devenait le centre administratif de la colonie et en 1719, on entreprit les ouvrages de fortification de la nouvelle capitale. La colonie de l'île Royale comprenait également l'île voisine: l'île Saint-Jean (île-du-Prince-Édouard). (Bibliothèque nationale, Paris.)

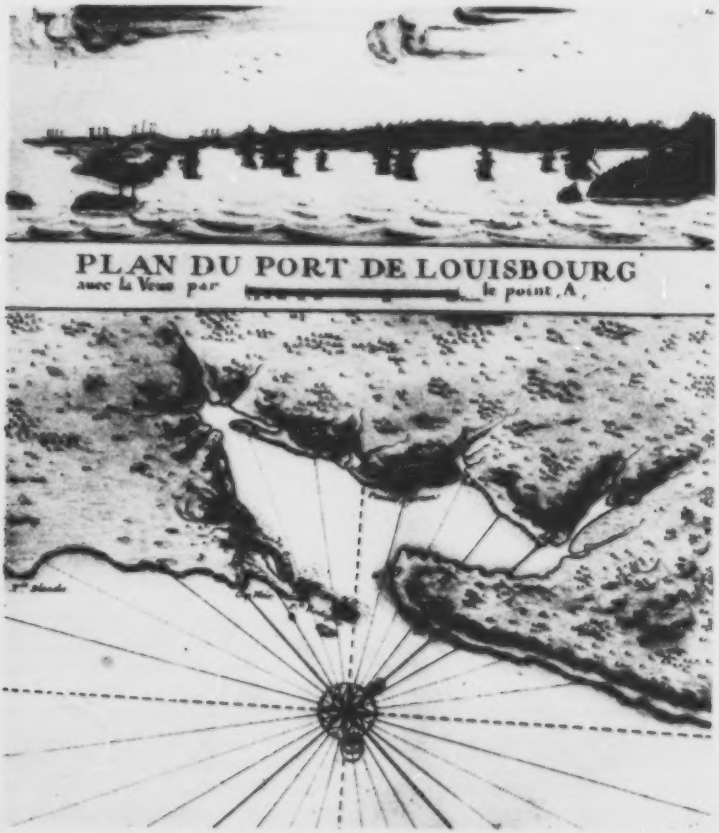

Louisbourg vers 1717: début de la colonisation. Dès le début le port accueillit une foule de navires. Situé à proximité des riches bancs de poissons et des voies commerciales lucratives, Louisbourg devint rapidement l'un des ports les plus actifs du Nouveau-Monde. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Louisbourg et l'île Royale: note explicative

La colonie de l'île Royale (qui comprenait l'île du Cap-Breton et l'île du Prince-Édouard d'aujourd'hui) fut fondée par les Français en 1713 à la suite de la guerre de Succession d'Espagne (1701-1713). La France, qui avait cédé à l'Angleterre par le traité d'Utrecht la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, établit la nouvelle colonie avec trois objectifs en tête: premièrement, continuer à pratiquer la lucrative pêche à la morue; deuxièmement, créer à la fois un centre commercial et un port de transit pour le commerce intercolonial et transatlantique; troisièmement, conserver une base militaire dans la région. Quelques années après l'arrivée des Français dans l'île Royale, Louisbourg était devenu le centre économique, stratégique et administratif de la nouvelle colonie.

L'île Royale n'était cependant que l'une des nombreuses régions ou sous-colonies qui constituaient la colonie plus vaste de la Nouvelle-France. La plus peuplée et la mieux connue de ces régions était le Canada, territoire qui bordait le Saint-Laurent de Montréal jusqu'au nord de Québec. Après 1713, les autres régions comprenaient le Labrador, la Louisiane, les Postes du roi (de la Malbaie à Sept-Iles sur la rive nord du Saint-Laurent), les Pays d'en haut ou l'intérieur, et la "mer occidentale". C'était un territoire trop étendu pour qu'il pût être administré directement de Québec, lieu de résidence du gouverneur général et de l'intendant; aussi ces petites colonies avaient-elles leur propre gouvernement. Dans le cas de l'île Royale, les hauts fonctionnaires représentant l'autorité métropolitaine étaient le gouverneur ou commandant et le commissaire-ordonnateur qui en général communiquaient directement avec leur supérieur en France, le ministre de la Marine.

Même si l'on ne peut parler de colonie véritable dans l'île du Cap-Breton avant 1713, des pêcheurs de France et d'autres pays d'Europe utilisaient ses ports de façon saisonnière depuis au moins le début du XVIe siècle. La première tentative pour constituer une colonie permanente eut lieu en 1629 lorsqu'un Ecossais, Lord Ochiltree, édifia un fort à La Baleine, juste au nord de l'endroit où Louisbourg allait être construit 84 ans plus tard. Le fort d'Ochiltree fut détruit par Charles Daniel, un

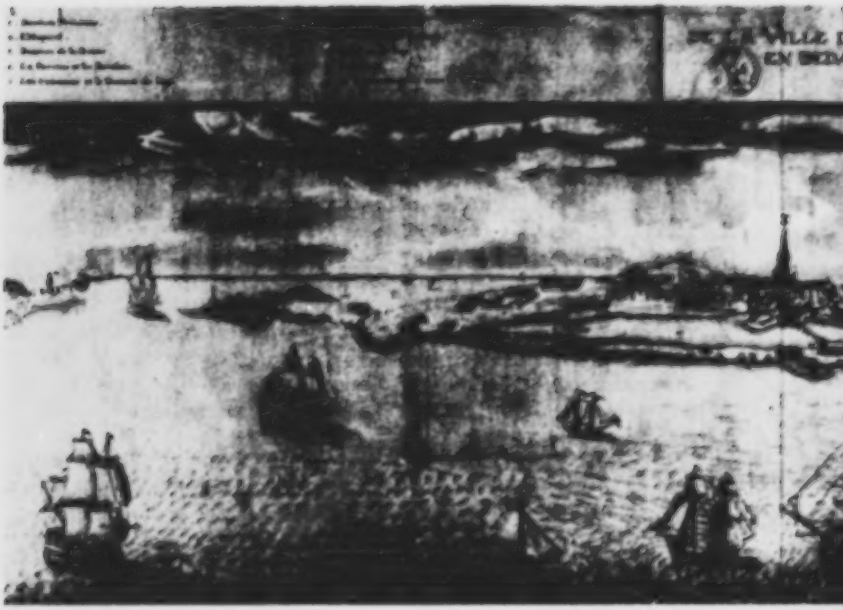

Louisbourg, 1731. En moins de vingt ans, l'établissement était devenu une ville coloniale importante. Étant donné la beauté de son architecture et l'épaisseur de ses fortifications, les marchands et les pêcheurs qui venaient de Nouvelle-Angleterre

capitaine français, peu de temps après sa construction. Daniel, au cours du même été de 1629, établit un fort et fonda une petite colonie, de son propre chef, à Sainte-Anne, au Cap-Breton. L'établisssement dura environ une douzaine d'années. Au cours de la deuxième partie du XVIIe siècle, Nicholas Denys fonda un petit établissement et fit ériger un fort à Saint-Pierre. Un incendie détruisit cette petite localité en 1668 et l'on ne fit plus aucune tentative de colonisation dans l'île avant la fondation de l'île Royale en 1713. À cette époque, on rapporte qu'il n'y avait qu'un seul Français et de 25 à 30 familles micmacs dans l'île.

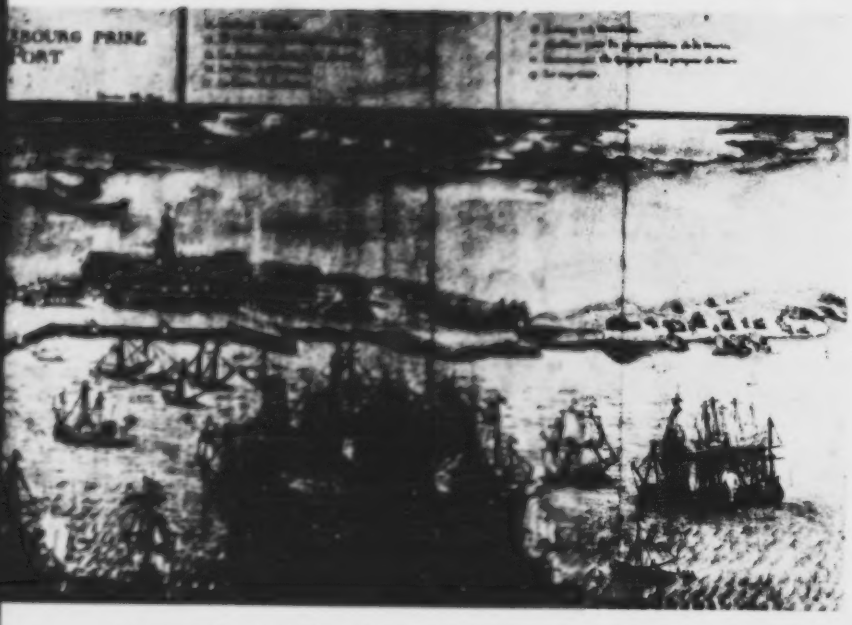

ne pouvaient qu'être impressionnés par cette place forte de la France que représentait l'Île Royale. (Bibliothèque nationale, Paris.)

Le groupe de colons qui fit route vers Louisbourg en 1713 comptait environ 250 hommes, femmes et enfants. En 1734, d'après les documents, la population civile et militaire de Louisbourg atteignait 1683 personnes et, trois ans plus tard, elle dépassait 2000. On ne dispose pas de chiffres de recensement concernant la ville dans les années 1740, mais on estime que sa population était en 1744 de 2500 à 3000 personnes, chiffre qui ne comprend pas les centaines de marins et de pêcheurs qui débarquaient dans le port à chaque saison de navigation.

La ville et le port. Réalisé en 1742, ce plan montre Louisbourg au XVIII[e] siècle, dans sa totalité: la ville fortifiée sur la péninsule, les maisons et les bâtiments de pêche le long de la côte, la batterie royale et la batterie de l'île, le phare et le quai de carénage, ainsi que naturellement le grand port. (Archives du génie, Vincennes.)

Une introduction à 1744

Se contenter de dire que la forteresse de Louisbourg est une reconstruction partielle d'une ville coloniale du XVIII^e siècle, c'est rester dans le vague. Comme tout autre siècle, le XVIII^e a été une époque complexe dont la signification est différente pour chacun d'entre nous. Pour certains, elle évoque Washington, Jefferson et Franklin; à d'autres elle parle de Wolfe et de Montcalm, de Mozart et de Haydn, de Voltaire et de Rousseau, de Gainsborough et de David, et de bien d'autres encore. Les visiteurs de la forteresse apportent avec eux leur propre idée du XVIII^e siècle; on doit donc les avertir qu'ils ne verront pas le musée extérieur d'une ville "typique" du XVIII^e mais la reconstruction d'un port maritime et d'une forteresse historiques à un moment précis de son histoire - l'été de 1744.

Mille sept cent quarante-quatre. Il est probable que cette date ne dit pas grand-chose à la plupart des visiteurs qui doivent se demander ce que signifie cette année-là dans l'histoire de Louisbourg pour qu'on la dissocie ainsi des années qui l'ont précédée et qui l'ont suivie. De nombreuses personnes doivent également essayer de retrouver quelle est la place de cette date dans leurs souvenirs du XVIII^e siècle. Était-ce l'époque du règne de Louis XIV en France et George III régnait-il sur la Grande-Bretagne? Était-ce l'époque où Mozart composait et où Constable peignait ses chefs-d'oeuvre? Est-ce que Halifax avait été fondée à cette date? Lorsqu'on leur aura dit que la réponse à toutes ces questions est "non", elles éprouveront certainement le désir d'être renseignées sur les personnages et les événements de 1744.

Elles seront peut-être intéressées d'apprendre que la population mondiale était estimée à 700 millions (dont moins de un millième de un pour cent vivait au Cap-Breton ou dans l'île Royale, comme on l'appelait alors). Elles seraient probablement étonnées d'apprendre qu'en 1744 les Français et les Anglais utilisaient des calendriers différents (le calendrier grégorien pour les uns, le calendrier julien pour les autres) qui avaient 11 jours d'écart. Lorsqu'on était le 12 juillet à Louisbourg, à Québec ou à Paris, les habitants d'Annapolis Royal, de Boston ou de Londres considéraient qu'on était au 1^er juillet. (En effet, le calendrier grégorien que nous avons suivi

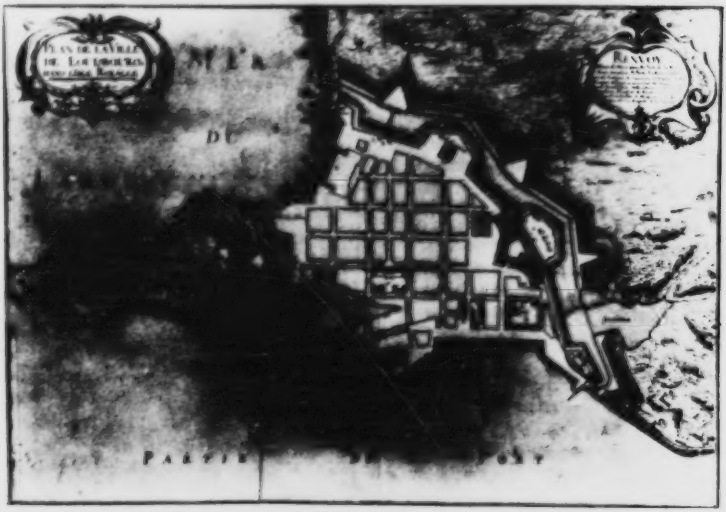

Plan de la ville, 1744. Bien que ce plan ne montre que les bâtiments royaux et non les habitations des particuliers, il met en évidence l'ouvrage de pierres soigneusement disposées dans l'enceinte de Louisbourg. Certains ouvrages, la caserne près du demi-bastion Princesse et le grand entrepôt (H), n'étaient encore que des projets en 1744. (Archives du génie, Vincennes.)

dans la présente étude ne fut pas adopté par la Grande-Bretagne avant 1752.)

L'année mille sept cent quarante-quatre fut l'année de la mort du poète anglais Alexander Pope et du savant suédois Anders Celsius, inventeur du thermomètre en degrés centigrades. En France, les écrivains célèbres vivants à l'époque étaient Marivaux et Voltaire tandis qu'en Grande-Bretagne, Samuel Richardson et Henry Fielding étaient les romanciers les plus connus. Les compositeurs les plus célèbres en Europe étaient Haendel et Bach, qui avaient tous deux 59 ans en 1744. Haydn n'avait que 12 ans et Mozart n'allait naître que douze ans plus tard. Les colonies américaines au sud de Louisbourg connaissaient une période de renouveau religieux qu'on a appelé le "Great Awakening". En Virginie, un garçon nommé Thomas Jefferson célébrait son premier anniversaire et George Washington fêtait sa douzième année. En Europe, Giovanni Casanova atteignait 19 ans et le futur marquis de Sade

n'avait que quatre ans. C'était un an avant que Charles Édouard Stuart, "Bonnie Prince Charlie", ne se mette à la tête du soulèvement jacobite en Écosse. Le pape Benoît XIV était chef de l'Église catholique romaine depuis plus de trois ans et la guerre de Succession d'Autriche, dont l'enjeu était la Couronne d'Autriche et certains territoires, qui faisait rage sur le continent européen, entrait dans sa quatrième année.

Au printemps de 1744, la guerre gagna officiellement l'Amérique du Nord lorsque Louis XV, roi de France, et George II, souverain de Grande-Bretagne, se déclarèrent la guerre (la phase américaine de la guerre est souvent appelée "guerre du roi George". La nouvelle de la déclaration de la guerre entre la France et la Grande-Bretagne atteignit Louisbourg au début de mai. Avant la fin du mois, un corps expéditionnaire de la capitale de l'île Royale avait capturé l'établissement de pêcheurs anglais de Canseau. La guerre de course allait s'intensifier peu de temps après. Les événements qui survinrent dans les quatre mois qui suivirent constituent le sujet de la présente étude.

Les événements qui précédèrent l'été de 1744

Le printemps de 1744

Comme les autres printemps qui l'avaient précédé, le printemps de 1744 était chargé d'espoir pour les habitants de Louisbourg[1], bien que ce sentiment n'allât pas sans une certaine anxiété. Tous les jours, les gens scrutaient l'horizon pour voir s'ils n'apercevraient pas les voiles d'un navire de France dont l'arrivée mettrait fin aux longs mois d'isolement de l'île Royale, coupée du monde de par delà les mers. Les vivres constituaient leur préoccupation immédiate. Le manque de nourriture, tous les ans au printemps, faisait partie de la vie courante à Louisbourg mais, en 1744, la situation était pire que d'habitude. Pour des raisons inconnues des colons, les centaines de pêcheurs basques qui en général arrivaient au début du printemps avec des provisions n'avaient pas encore fait leur apparition. Les vivres étaient si rares dans la capitale de la colonie que les habitants les plus pauvres en étaient réduits à la mi-avril à se nourrir de coquillages. Dans les petits villages de pêcheurs voisins, la situation était encore plus grave et de nombreux ménages étaient en proie à la disette. Au début du mois de mai, l'entrepôt du gouvernement contenait tout juste assez de provisions pour tenir quelques semaines et l'on craignait de violents incidents lorsque les réserves seraient épuisées.

Ceux qui étaient capables de voir au-delà des préoccupations immédiates suscitées par le manque de vivres et l'agitation possible avaient d'autres problèmes à considérer. Depuis plusieurs années, la pêche à la morue sur laquelle reposait l'économie de la colonie avait considérablement diminué. Les pêches de 1743 étaient légèrement plus importantes que celles de 1742 mais restaient bien inférieures (d'environ 40 pour cent) aux prises consignées dans les années 1730[2]. Tous les colons priaient pour que la réduction des prises ne fût que temporaire, celle-ci étant principalement imputée à la situation internationale tendue.

Depuis 1739, on avait entendu des rumeurs persistantes disant que la guerre avec la Grande-Bretagne était imminente et la crainte des hostilités avait peut-être suffi à dissuader les pêcheurs saisonniers de traverser l'Atlantique pour mettre le

Entrée principale de Louisbourg du côté de la terre, la Porte Dauphine jouait un rôle défensif et n'était pas sans charme avec son pont-levis, ses meurtrières pour les mousquets et son détachement de gardes permanent. (Photo: D. Crawford.)

cap sur l'île Royale, d'où la diminution des prises. Si la guerre était déclarée, la situation ne ferait qu'empirer. De fait, en 1743, les pêcheurs qui longeaient la côte sud de l'île Royale, de Petit-de-Grat à Fourchu, devaient pratiquement avoir le sentiment que les hostilités étaient déjà ouvertes. Pendant toute la saison de pêche de l'été, ils avaient été harcelés par un navire de guerre anglais, le HMS *Kinsale*, stationné à Canseau. Le *Kinsale* patrouilla dans les eaux des alentours de Canseau et au sud de l'île Royale pendant tout l'été et à l'automne, dans le but d'intercepter les navires transportant du bétail en contrebande ou d'autres denrées venant des Acadiens soumis au

régime anglais. L'un des navires capturés au cours de cet été-là et immobilisé à la base anglaise de Canseau appartenait à Louis du Pont Duchambon, lieutenant du roi de l'île Saint-Jean (l'île du Prince-Édouard). Le navire fut par la suite libéré après des démarches auprès des autorités britanniques de Canseau, mais sa capture démontre bien la tension qui régnait déjà en 1743 dans les relations franco-anglaises des colonies.

Les mères patries avaient évité la guerre de justesse en 1739 et, depuis, il n'y avait eu qu'une paix provisoire entre les deux puissances. Et cette paix fut encore beaucoup plus fragile après que les armées française et britannique, alliées à d'autres puissances dans la guerre de coalition pour la succession d'Autriche se furent affrontées à Dettingen en juin 1743. Les habitants de Louisbourg qui eurent vent de la bataille ont dû

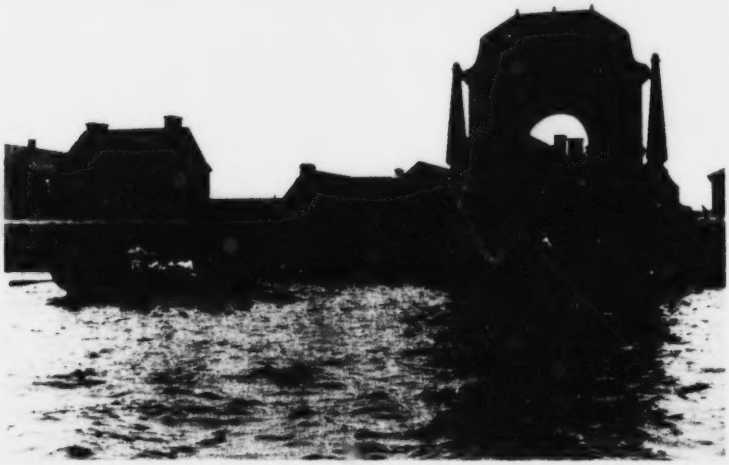

Porte Frédéric. Presque tous ceux qui se rendaient à Louisbourg au XVIII^{e} siècle arrivaient par la mer. Comme le port était trop peu profond pour permettre aux grands navires de jeter l'ancre près du quai, les passagers, l'équipage et la cargaison gagnaient la côte dans de petits bateaux. (Photo: D. Crawford.)

regarder le dernier navire en partance pour la France quitter le port en 1743 en se demandant si le premier navire qui reviendrait le printemps suivant apporterait avec lui des nouvelles de guerre.

Le 3 mai 1744, on vit poindre à l'horizon la voile d'un petit navire se dirigeant vers Louisbourg. Au fur et à mesure que le navire se rapprochait et se frayait un passage dans le port, les gens se massaient en grand nombre, angoissés, le long du quai. Quelques-uns montèrent dans de petites embarcations et ramèrent à la rencontre du navire dont ils pressèrent l'équipage de questions. Transportait-il un surplus de vivres? Avait-il vu une flotte de bateaux de pêche basques ou français? Était-on encore en paix avec l'Angleterre? Les réponses n'apportèrent guère de réconfort. La France était en guerre avec la Grande-Bretagne depuis un mois et demi et à cause du conflit les pêcheurs basques ne viendraient pas cette année, cependant, le navire transportait un surplus de vivres mais pas en grande quantité.

Les réactions aux nouvelles étaient sans doute diverses. Peu de gens étaient surpris par la déclaration de guerre du roi, mais moins encore se réjouissaient de cet état de chose. Pour les colons qui se souvenaient des défaites et des épreuves consécutives à la dernière guerre (la guerre de Succession d'Espagne de 1701 à 1713), l'annonce d'un autre conflit était consternante. Ils avaient été témoins de nombreuses réalisations, tant publiques que privées, au cours des trente ans de paix qui avaient suivi le traité d'Utrecht. La plus remarquable de ces réalisations était la transformation du petit établissement de pêche du Havre à l'Anglois en la ville fortifiée de Louisbourg, l'un des ports les plus actifs de l'Atlantique Nord et lieu de résidence de 2500 à 3000 marchands, commerçants, fonctionnaires, soldats et pêcheurs. L'avenir de la ville, de la colonie de l'Île royale dont elle était la capitale et des milliers de personnes qui y vivaient se trouvait maintenant compromis par la déclaration d'une nouvelle guerre. Terre-Neuve et l'Acadie (la Nouvelle-Écosse) avaient été perdues et livrées aux Anglais lors de la dernière guerre. Qui pouvait savoir quel serait le sort de l'Île Royale à la fin de ces nouvelles hostilités? À coup sûr, les fortifications de Louisbourg étaient imposantes mais l'on ne pouvait présumer de l'avenir avant la fin de la guerre et la signature d'un traité.

Les jeunes de la colonie et, en particulier, les officiers subalternes qui espéraient une promotion rapide se réjouissaient probablement des nouvelles et des possibilités qu'une guerre pouvait leur offrir. Certains marchands commençaient eux

aussi à faire des projets en vue d'armer les navires de course, et rêvaient déjà de profits énormes. En revanche, les nombreuses personnes qui vivaient de la pêche ne voyaient rien de bon dans les nouvelles. Elles comprenaient d'emblée que la guerre signifiait une réduction des prises, plus de misères et, pour ceux qui allaient en mer, la possibilité d'être capturés ou de trouver la mort aux mains de l'ennemi anglais. Quant aux habitants les plus démunis, dont le ventre était vide, les spéculations lointaines sur l'avenir étaient sans intérêt pour eux. À supposer qu'elles eussent un sens, les nouvelles signifiaient probablement plus de souffrances encore étant donné que les axes de ravitaillement de la colonie deviendraient plus vulnérables.

Les préoccupations des colons, surtout en ce qui a trait à la nourriture, qui n'avaient pas un instant quitté l'esprit du commandant, Jean-Baptiste-Louis Le Prévost Duquesnel, et du commissaire-ordonnateur, François Bigot, tout au long du printemps, furent temporairement écartées lorsque les deux fonctionnaires reçurent les dépêches du ministre de la Marine, le comte de Maurepas, que le navire de Saint-Malo avait apportées. Maurepas ne pouvait leur donner que des instructions générales sur les mesures à prendre; quant aux détails, c'était à Duquesnel et à Bigot de s'en charger. La colonie de trente et un ans qu'on leur avait confiée subissait donc sa première épreuve de guerre. En pensant à l'été de 1744, les fonctionnaires de la colonie pouvaient prévoir de nombreuses difficultés et des choix difficiles. Ce serait un été de risques et d'incertitude, un été sans précédent dans l'histoire de la colonie.

La guerre

Les belligérants - Les causes - Le début des hostilités - [3]

En Octobre 1739, une guerre commerciale avait éclaté entre l'Espagne et la Grande-Bretagne sur des questions liées à la souveraineté et au commerce dans les Antilles (cette guerre est maintenant appelée la guerre anglo-espagnole ou "the war of Jenkins' Ear", ainsi nommée à cause de la propagande guerrière faite dans l'entourage d'un marin anglais du nom de Robert Jenkins, qui accusait l'équipage d'un navire garde-côte espagnol de lui avoir arraché ou coupé l'oreille en 1731). Pour plusieurs raisons, dont la plus importante était les intérêts commerciaux, les sympathies de la France allaient à l'Espagne dans cette guerre. On considère qu'environ la moitié ou les trois-quarts "des produits que les galions et les flottes transportaient en

Amérique espagnole provenaient de France"[4]. Les autorités françaises réalisaient que si l'Angleterre gagnait la guerre, elles pourraient perdre la plus grande partie et même la totalité de ce commerce lucratif. Par ailleurs, le roi d'Espagne, Philippe V, était l'oncle de Louis XV, roi de France. Enfin, la scène politique du continent européen était stable à l'époque et la France y occupait indubitablement une position dominante. Ceci explique que le cardinal Fleury, premier ministre de Louis XV, ait pu penser que la France pouvait sans risque se lancer à fond dans une guerre navale aux côtés de l'Espagne.

À la fin d'août 1740, Louis XV et le cardinal Fleury envoyèrent dans les Antilles deux puissantes escadres comprenant au total 33 vaisseaux avec l'ordre d'y détruire la flotte britannique et d'envahir la Jamaïque. Avant que les commandants de la flotte française aient pu exécuter les instructions, Charles VI de Habsbourg, empereur du Saint Empire romain germanique, mourut soudainement en octobre 1740. D'un seul coup, l'équilibre politique du continent s'en trouva compromis. Les intérêts politiques et militaires de la France se retournèrent brusquement vers l'Europe continentale et la flotte de guerre qui devait porter un coup fatal à la Grande-Bretagne dans les Antilles fut rappelée.

La raison pour laquelle la mort de Charles VI créait un tel bouleversement en Europe était qu'il n'avait pas d'héritier mâle. Charles VI avait travaillé, au cours des dernières années de son règne, à faire accepter sa fille aînée Marie-Thérèse par tous les États du continent comme légitime héritière des possessions des Habsbourg. En tant que femme, elle ne pouvait être élue à la tête du Saint Empire, mais son père avait de toute évidence espéré que son mari pourrait obtenir ce titre. Tous les souverains, excepté l'électeur de Bavière, ratifièrent l'entente conclue à cet effet et portant le nom de pragmatique sanction. Néanmoins, à la mort de Charles VI, toute l'Europe se demandait si l'entente serait effectivement respectée. La France qui n'avait nulle envie d'une guerre continentale reconnut rapidement Marie-Thérèse, alors âgée de 23 ans, comme souveraine d'Autriche et des autres possessions des Habsbourg.

Alors que les divers souverains et hommes d'État d'Europe se demandaient de quelle façon l'accession de Marie-Thérèse au trône des Habsbourg modifierait l'équilibre des forces sur le continent, le jeune roi d'un État relativement modeste se préparait à tirer profit de la situation. À la fin de 1740, deux mois après la mort de Charles VI, le roi de Prusse, Frédéric II, qui n'avait accédé au trône de Prusse que depuis mai 1740,

envahit la Silésie. Bénéficiant de l'effet de surprise et disposant d'une armée qui, grâce aux efforts de son père, Frédéric-Guillaume Ier, constituait la force la mieux entraînée d'Europe, le souverain prussien conquit rapidement la Silésie. Le conflit qui allait porter le nom de guerre de Succession d'Autriche était ouvert.

Dans l'île Royale, il est possible qu'on ait parlé de guerre avec la reine de Hongrie, de guerre pour la succession sur le trône d'Autriche ou peut-être simplement de guerre sur le continent. Quoi qu'il en soit, les colons étaient au courant du conflit et de la participation de la France à ces hostilités mais il est probable qu'on n'avait pas tellement de détails étant donné l'énormité des distances et le retard avec lequel on apprenait ce qui se passait en Europe.

Le cardinal Fleury essaya vainement de soustraire son pays au conflit; trop de personnages influents brûlaient d'impatience de participer à la guerre contre Marie-Thérèse et l'Autriche qui était leur ennemie traditionnelle. En juin 1741, la France se rangea aux côtés de la Prusse, ce qui entraîna l'intervention directe de l'armée française dans le conflit qui prenait de plus en plus d'ampleur. Bientôt, l'on vit des armées françaises en Autriche, en Bavière et dans divers petits États germaniques. Les différents alliés de la France à un moment ou l'autre de cette guerre qui connut des renversements d'alliances furent la Prusse, la Bavière, l'Espagne et la Saxe dont les souverains espéraient tous conquérir les possessions des Habsbourg. Les troupes de Frédéric II occupaient déjà la Silésie; Louis XV espérait obtenir les Pays-Bas; Philippe V désirait des possessions sur la péninsule italienne; l'électeur de Bavière pensait assurer sa souveraineté sur l'Autriche, le Tyrol et la Bohême tandis que l'électeur de Saxe convoitait la Moravie.

Janvier 1742 fut le sommet de la guerre pour la France lorsque le candidat au titre d'empereur du Saint Empire soutenu par les Français, l'électeur Charles Albert de Bavière, fut proclamé empereur sous le nom de Charles VII. Même George II d'Angleterre à titre d'électeur de Hanovre faisait partie du groupe qui vota pour le candidat français. Les nouvelles qui parvinrent à l'île Royale au cours de l'été 1742 indiquaient probablement que la coalition anti-autrichienne dirigée par la France était en train de gagner la guerre.

Cependant, plus tard en 1742, Frédéric II se retira du conflit après que Marie-Thérèse eut accepté de confirmer sa conquête de la Silésie en échange de la paix. Cette situation laissa la France pratiquement seule face aux armées autrichiennes. Au cours de la même année, la Grande-Bretagne décida d'accorder

de nouveaux secours financiers et des soldats à Marie-Thérèse. En juin 1743, les forces britanniques composées en grande partie de Hanovriens et de Hessois remportèrent la victoire de Dettingen sur l'armée française. (À ce moment-là, l'on ne doit pas oublier que la Grande-Bretagne et la France ne s'étaient pas déclaré la guerre mais étaient simplement alliées à des puissances antagonistes dans cette guerre). En septembre 1743, le premier ministre britannique, Lord Carteret, persuada Marie-Thérèse de céder une grande partie de la Lombardie (située dans l'Italie actuelle) au roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, en échange de l'entrée en guerre de la Sardaigne aux côtés de l'Autriche.

L'entente déçut et irrita la France qui avait espéré que la Sardaigne se joindrait à la coalition contre l'Autriche. Le rôle joué par l'Angleterre dans les affaires de Sardaigne ne fit qu'ajouter un surplus de tension dans les relations franco-anglaises. Les deux puissances avaient failli entrer en guerre en 1739 lors de la guerre anglo-espagnole; leurs intérêts et leurs aspirations se heurtaient partout en Europe dans le conflit pour la succession d'Autriche; leurs armées s'étaient déjà affrontées à Dettingen. Combien de temps allait-il s'écouler avant qu'elles ne se déclarent officiellement la guerre? À un moment donné au cours de l'hiver 1743-1744, la France décida de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, faisant du conflit sur le continent européen un conflit global mettant en danger les possessions coloniales des deux puissances. Le 15 mars 1744, la France déclara la guerre à l'Angleterre et le 3 mai cette nouvelle atteignit Louisbourg.

Mai 1744

L'on imagine qu'une fois passé le premier émoi suscité par les nouvelles de la guerre, les habitants de Louisbourg retournèrent à leurs préoccupations de tous les jours. Duquesnel et Bigot n'eurent pas ce bonheur; les nombreuses difficultés qu'ils devaient surmonter à la tête de la colonie en temps de paix se trouvaient maintenant aggravées par la guerre[5].

D'abord, il y avait le problème immédiat du manque de vivres. Quelques jours après l'arrivée des nouvelles de la guerre, les fonctionnaires de la colonie apprirent que les pêcheurs de La Baleine et de Lorembec qui étaient venus dans la capitale menaçaient de s'emparer par la force des provisions qui restaient. Ils étaient soutenus dans leur révolte par au

L'ordonnance rendue par Louis XV le 15 mars 1744 déclarait officiellement l'entrée en guerre de la France contre le roi d'Angleterre George II. Les copies de l'ordonnance arrivèrent à Louisbourg en mai et furent affichées à divers endroits et, notamment, comme on le voit ici à l'entrée du magasin du roi. (Photo: D. Crawford.)

moins une partie des pêcheurs et des pauvres de Louisbourg. Duquesnel arriva à empêcher une véritable insurrection en distribuant une petite quantité de vivres et en renforçant la garde des magasins[6]. Le commandant voyait nettement que la crise serait surmontée dès qu'un navire de France arriverait au port, chargé des provisions attendues, mais il comprenait également que désormais l'approvisionnement de Louisbourg deviendrait de plus en plus difficile. En réalité, la disette qui régnait aurait pu être plus grave si François Du Pont Duvivier n'avait été envoyé à Canseau en août 1743 pour négocier l'achat de 80 000 livres de denrées de Nouvelle-Angleterre[7]. Maintenant que la guerre était déclarée, il devenait évidemment impossible de faire des achats d'urgence de ce type à la Nouvelle-Angleterre. Une fois que les hostilités auraient commencé pour de bon, surtout la guerre de course aux navires marchands français, même l'arrivée des cargaisons habituelles de vivres en provenance de la France, du Canada ou des Acadiens de Nouvelle-Écosse deviendrait aléatoire.

Les problèmes d'approvisionnement auxquels était confrontée la colonie au printemps de 1744 devinrent encore plus aigus pour Bigot lorsqu'il apprit par une dépêche confidentielle de Maurepas que des navires venant de l'Inde, chargés de trésors, entreraient dans le port de Louisbourg en juin ou au début de janvier. On demandait à Bigot d'approvisionner ces navires appartenant à la Compagnie des Indes en viande fraîche et autres denrées nécessaires pour leur permettre de regagner la France[8]. Ayant procédé par élimination, Bigot se dit que les seuls qui pouvaient fournir des quantités suffisantes de nourriture étaient les Acadiens de Nouvelle-Écosse. Le problème évident avec ces fournisseurs était que les Anglais avaient montré en 1743 combien ils étaient déterminés à mettre un terme au commerce illicite entre les Acadiens et l'Île Royale grâce à leurs patrouilles de vaisseaux armés stationnés à Canseau et nul doute qu'avec la déclaration de la guerre les patrouilles ne feraient que redoubler de vigilance. Par conséquent, la solution aux difficultés d'approvisionnement en 1744, et dans les années suivantes, passait forcément par une intervention militaire.

À part le problème des vivres, d'autres facteurs contraignants démontraient en mai 1744 la nécessité d'une intervention armée prompte et décisive. Au premier chef, il y avait les instructions de Maurepas à Duquesnel et à Bigot sur les mesures à prendre pendant la guerre[9]. D'abord, le ministre soulignait la nécessité de posséder des navires armés en corsaire dès que possible, pour surprendre l'ennemi: "les

premiers moments de la rupture seront les plus précieux pour le succès de ces armements." Maurepas joignait des commissions en blanc pour tous ceux que l'on pourrait inciter à faire la guerre de course. En second lieu, les fonctionnaires de la colonie avaient l'ordre de faire tout ce qui était en leur pouvoir pour protéger la pêche et le commerce lucratifs de l'île Royale. On enverrait deux navires dans l'île un peu plus tard pour aider à la défense des intérêts de la France, mais dans un premier temps, c'était à Duquesnel et à Bigot d'utiliser toutes les ressources dont ils pourraient disposer.

Maurepas ne faisait nulle mention du lancement d'une attaque contre les établissements britanniques de Nouvelle-Écosse, mais c'était sans importance. Souvent par le passé les fonctionnaires de la colonie et leurs prédécesseurs avaient

Debout devant le corps de garde du bastion du roi, on peut voir les représentants des trois principaux grades du régiment du ministère de la Marine, les compagnies franches de la Marine: les officiers (à gauche), les sous-officiers (au centre avec leurs hallebardes) et les simples soldats enrôlés (derrière et à droite). En 1744, il y avait plus de 700 hommes en garnison à Louisbourg. (Photo: J. Marchand.)

discuté d'expéditions contre la Nouvelle-Écosse. Pour Duquesnel et les officiers supérieurs de la garnison de Louisbourg à qui il demandait conseil, le moment pour attaquer la Nouvelle-Écosse, en particulier Canseau, ne pourrait probablement jamais être plus propice qu'il ne l'était en mai 1744. Non seulement cette décision répondrait de façon satisfaisante aux instructions de Maurepas voulant qu'on lance une offensive agressive, mais s'ils agissaient assez rapidement, ils pouvaient espérer prendre la petite garnison de Canseau tout à fait au dépourvu. Une fois que Canseau serait investie, les Anglais seraient privés de toute base côtière à proximité de l'île Royale d'où les bâtiments armés en course ou les navires de guerre pourraient se lancer à la poursuite des vaisseaux se dirigeant vers la colonie française. La route de navigation entre l'Acadie et Louisbourg serait sûre, du moins temporairement, ce qui déchargerait par conséquent les dirigeants de l'île Royale du souci à court terme de l'approvisionnement. De plus, une expédition victorieuse contre Canseau aurait également l'avantage de remonter le moral des habitants de l'île Royale qui avaient vécu dans l'inquiétude tout au long du printemps ainsi que de leurs alliés les Micmacs sur le continent qui, voyant l'initiative française, pourraient se montrer particulièrement sympathiques aux demandes d'aide que leur présenteraient plus tard les Français dans une campagne contre Annapolis Royal.

Les arguments en faveur d'une expédition militaire contre Canseau l'emportaient indéniablement. Il est probable que l'on prit la décision d'attaquer dans la semaine ou les dix jours qui suivirent l'arrivée à Louisbourg des premières nouvelles de la guerre et la ville déploya toute l'activité possible pour que l'expédition fût organisée rapidement et que l'on pût bénéficier de l'effet de surprise. Il fallait recruter des hommes pour accompagner les militaires de carrière; on prépara des armes à feu et de petits canons; on loua et on arma des bâtiments; le matériel fut acheté, entassé et chargé à bord des vaisseaux loués et des douzaines d'autres petites tâches furent accomplies. Vingt jours après l'arrivée du navire de Saint-Malo, l'expédition était prête, et son coût s'élevait pour le trésor royal à un peu plus de 26 000 livres[10]. La petite armada comprenait 17 vaisseaux (deux bâtiments armés en course, un sloop d'approvisionnement et 14 bateaux de pêche) et transportait 351 hommes au total (22 officiers, 117 soldats et 212 hommes, surtout recrutés parmi les pêcheurs). François Du Pont Duvivier, capitaine d'une des compagnies franches de Louisbourg, fut choisi pour commander l'expédition.

Ces jeunes soldats des compagnies franches apprécient un moment de repos avant leur inspection quotidienne. Ils portent leur veston bleu mais non leur justaucorps gris. (Photo: M. LeBlanc.)

Le samedi 23 mai, probablement après une bénédiction publique donnée sur le quai par le curé de Louisbourg, un récollet du nom d'Athanase Guégot, la flotille quitta le port à destination de Canseau. Le jour même, un navire marchand venant de Glasgow arrivait à Boston porteur des premières nouvelles de la guerre aux colons américains. Comme les Français l'avaient espéré, ils avaient choisi le meilleur moment pour attaquer un établissement qui n'était que faiblement défendu du fait qu'on n'y savait pas encore que la guerre avait été déclarée.

Alors qu'il faisait encore sombre, le matin du 14 mai, la force navale de Louisbourg jeta l'ancre à Canseau et se prépara à donner l'assaut. Sur la cote, il y avait quelques pêcheurs, un détachement de soldats du Phillipps Regiment et un certain nombre de femmes et d'enfants. La seule fortification était un fortin en bois. Aux premières lueurs du jour, les Français lancèrent leur attaque. Pendant que les canons des deux corsaires bombardaient le fortin, les soldats des bateaux de pêche se préparaient à débarquer. Le commandant du détachement de Canseau, le capitaine Patrick Heron, comprenant que la résistance était sans espoir, se rendit rapidement. Le lieutenant George Ryall résista quelque peu dans un sloop armé, mais capitula après avoir perdu un homme et constaté que trois ou quatre autres étaient blessés. Les conditions de la reddition furent aussitôt décidées: les soldats du Phillipps Regiment resteraient prisonniers à Louisbourg jusqu'en mai 1745 tandis que les femmes et les enfants seraient envoyés à Boston le plus tôt possible. "Après avoir chargé à bord des navires le butin qui était loin d'être médiocre ainsi que les prisonniers, les Français mirent le feu aux bâtiments du port de Canseau."[11]

Le retour à Louisbourg doit avoir véritablement soulevé l'enthousiasme. Dès que l'on aperçut les voiles des navires, les officiers supérieurs et le commandant de la garnison en furent prévenus. Peu après, toute la ville sut que la flotte arrivait. L'importance accrue de la flotte - plusieurs vaisseaux anglais en faisaient maintenant partie - indiquait que l'expédition avait été victorieuse. Au fur et à mesure que les navires se frayaient doucement un passage dans le port, des centaines de gens s'agglutinaient sur le quai. Au moment où les chefs de l'expédition française débarquèrent, Duquesnel et ses officiers d'état-major étaient probablement là pour les féliciter et recevoir un bref compte rendu de l'expédition.

Bien que les dirigeants de l'île fussent enchantés de la réussite de la première intervention militaire de la colonie, ils se trouvaient cependant confrontés au problème immédiat de

loger et de nourrir les prisonniers pendant l'année suivante. Ils étaient bien trop nombreux (plus de cent) pour qu'on pût les installer dans les prisons militaires. Certains furent peut-être détenus à bord de petits bateaux ancrés dans le port mais, pour la plupart, Duquesnel et Bigot décidèrent de louer quelques bâtiments dans la ville et de les transformer en prisons. Quant à nourrir les Anglais, c'était encore autre chose, car le souvenir de la dure disette du printemps était encore frais dans l'esprit de chacun. La situation s'était quelque peu améliorée avec l'arrivée récente de navires de France, la saisie de denrées à Canseau et l'ouverture de la voie permettant de commercer avec les Acadiens, mais l'on ne connaissait certainement pas l'abondance.

Bigot fixa donc les rations quotidiennes des prisonniers à une modeste livre de pain, à quatre onces de morue et à quatre onces de porc[12]. Les prisonniers trouvèrent rapidement le régime déplaisant mais leur opinion ne préoccupait guère les fonctionnaires français. Cependant, on démontra que l'on avait quelque souci des droits des Anglais dans le traitement que l'on accorda aux officiers du Phillipps Regiment. À une époque qui ne laissait pas d'être consciente des besoins et privilèges de la couche supérieure de la société, quelle qu'elle fût, les officiers se virent comme il se doit accorder une certaine liberté et on leur permit de prendre des dispositions pour faire meilleure chère. Si l'on en croit un rapport ultérieur dans un journal de Boston, "Il en coûtait aux officiers qui étaient en liberté à peu près sept livres par semaine. Pour cette somme, ils avaient du bon ragoût et de la soupe, mais ne pouvaient pas vanter la qualité du rosbif"[13].

Mai se termina probablement par la célébration du succès de Duvivier à Canseau. Ce mois avait été exceptionnel puisque la ville qui au début était en proie à l'anxiété et à l'incertitude voyait à la fin ses maux soulagés et était en liesse. Chacun se demandait ce que juin allait apporter.

La guerre: une nouvelle phase

Avec la victoire de Canseau à leur actif, les autorités de l'Île Royale se concentrèrent sur une nouvelle phase de la guerre: s'emparer des navires marchands de leur ennemi. Dans la première dépêche du ministre de la Marine concernant le déclenchement des hostilités entre la France et la Grande-Bretagne, celui-ci avait insisté sur la nécessité pour Duquesnel et Bigot de faire tout leur possible pour encourager ce type de guerre[1]. Pour sa part, Maurepas avait envoyé les commissions en blanc qui donnaient l'autorisation légale d'armer les vaisseaux en corsaire. Bien que nécessaires, ces commissions n'étaient guère suffisantes. Manquant de petits canons, de pistolets, de sabres et de haches, Duquesnel et Bigot furent incapables de donner à la guerre de course l'ampleur souhaitée. Au début, ils n'avaient même pas affiché l'ordonnance royale qui l'encourageait[2], afin semble-t-il d'assurer le succès de l'expédition contre Canseau. Étant donné le manque de matériel léger et d'armes portatives, très peu de bâtiments purent être armés convenablement et ceux que l'on put armer servirent d'abord et avant tout à l'expédition de Canseau. Une fois cette entreprise hasardeuse réussie, l'on put lancer dans la guerre de course les navires stationnés à Louisbourg[3]. À la fin de mai, on était enfin prêt.

Les premiers corsaires français qui entrèrent en action jouirent du même avantage qui avait favorisé l'expédition de Canseau: l'effet de surprise. Les nouvelles de la déclaration de la guerre n'étaient pas arrivées à Boston avant le 23 mai tandis que les premiers récits du raid de Canseau n'atteignirent pas Boston avant les environs du 10 juin[4]. En conséquence, de la fin mai jusqu'à la mi-juin, il y avait un grand nombre de navires non armés de Nouvelle-Angleterre pêchant sur les bancs de poissons au large de la Nouvelle-Écosse et de l'Île Royale dont les équipages, même s'ils étaient au courant de la déclaration de guerre, pouvaient ignorer que les hostilités avaient commencé. Un bon exemple de cette attitude confiante nous est donné par l'équipage du brigantin anglais plus tard identifié comme étant les *Deux Frères*. Le 12 juin, l'équipage du bâtiment armé en

course ou corsaire nommé la *Marie Joseph*, dont le capitaine était Pierre Detcheverry, aperçut un navire britannique pêchant sur les bancs. Detcheverry et son équipage qui avaient décidé après discussion d'essayer de capturer le navire approchèrent du brigantin et lui demandèrent du pain. L'équipage cala aimablement ses voiles et accueillit un petit groupe de Français à bord. Les Français maîtrisèrent alors l'équipage anglais et s'emparèrent du brigantin et de sa cargaison.

Même lorsque les navires britanniques étaient au courant de la guerre, ils restaient extrêmement vulnérables par rapport aux navires français armés en course comme l'illustre bien l'incident suivant qui se produisit au port de Canseau le 4 juin. Un navire corsaire français appelé le *Signe* entra dans le port et aperçut un bateau battant pavillon français. Le capitaine du *Signe*, François Bauchet de Saint-Martin, demanda à l'équipage du navire de se présenter. Lorsque les marins répondirent qu'ils étaient Anglais et étaient venus pêcher, Saint-Martin leur demanda de se rendre, ce qu'ils firent immédiatement. Le fait que le navire battît pavillon français indique probablement que les marins étaient au courant de la guerre mais qu'ils espéraient, espoir non fondé comme le prouve la suite des événements, que les corsaires français ne les dérangeraient pas.

Cette prise du 4 juin à Canseau par Saint-Martin était la première d'une série de sept qu'il allait faire avec son équipage au cours des neuf jours qui suivirent. Quittant la côte de Canseau pour l'île de Sable, Saint-Martin n'eut aucune difficulté à capturer de petits bateaux de pêche non armés pêchant sur les bancs. Dans la plupart des cas, Saint-Martin n'avait qu'à leur donner la chasse et à les convaincre de se rendre en tirant quelques coups de mousquet dans leur direction. Jamais les pêcheurs ne répliquèrent, probablement parce qu'ils n'avaient pas de mousquets. Après chaque capture, à une exception près, Saint-Martin plaçait quelques-uns de ses hommes armés à bord pour s'assurer que le bateau mettait le cap sur Louisbourg. Il changea de méthode le 11 juin lorsqu'il décida de transborder la cargaison d'une prise dans la cale d'un autre navire capturé la veille, probablement parce qu'il manquait d'hommes pour prendre en charge le navire[6].

À la mi-juin, tout un chacun à Louisbourg était au courant de la série de prises de Saint-Martin et du *Signe*. Les navires capturés avec leur cargaison de morue, de sel et d'huile de poisson étaient tous arrivés dans la capitale le 14 juin. Bien que Saint-Martin ne fût pas le seul corsaire à qui la chance eût souri[7], il était certainement le plus heureux. Son remarquable exemple encouragea d'autres personnes de Louisbourg à armer

leur propre navire en corsaire de façon à profiter de la manne qui s'offrait en haute mer. Cependant, ils auraient été bien avisés de ne pas pécher par excès de zèle en considérant ce qui était arrivé à Jean Fougères. Fougères de Port Toulouse avait capturé une goélette anglaise près des îles Canseau, le 11 juin, sans avoir de commission réglementaire de navire corsaire. Il n'avait qu'une autorisation écrite de Pierre Benoist, le commandant de Port Toulouse. Lorsque Fougères apporta plus tard sa prise à Louisbourg, il se la fit confisquer sous prétexte qu'il n'avait pas de permis en bonne et due forme[8].

Malgré leur optimisme, suscité par les navires capturés, les armateurs et les équipages de navires corsaires armés à Louisbourg après la mi-juin réalisèrent qu'ils ne pourraient plus longtemps compter sur l'impréparation des navires britanniques. De surcroît, ils voyaient bien que la phase suivante de la guerre de course se déroulerait à de nombreuses lieues plus au sud, loin de Louisbourg et plus près des "routes de navigation très fréquentées à destination et en provenance de Boston"[9]. Enfin, tout le monde savait que ce n'était plus qu'une question de temps avant que les corsaires britanniques ne prissent la mer pour partir à la recherche des prises françaises.

Étant donné l'accroissement des risques, les navires corsaires français que l'on arma au cours de la deuxième quinzaine de juin étaient plus grands et mieux équipés que ceux qui s'illustrèrent dans la première quinzaine du mois. Alors que le *Signe* de Saint-Martin s'était contenté de mousquets, les corsaires armés plus tard furent dotés d'une artillerie. Le nombre de canons dépendait surtout de la taille du navire et du désir des investisseurs d'acheter les pièces offertes sur le marché. Dans le cas du *Cantabre* qui avait pris part à l'expédition de Canseau et fut armé en course à la mi-juin pour la somme de plus de 17 500 livres, les armateurs achetèrent huit canons et huit pierriers. En revanche, le *St. Charles*, armé à la même époque pour plus de 6300 livres par les mêmes investisseurs, pour la plupart, ne portait que deux canons. Les hommes qui fournirent la plus grande partie des fonds pour ces deux navires corsaires et peut-être pour d'autres encore au cours de cet été-là étaient Bigot, Duquesnel et François Duvivier. Ce dernier, qui était officier, était bien connu par ailleurs pour ses intérêts dans le commerce[10]. Nul doute que tous trois prêtaient le flanc à une accusation de conflit d'intérêt en investissant dans les navires corsaires, mais l'on suppose qu'ils étaient prêts à faire valoir que ce genre d'investissement constituait l'une des meilleures façons pour eux d'aider la colonie, et par conséquent la France, dans son effort de guerre contre les Anglais.

De nombreux officiers de la garnison de Louisbourg investissaient dans le commerce et la pêche de l'île Royale. Il devait y avoir de nombreuses consultations entre les officiers (comme celui que l'on voit à gauche) et leurs associés les marchands. (Photo: D. Crawford.)

La guerre de course, par ailleurs, n'était pas nécessairement dirigée contre tout le commerce britannique. Deux navires de Nouvelle-Angleterre, qui avaient livré de la farine à la colonie au printemps de 1744, dans le cadre d'une entente conclue en décembre 1743 et en dépit de la guerre, se virent accorder la

protection des corsaires français et des vaisseaux du roi. Le 21 juin 1744, probablement un jour avant que les deux navires ne quittent Louisbourg, les capitaines reçurent des laissez-passer signés par Duquesnel et Bigot[11].

Duquesnel et Bigot ne se contentèrent pas d'encourager les corsaires stationnés à Louisbourg, ils prirent par ailleurs des mesures visant à protéger les intérêts commerciaux et la pêche de l'île Royale contre une agression anglaise éventuelle. À partir du 10 juin une goélette appelée le *Succès* fut louée à raison de 1400 livres par mois à un marchand du nom de Jean-Baptiste Lannelongue pour servir de garde-côte. Ce navire avait déjà été utilisé lors de l'expédition de Canseau et Lannelongue avait reçu 1500 livres à cet effet[12]. Pierre Morpain, capitaine du port de Louisbourg depuis 1715, fut choisi pour commander le *Succès*. Âgé de cinquante-huit ans en 1744, Morpain était sans doute la personne la plus apte à commander le garde-côte. Pendant la guerre de Succession d'Espagne, il avait capturé prise sur prise dans les eaux de la Nouvelle-Angleterre et de l'Acadie et son nom inspirait encore la crainte aux marchands de Nouvelle-Angleterre[13].

Avant que Morpain et ses 106 hommes d'équipage pussent sur le *Succès* commencer à patrouiller les eaux de l'île Royale, il fallait armer la goélette. Comme cela avait été le cas pour l'expédition de Canseau, ainsi que pour le logement et l'alimentation des prisonniers anglais de Louisbourg, ce fut encore là l'occasion pour de nombreux détaillants et grossistes de la capitale d'augmenter leurs revenus. Durant les quatre mois et demi (du 10 juin au 21 octobre 1744) où le *Succès* joua le rôle de garde-côte de l'île Royale, plus de 32 000 livres de biens et services furent achetés à même le trésor du roi[14]. Parmi les nombreuses fournitures achetées, citons les pierriers, des approvisionnements médicaux provenant des Frères de la Charité, du bois de chauffage, des biscuits, du vin (pour 3000 livres, principalement du vin rouge de Bordeaux), du fromage de Hollande et une petite quantité de viande fraîche pour les marins qui pourraient tomber malades[15]. Les premières provisions et fournitures furent probablement toutes chargées à bord avant la mi-juin et, quelque temps après, Morpain et l'équipage du *Succès* quittèrent le port de Louisbourg pour entreprendre leurs patrouilles.

Bien que l'attention des autorités françaises fût en grande partie concentrée sur la guerre en mer, la possibilité que des attaques aient lieu ultérieurement par voie de terre n'était pas complètement écartée. Au début juin, un navire fut envoyé à Port Toulouse (Saint-Pierre) avec des provisions pour les

troupes qui y tenaient garnison. À son retour, quelques jours plus tard, le bateau rapporta à Louisbourg six canons. (Un mois plus tard, un voyage analogue avait lieu à Port Dauphin (Englishtown) pour ramener dans la capitale tous les canons et les boulets du poste.) En plus de concentrer toutes les pièces d'artillerie dont on disposait dans la forteresse de l'Île Royale, les autorités de la colonie prirent soin de renforcer leur alliance avec les Micmacs. Vers la fin de juin, on se procura du tabac et d'autres biens en vue de les distribuer à ces précieux alliés[16].

À la fin de juin, les stratèges de l'Île Royale pouvaient considérer que c'était un autre mois de succès. Les corsaires français avaient pratiquement chassé tous les navires anglais des eaux limotrophes non sans avoir auparavant fait plus d'une douzaine de prises et des profits considérables. En juillet, on se lancerait dans la guerre au commerce anglais dans les eaux baignant le Massachusetts, zone qui, on le reconnaissait, était plus dangereuse, mais où l'on entrevoyait des profits encore plus importants étant donné le nombre de navires marchands faisant voile en direction ou en provenance de Boston. Il était également question d'une expédition contre Annapolis Royal. Peut-être que ce projet pourrait être mis à exécution en juillet.

À cette date, la riposte armée de la Nouvelle-Angleterre, dans la mesure du moins où elle touchait l'Île Royale, était négligeable. Naturellement, les habitants de l'Île Royale n'avaient nullement connaissance des préparatifs et des discussions qui avaient eu lieu dans les colonies américaines pendant tout le mois de juin. Le 11 juin, le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, avait présenté une politique de défense à la *General Court* de la colonie. Entre autres recommandations, il proposait l'envoi de renforts à Annapolis Royal car il pensait que les Français ne manqueraient pas de s'attaquer au principal établissement anglais de Nouvelle-Écosse avant la fin de l'été. La Chambre des Représentants ne montra guère d'enthousiasme pour sa proposition mais cet état d'esprit changea lorsqu'on apprit la chute de Canseau. Par la suite, le 23 juin, la Chambre vota la levée au Massachusetts de deux compagnies indépendantes de 60 volontaires et leur envoi à Annapolis Royal. Le recrutement ne fut pas facile étant donné que les volontaires éventuels demandaient une prime plus élevée que celle qui leur était offerte. À la fin juin, Shirley reçut une lettre du lieutenant-gouverneur d'Annapolis Royal, Paul Mascarene, exposant la situation désespérée où se trouvait la capitale de la Nouvelle-Écosse. Craignant une attaque imminente des Français et des Indiens leurs alliés, Mascarene réclamait l'envoi de 200 hommes en Nouvelle-Écosse, dès que

Mettre des fers à ses souliers pour les faire durer beaucoup plus longtemps n'était que l'une des tâches typiques des soldats en dehors de leurs fonctions proprement dites. On leur demandait également de réparer leur uniforme, de fourbir leur mousquet et de veiller à ce qu'il fonctionne, ainsi que de faire les corvées de nettoyage et de cuisine à la caserne. (Photo: M. LeBlanc.)

Les compagnies franches de la Marine étaient organisées suivant le principe des compagnies et non des régiments. Chaque compagnie avait son propre capitaine qui administrait ses affaires et veillait au bien-être de ses soldats. À toutes les époques et dans toutes les armées, la paperasserie a toujours été nécessaire. (Photo: A. MacNeil.)

possible. Le dernier jour du mois, Shirley demanda de nouveau à la Chambre des Représentants de faire tout son possible pour envoyer les renforts nécessaires à Annapolis[17].

La vie quotidienne

L'atmosphère de la ville en juin se ressentait de la guerre. D'abord, comme premier élément, il y avait les allées et venues des navires et des bateaux dans le port. Le port avait toujours été actif et l'arrivée des navires avait toujours été synonyme de nouvelles fraîches, mais il régnait maintenant une ambiance de fébrilité dans le trafic portuaire que l'on n'avait jamais connue auparavant. Les navires d'approvisionnement, les bateaux de pêche et toutes les autres catégories d'embarcations étaient assaillis de questions. On ne les interrogeait pas tant sur leurs cargaisons que sur ce qu'ils avaient vu ou entendu concernant les mouvements de l'ennemi. Les rumeurs allaient bon train; certaines contenaient une petite part de vérité, d'autres étaient exagérées ou simplement mensongères[18]. Il appartenait aux habitants de la ville de démêler le vrai du faux.

Parmi les navires arrivant au port, ceux qui suscitaient le plus grand intérêt étaient probablement ceux qui apportaient des nouvelles sur les activités des corsaires de Louisbourg. Les hommes qui finançaient, commandaient et manoeuvraient les corsaires étaient connus de la plupart des habitants et l'on s'intéressait naturellement à eux. La curiosité se transforma en fierté lorsque les habitants de la ville virent que leurs compatriotes amenaient prise après prise dans le port. Arrivant coup sur coup après la capture de Canseau, la série de victoires des navires corsaires ne manqua probablement pas de renforcer la confiance de la capitale en l'issue de la guerre. Le seul aspect négatif de la guerre de course française était qu'elle augmentait inévitablement et régulièrement le nombre de prisonniers anglais.

Cet accroissement du nombre des Anglais constitue le second élément de la vie à Louisbourg en juin. Les prisonniers étaient un problème pour les autorités de Louisbourg depuis l'arrivée du groupe de Canseau à la fin mai. D'après les conditions de la capitulation de Canseau, les prisonniers, excepté les femmes et les enfants, devaient être détenus à Louisbourg jusqu'en mai 1745. Les problèmes d'alimentation et de logement que les autorités de Louisbourg avaient rencontrés lorsqu'il s'était agi de ces premiers prisonniers se renouvelaient avec plus d'acuité chaque fois qu'une prise et son équipage

étaient amenés dans le port. Au fur et à mesure qu'augmentait le nombre d'Anglais, l'inquiétude de Duquesnel et de Bigot grandissait également. Ils craignaient surtout l'épuisement des stocks de nourriture de la capitale. Ces préoccupations firent qu'au cours de juin 1744, le commandant et le commissaire-ordonnateur décidèrent de faire les premières ouvertures au gouverneur Shirley sur l'échange possible de prisonniers[19]. Les prisonniers français dont il était question étaient détenus à Boston. Il s'agissait de pêcheurs et de marins dont les navires venant de France et des Antilles avaient été capturés par les navires d'Angleterre et de Nouvelle-Angleterre.

L'homme choisi pour porter l'offre de Duquesnel à Boston fut John Bradstreet, un officier du Phillipps Regiment qui avait été fait prisonnier à Canseau. Bradstreet était bien connu et, fait plus important encore, il avait la confiance de Louisbourg. Non seulement il avait participé à d'importants marchés commerciaux avec Louisbourg au cours des années 1730 et au début des années 1740, mais il était également apparenté à plusieurs personnalités éminentes de la ville[20]. Né à Annapolis Royal en 1714 où il avait été baptisé du nom de Jean-Baptiste, Bradstreet était le fils d'un officier anglais marié à une française, Agathe de Saint-Étienne de la Tour. Que ce fût pour ses affaires ou pour simplement rendre visite à ses parents de La Tour (en 1739, il avait assisté au mariage d'un parent éloigné[21]) Bradstreet évoluait apparemment avec aisance dans la haute société de Louisbourg. Le choix des autorités s'était donc tout naturellement porté sur lui pour remettre à Shirley l'offre d'échange de prisonniers de Duquesnel. Dès que Bradstreet eut été désigné pour aller à Boston, les officiers britanniques, ses compagnons, le pressèrent de demander aux autorités du Massachusetts d'envoyer des provisions à Louisbourg pour compléter leurs rations françaises[22].

Bradstreet ne partit pas remplir sa mission avant le début de juillet[23]; tout au cours de juin il fut donc l'une des figures familières de Louisbourg tout comme les autres officiers britanniques qui étaient également en liberté. Les activités de ces officiers et des autres prisonniers anglais furent sans conteste suivies avec intérêt par les gens de la ville. Même si l'on avait vu débarquer à Louisbourg de nombreux capitaines de navire et maints marchands de Nouvelle-Angleterre au cours des années, jamais auparavant l'on n'avait eu en ville tant d'Anglais en même temps ou en de telles circonstances. Le style de vêtements des officiers britanniques, leur comportement, les endroits où ils mangeaient, les gens avec qui ils se liaient parmi les Français et bien d'autres questions à leur

sujet alimentèrent sans doute les conversations du peuple de la capitale au cours de cet été-là. Quant à Bradstreet, il suscitait de toute évidence plus de commérages que tout autre. C'était un jeune homme qui parlait probablement le français, connaissait bien la ville, connaissait la plupart des officiers français (il était même parent avec quelques-uns d'entre eux) et un certain nombre de marchands également. Il lui arrivait certainement de dîner avec quelques-uns de ses amis ou parents de Louisbourg et il servait en général, semble-t-il, d'intermédiaire entre les autorités françaises et les prisonniers.

Même si les officiers, Bradstreet en particulier, étaient les

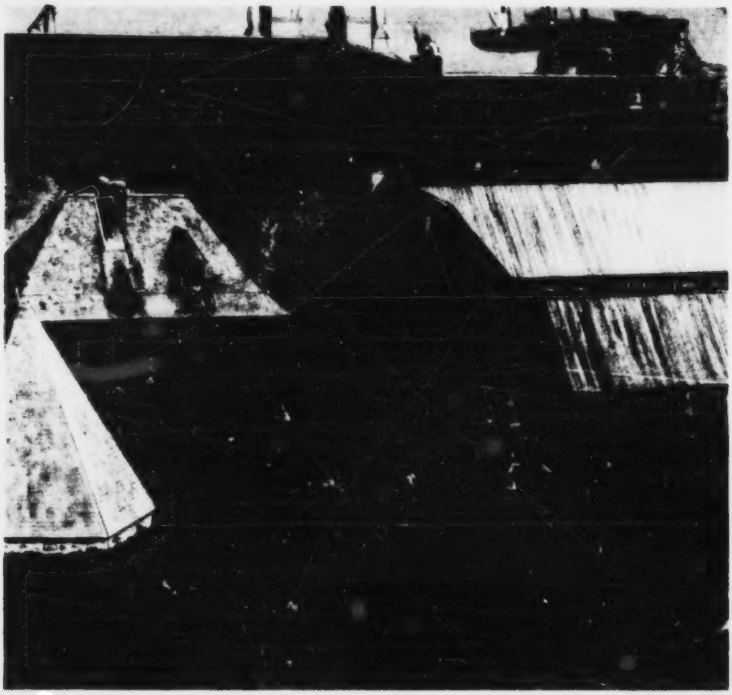

Une sentinelle (au centre) à l'extérieur de l'entrepôt de Jean-François Eurry de la Pérelle indique que c'est l'un des trois endroits où les Britanniques étaient emprisonnés au cours de l'été de 1744. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

plus visibles, les habitants étaient également conscients de la présence des prisonniers ordinaires. À la fin de juin, il pouvait y en avoir 200 dans la ville[24]. Certains vivaient dans des bateaux amarrés dans le port; les autres étaient logés en ville, dans trois bâtiments qui avaient été transformés en prisons temporaires[25]. L'un était le magasin de la Pérelle dans la rue Royale et un autre la maison de la veuve Joseph Lartigue. Le troisième bâtiment était décrit en 1744 comme appartenant à Jean-Baptiste Lannelongue; mais en 1751, on présenta des demandes de réparation pour ce même bâtiment et son propriétaire était indiqué comme étant François Du Pont Duvivier[26]. Les gens qui vivaient à proximité des prisons en savaient long sur les conditions et le comportement des Anglais, mais il est probable que tout un chacun avait sa propre petite anecdote à conter. Ce qu'on retrouve en permanence dans tous les récits, c'est l'insatisfaction des Anglais à l'égard des rations qu'ils recevaient; le degré de sympathie que les gens éprouvaient pour les Anglais dépendait certainement de la façon dont ils étaient nourris eux-mêmes. Chaque fois que l'on permettait aux prisonniers de faire de l'exercice et de prendre l'air, tout le monde à Louisbourg était probablement au courant. La garde et l'alimentation des femmes et des enfants, les malades et les blessés, tous ces sujets faisaient également partie des conversations courantes.

Les habitants se préoccupaient également des prisonniers anglais parmi eux à cause de l'argent qu'ils pouvaient gagner du fait de leur présence. Il avait fallu engager du personnel pour travailler dans la boulangerie du roi afin de faire les pains supplémentaires nécessaires. La morue, la viande, le porc salé, la bière d'épinette, le bois, la paille et les autres fournitures destinés aux prisonniers étaient achetés chez les fournisseurs locaux. Le coût total pour le trésor du roi des biens et services fournis aux prisonniers finit par atteindre plus de 16 000 livres[27]. De un quart à un cinquième de cette somme a dû être dépensé en juin. Parmi les nombreuses personnes ayant tiré profit de la présence des prisonniers, on remarque le nom de Jean-Baptiste Lannelongue. Il vendit de la morue, du porc salé et du rhum (pour les équipages de trois des bateaux qui se rendirent plus tard à Boston pour l'échange de prisonniers) et loua une maison de même qu'un bateau, le tout pour plus de 2200 livres. On peut signaler également Michel Rodrigue, un marchand qui habitait pratiquement à côté des prisonniers logés dans le magasin de la Pérelle; ce dernier, bien que de façon plus modeste, profita également des dépenses de l'État. Rodrige vendit en effet pour 142 livres, 10 sols de porc salé et loua un

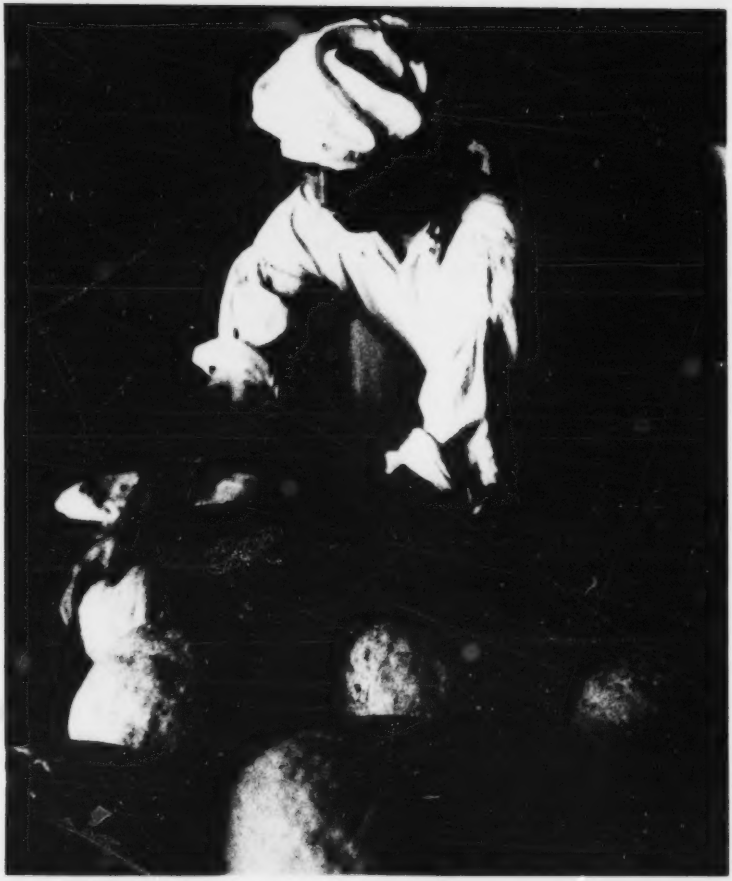

Les pains de six livres constituant la ration de chacun des soldats de la garnison pour quatre jours étaient fabriqués dans la boulangerie du roi. Une fois que les pains avaient suffisamment levé, ils étaient cuits dans l'un des deux fours sur le mur arrrière. (Photo: D. Crawford.)

bateau à 1350 livres pour le voyage de septembre à Boston.

Quoique les prisonniers anglais et les corsaires français fussent les sujets de conversation les plus notables en juin à Louisbourg, ils n'étaient certainement pas les seuls. La vie habituelle suivait son cours. Ceux qui connaissaient Marie-Louise Paris, jeune fille de 16 ans née à Louisbourg, et Jean Le Bezot de France, ne manquèrent pas de se réjouir de leur mariage, le 12 juin, en la chapelle de la caserne du bastion du roi. (Ce mariage fut l'un des rares mariages de la colonie de Louisbourg à être célébré un vendredi; les jours les plus populaires étaient en effet le dimanche, le lundi et le mardi.) Pour les familles et les amis des sept mères qui accouchèrent pendant le mois, la naissance et le baptême des enfants furent des événements notables. Tous les baptêmes furent célébrés dans la chapelle de la caserne qui servait d'église paroissiale à la ville.

L'un des bébés, le fils du capitaine Gabriel Rousseau de Villejouin des compagnies franches et d'Anne de Gannes de Falaise, né le 13 juin était probablement en mauvaise santé dès sa naissance puisqu'il ne vécut que cinq jours et fut inhumé le 19 juin dans le cimetière paroissial. Un autre décès, celui de Françoise Pugnant âgée de 34 ans, qui mourut le 15 juin, est peut-être également lié à la naissance d'un enfant. Françoise, épouse de Jean Bernard, avait mis au monde un enfant le 20 mai et il est possible que sa mort trois semaines et demie plus tard ait été due à certaines complications à la suite de ses couches. Le seul autre décès parmi les civils, signalé en juin, était celui d'un homme du nom de Jean Vildieu, âgé de 26 à 27 ans et originaire de Bretagne, qui mourut le 21 juin. Au début du mois, le 4 juin, deux soldats d'une des compagnies franches étaient morts à l'hôpital du roi, à Louisbourg[28].

L'un des sujets qui refit surface dans la deuxième quinzaine du mois avait trait à une affaire du tribunal local impliquant Valérien Louis dit le Bourguignon[29]. Bourguignon était un ancien soldat du Régiment de Bourgogne en France qui était venu à l'île Royale travailler comme tailleur de pierre pour David-Bernard Muiron, entrepreneur en fortifications. En octobre 1743, Muiron avait présenté des allégations écrites au bailliage, le tribunal civil et correctionnel inférieur de Louisbourg, déclarant que Bourguignon avait volé chez lui durant une période de quatre mois: du fer, de l'acier, du chocolat, du café et des couteaux de table manquaient. Les allégations de Muiron firent l'objet d'une enquête en bonne et due forme au cours des mois suivants et Bourguignon fut détenu dans la prison de la caserne. En novembre et décembre 1743,

l'accusé fut interrogé à sept reprises devant le bailliage, présidé par le juge en fonction, Michel Hertel de Cournoyer. Les explications et dénégations de Bourguignon furent ensuite confrontées au témoignage de 40 témoins. L'enquête se poursuivit en janvier 1744 et Bourguignon fut de nouveau interrogé. Comme le tailleur de pierre persistait à proclamer son innocence, cette attitude incita le bailliage à recommander qu'on utilisât la question afin d'obtenir des aveux et le nom des complices éventuels. Le 28 février, le Conseil supérieur ou tribunal supérieur accepta cette recommandation. Le jour suivant, Bourguignon fut interrogé par le questionnaire de la colonie. Sept fois il fut soumis à la torture "du feu", probablement au moyen d'un tisonnier chauffé mais, après chaque

Même les incarcérations de courte durée à Louisbourg pouvaient être extrêmement déplaisantes. Les prisonniers n'étaient guère à l'abri de la vermine, du froid ou de l'humidité. De plus, on avait souvent recours à la question pour obtenir des renseignements et des aveux. (Photo: D Crawford.)

application, il protestait de son innocence. Le 1er mars, il fut encore interrogé par la cour mais il affirma encore qu'il n'était pas coupable. Pendant les mois qui suivirent, l'affaire resta au point mort et Bourguignon demeura emprisonné à la caserne.

L'étape suivante de l'affaire Bourguignon fut le dimanche 21 juin 1744, date où le procureur du bailliage, Jean Delaborde, présenta ses recommandations concernant le châtiment du tailleur de pierre. Delaborde qui avait la conviction qu'il était coupable conseillait que Bourguignon fût battu et fouetté par "l'éxécuteur de la haute justice" aux principaux carrefours de la ville, mis au pilori sur le quai, marqué au fer rouge sur l'épaule droite de la fleur de lys et commandé à ramer sur les galères du roi le reste de sa vie. À huit heures du matin le jour suivant, le bailliage se réunit dans la salle du Conseil supérieur pour décider de la sentence. Une fois de plus, Bourguignon fut amené devant le bailliage, questionné sur les vols et une fois de plus il nia être coupable. À la fin de la séance, le bailliage ratifia les recommandations de Delaborde demandant un châtiment public et une condamnation à perpétuité aux galères. L'affaire Bourguignon devait ensuite être présentée au Conseil supérieur pour l'audience et la sentence finales.

La question que se posaient ceux qui suivaient l'affaire, et il devait y en avoir beaucoup du fait que Bourguignon était apparemment bien connu dans la ville, ne devait pas tant être de savoir si oui ou non il était coupable mais quelle serait la décision finale concernant sa sentence. Le Conseil supérieur atténuait souvent la sentence du bailliage; aussi son sort n'était-il pas encore fixé avant que celui-ci ne se soit réuni. Tandis que Bourguignon attendait à la prison de la caserne sa dernière comparution, de nombreuses personnes de la ville discutaient de son cas et de son avenir. En fin de compte, le procureur du Conseil supérieur, Antoine Sabatier, recommanda le 1er octobre 1744 que Bourguignon fût pendu jusqu'à ce que mort s'ensuive et sa dépouille exposée sur un gibet qui devait être érigé sur le quai à proximité du pilori. La réaction du Conseil supérieur aux recommandations de Sabatier ne fut jamais connue: dans la nuit du 11 au 12 octobre 1744, Bourguignon s'enfuit de la prison de la caserne par un trou de 40 cm (16 pouces) dans la maçonnerie. Tailleur de pierre de son métier, il est possible que Bourguignon ait sauvé sa vie en pratiquant son art en prison[30].

Pour la plupart des habitants de Louisbourg, en particulier ceux qui vivaient du commerce et de la pêche, juin apporta un certain soulagement. Lorsqu'ils avaient appris que la guerre était déclarée, ils avaient entrevu tout d'abord un été de

harcèlement et craint d'être fait prisonniers par les corsaires de Nouvelle-Angleterre. Plus leurs investissements en mer étaient importants (cargaisons, équipages ou navires), plus ils étaient inquiets; cependant, pour l'instant, aucun navire de Louisbourg n'avait été perdu au profit des habitants de Nouvelle-Angleterre. Nul ne pouvait prévoir combien de temps durerait cette situation mais tous espéraient quelques semaines encore de relative liberté sur les mers. Au cours des messes dites pendant le mois, prêtres et paroissiens avaient sans doute rendu grâce à Dieu pour le succès que leur effort de guerre avait connu jusque-là. De même, les deux fêtes d'obligation de la fin du mois, la Saint-Jean-Baptiste (le 24 juin) et la Saint-Pierre et Saint-Paul (le 29 juin) avaient probablement donné lieu à des célébrations publiques et à des actions de grâce. En ces jours, les habitants avaient prié pour qu'eux-mêmes et leurs biens continuent à être épargnés par l'ennemi.

Juillet

La guerre: premiers revers, nouveaux espoirs

Il est plus que probable que dans les premiers jours du mois les gens de Louisbourg comptaient pour juillet sur autant de succès militaire qu'ils en avaient connu pendant le mois qui venait de s'écouler. En mer, deux corsaires de Louisbourg, le *César* et le *Cantabre*, devaient longer la côte de la Nouvelle-Angleterre pendant le mois pour intercepter des navires marchands britanniques, ce qui ne manquerait pas de rapporter gros. Tout le monde comprenait bien que les prises ne seraient pas aussi faciles qu'elles l'avaient été en juin lorsqu'on n'avait pour proies que des bateaux de pêche et des goélettes non armées mais il était pour l'instant difficile de ne pas se montrer optimiste. Le *César* et le *Cantabre* étaient tous deux bien armés et commandés par des marins de valeur (respectivement Philippe Leneuf de Beaubassin et Joannis Dolabaratz); on avait donc de bonnes raisons d'espérer qu'un certain nombre de prises seraient amenées dans le port de Louisbourg en juillet.

Dès la première semaine de juillet, le *César* et le *Cantabre* étaient à proximité de la côte du Massachusetts. Les deux corsaires furent séparés lorsqu'ils rencontrèrent un épais brouillard et du coup, ils allaient connaître un sort complètement différent. Les 5 et 6 juillet, le *César* de Beaubassin captura trois navires transportant des quantités de farine, d'huile, de poisson et autres provisions. Au moins l'une et, probablement même, les trois captures eurent lieu au large du cap Cod, à environ 12 lieues de Boston. Ses prises se rendirent sous bonne garde à Louisbourg où elles arrivèrent vers le milieu du mois. Entre-temps, le 4 juillet, le *Cantabre*, armé par Bigot, Duquesnel, Duvivier et le capitaine Dolabaratz lui-même au coût de plus de 17 500 livres était capturé au large du cap Cod par le *Prince of Orange*, un senau appartenant au gouvernement du Massachusetts et commandé par Edward Tyng[1].

La perte du *Cantabre* inaugurait une période de défense plus agressive de la part de la Nouvelle-Angleterre face aux corsaires français. Pendant tout le mois de juillet, les marchands des colonies américaines armèrent à leur tour des navires en corsaire pour riposter contre les Français. G.A. Rawlyk a écrit à ce sujet:

Edward Tyng (1683-1755) était le commandant du navire du Massachusetts, le *Prince of Orange* qui, le 4 juillet 1744, captura le corsaire de Louisbourg, le *Cantabre*, et son équipage de 80 hommes à 15 lieues au large du cap Cod. (Artist unknown, *Commodore Edward Tyng*. Yale University Art Gallery, The Mabel Brady Garvan Collection.)

Pour récompenser l'exploit de Tyng, les marchands de Boston lui firent présent d'une magnifique coupe en argent. (Jacob Hurd, *Two-handled Covered Cup*. Yale University Art Gallery, The Mabel Brady Garvan Collection.)

> on a évalué qu'en août, pas moins de huit corsaires de Rhode Island étaient partis en course contre les Français, cinq de Boston et un de New Hampshire ... Au début d'août, les corsaires français ne constituaient plus une menace immédiate pour le Massachusetts. Au contraire, les corsaires de Nouvelle-Angleterre s'étaient hardiment frayé un chemin dans les eaux françaises des environs du Cap-Breton et en septembre ils faisaient beaucoup de tort aux cargaisons à destination et en provenance de Louisbourg.[2] [Traduction]

Il était difficile de prévoir en juillet ce qui allait se passer en août et en septembre, mais lorsque la nouvelle de la capture du *Cantabre* atteignit Louisbourg, elle n'en dut pas moins être considérée comme un sérieux revers dans la guerre de course. Les plus consternés de tous étaient naturellement les parents et amis des 80 hommes d'équipage et les armateurs. La capture d'un corsaire de Louisbourg ne suffisait pas à elle seule à

mettre fin à la guerre de course mais celle-ci allait désormais perdre de son élan.

À la fin de juillet, les nouvelles de la perte du *Cantabre* furent en partie compensées par l'arrivée au port de deux navires anglais pris par le *Succès* de Morpain. Le 8 juillet, alors qu'il croisait dans les eaux de l'île Royale, le garde-côte avait d'abord donné la chasse au *Nancy* et plus tard au *Kingsbury*, capturant l'un et l'autre après une brève démonstration de la puissance de son tir. Les deux prises et leur cargaison furent amenées dans le port de Louisbourg dans la deuxième quinzaine du mois. Le dernier jour de juillet, François Bauchet de Saint-Martin, le corsaire qui avait connu tant de succès en juin, captura deux prises au large de Long Island dans le New York, avec le *Signe*. Le premier navire capturé, le *Guillaume Mery* (probablement le *William and Mary*) avait dans sa "cargaison" une grande quantité de charbon et 45 Irlandaises. Le *Signe* n'avait pas suffisamment de provisions pour nourrir son propre équipage et tous ses prisonniers; aussi lorsqu'il captura un baleinier plus tard ce jour-là, Saint-Martin transborda-t-il 28 de ses prisonniers dans le baleinier et le laissa aller[3].

Comme juillet tirait à sa fin, tout un chacun à Louisbourg devait réaliser que le cours de la guerre maritime avait changé. Pendant le mois de juillet on n'avait pas réussi à prendre la moitié des prises que l'on avait capturées en juin et aucune n'avait été capturée après le 8 juillet. Et, pour ajouter encore de l'ombre au tableau, on apprenait de sources diverses que de plus en plus de corsaires anglais ou de Nouvelle-Angleterre parcouraient les mers à la recherche de navires français. À la fin du mois, les colons apprirent probablement que huit bateaux de pêche de Louisbourg avaient été capturés sur les bancs au large de Terre-Neuve[4]. Seuls les plus optimistes refusaient de voir qu'avant qu'il ne soit longtemps, les corsaires ennemis commenceraient à anéantir le commerce dans les eaux voisines de l'île Royale. Quelques jours avant la fin du mois, Morpain fut relevé de ses fonctions de commandant de la goélette garde-côte, le *Succès* (affectée à une nouvelle mission), et se fit remettre le commandement temporaire du *Caribou*, un navire du roi à 52 canons récemment arrivé au port en provenance du Canada. On espérait qu'avec Morpain commandant le *Caribou*, la colonie reprendrait ses opérations d'offensive navale.

Si juillet était le mois où les habitants de la Nouvelle-Angleterre avaient finalement commencé à adopter une position agressive à l'égard de la guerre de course, ce fut aussi le mois où ils se mirent à prendre au sérieux l'éventualité d'une

Bien que cette vue du port eût été réalisée en 1751, Annapolis Royal avait dans l'ensemble le même aspect lorsque les Français et les Micmacs l'assiégèrent sept ans auparavant. (Archives publiques Canada, C 23022.)

attaque française d'Annapolis Royal. Certains administrateurs de la colonie anglaise avaient envisagé une offensive contre Annapolis Royal dès qu'ils avaient appris la déclaration de guerre. À la fin mai, alors que les Anglais n'étaient pas encore au courant de la chute de Canseau, les rumeurs d'une attaque imminente des alliés micmacs et français circulaient à Annapolis, causant "un exode sans précédent de femmes et d'enfants" vers la Nouvelle-Angleterre. Les craintes d'une attaque française ou d'une attaque conjointe menée par les Français et les Micmacs ne firent qu'augmenter lorsque la nouvelle du sort de Canseau atteignit la capitale de la Nouvelle-Écosse. Au Massachusetts, les nouvelles avaient causé un émoi semblable puisque la Chambre des Représentants avait fini par se rallier aux idées du gouverneur Shirley qui considérait qu'il fallait envoyer des renforts à Annapolis, faute de quoi la ville tomberait aux mains des Français. Autorisés le 23 juin et recrutés au cours des deux semaines suivantes, les premiers renforts (70 hommes environ) partirent de Boston le 12 juillet, le jour même où Annapolis Royal était attaqué[5].

Le détachement qui mit le siège devant Annapolis le 12 juin était constitué d'environ 300 guerriers micmacs et de quelques Français dont Jean-Louis Le Loutre, missionnaire auprès des Micmacs de Nouvelle-Écosse. Ils étaient arrivés à proximité

d'Annapolis le 11 juillet ou la veille. Le matin du 12 on lança la première attaque sur la ville. L'assaut semble avoir cessé rapidement étant donné que le feu de l'artillerie et des mousquets britanniques repoussa les Micmacs avant qu'ils ne puissent faire beaucoup de dommages. Quelques bâtiments furent incendiés et deux soldats anglais qui, désobéissant aux ordres, avaient franchi les fortifications, furent tués. Après avoir démontré leurs intentions, les Micmacs battirent en retraite pour se réfugier sur "une colline à environ un mille du fort. Là, ils décidèrent pour la plupart d'attendre l'arrivée des renforts de Louisbourg qu'on leur avait promis"[6]. Quatre jours plus tard, deux vaisseaux entraient dans le port d'Annapolis. Les Micmacs pensèrent qu'il s'agissait des navires transportant les renforts français attendus; les bateaux battaient pavillon britannique mais les Micmacs et probablement Le Loutre ainsi que les autres Français s'imaginèrent que les drapeaux n'étaient qu'une ruse. Ils se précipitaient sur la grève pour accueillir les soldats lorsqu'ils découvrirent leur méprise. Les navires étaient ceux-là mêmes qui avaient quitté le Massachusetts le 12 juillet (l'un était le *Prince of Orange* et l'autre était un navire de transport) et à eux deux ils transportaient les 70 soldats venus renforcer la garnison britannique. On comprend aisément que les Micmacs "aient pris la fuite à toutes jambes"[7]. Plus tard ce jour-là, le siège fut levé et les trois cents Micmacs ainsi que leurs conseillers français se replièrent sur les Mines.

L'échec de cette première tentative pour capturer Annapolis Royal ne peut être imputé à personne en particulier. De toute évidence, les Micmacs après avoir mis le siège devant le fort attendaient un soutien naval français et des renforts de Louisbourg qui ne vinrent jamais. Cette apparente mauvaise foi des Français s'explique probablement par les difficultés de communication qu'éprouvaient les autorités de Louisbourg qui ne purent contacter leurs alliés de Nouvelle-Écosse. L'agent de liaison auprès des alliés était l'abbé Le Loutre. Ce dernier avait séjourné à Louisbourg pendant plusieurs jours en mai 1744[8] et avait probablement pendant son séjour discuté de la possibilité d'une attaque d'Annapolis Royal par ses paroissiens, les Micmacs. Si l'on en juge par la réaction des Micmacs à l'arrivée des navires britanniques à Annapolis le 16 juillet, Duquesnel avait dû laisser entendre à Le Loutre qu'il pouvait espérer de l'aide de Louisbourg pour la mi-juillet. Le Loutre et les chefs micmacs décidèrent de l'offensive en se fondant sans doute sur cet espoir. Malheureusement pour la cause des Français et des Micmacs, Duquesnel fut incapable de tenir sa promesse.

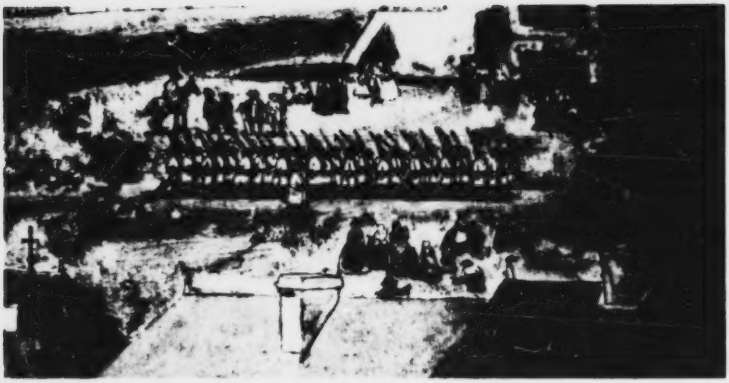

Défilant sur la place d'armes sous l'oeil attentif des officiers d'état-major, l'on peut voir les 33 officiers et hommes de troupes qui constituaient le noyau du détachement qui allait plus tard assiéger Annapolis Royal. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

Lors de la visite de Le Loutre à Louisbourg en mai, Duquesnel pensait que deux navires de guerre, le *Caribou* (52 canons) et l'*Ardent* (64 canons) seraient dans la capitale en juin ou au début juillet. Quelque temps plus tard, il apprit que les navires n'arriveraient pas aussi tôt que prévu. Étant donné le besoin urgent de navires corsaires et d'un navire garde-côte, on ne pouvait faire appel à aucun navire à ce moment-là pour une expédition contre Annapolis Royal. On suppose que Duquesnel envoya un message à Le Loutre l'avisant de la nécessité de retarder l'attaque, mais soit que le missionnaire et les chefs micmacs décidèrent de faire fi du message, soit que la dépêche, ce qui est le plus probable, n'atteignit pas sa destination à temps, on lança l'attaque le 12 juillet. Le résultat fut un court siège inefficace qui laissa sans doute les alliés micmacs "pleins d'amertume et désabusés tandis que les Acadiens n'étaient guère impressionnés par la puissance française"[9].

Lorsque Duquesnel et les officiers supérieurs de la garnison de Louisbourg apprirent le siège prématuré d'Annapolis Royal et le retrait qui s'ensuivit, ils furent contrariés et déçus mais ils ne voulaient pas abandonner l'idée de capturer le seul établissement britannique restant en Nouvelle-Écosse. En dépit du revers et de l'arrivée des renforts de Nouvelle-Angleterre, les chances de succès étaient encore bonnes pourvu que l'on puisse

agencer convenablement les diverses pièces de l'échiquier. Parmi toutes les pièces, la flotte de soutien était la plus difficile à mettre en place ou à coordonner. Jusqu'à ce que le *Caribou* et l'*Ardent* ne pénètrent dans le port de Louisbourg, l'on n'avait aucune garantie qu'une expédition à Annapolis bénéficierait de leur protection. Enfin, vers la fin de juillet, le *Caribou* entra dans le port. Duquesnel croyait apparemment que l'*Ardent* serait également bientôt dans la capitale et qu'il pourrait poursuivre sa route vers la baie de Fundy puisqu'à la fin du mois il avait donné des ordres en vue d'une nouvelle expédition contre la capitale de Nouvelle-Écosse.

Le plan auquel Duquesnel donna son appui à la fin de juillet combinait les éléments de deux propositions différentes présentées pendant les années 1730. En bref, le plan adopté en 1744 était d'envoyer un contingent de troupes régulières de l'île Royale qui débarqueraient dans l'isthme de Chignecto. De là, elles devaient gagner Annapolis Royal par voie de terre en recrutant des volontaires au fur et à mesure qu'elles traverseraient les nombreux établissements acadiens sur leur chemin. À Annapolis, le détachement français devait être rejoint par quelques centaines d'alliés micmacs. Les troupes supplémentaires, les approvisionnements nécessaires pour tenir le siège et le soutien naval fournis lorsque le *Caribou* et l'*Ardent* arriveraient à Annapolis. En plus des fournitures et des troupes qu'ils transporteraient, les vaisseaux de guerre étaient un élément essentiel du plan parce qu'ils devaient empêcher d'autres renforts d'atteindre la capitale de la Nouvelle-Écosse. En théorie, c'était un plan réalisable avec de bonnes chances de réussir; en pratique, des difficultés pouvaient survenir à bien des égards.

Le 29 juillet, la première étape du plan destiné à prendre Annapolis Royal fut mise à exécution lorsque cinq navires quittèrent Louisbourg à destination de l'île Saint-Jean et de Chignecto ensuite. À la tête de l'expédition, on trouvait le capitaine François Du Pont Duvivier, l'heureux chef de l'attaque de mai sur Canseau. Il y avait également trois officiers subalternes: Louis Du Pont Duchambon de Vergor, "enseigne en pied", Michel Rousseau, "enseigne en second" et Gobet (très probablement de Caubet), "enseigne en second". Duvivier était à bord de la goélette le *Succès*, le garde-côte de l'île Royale avant qu'on lui confiât la tâche d'escorter cette expédition à l'île Saint-Jean. Le reste du détachement - les officiers subalternes, neuf cadets, un sergent et 19 soldats - voyageaient dans quatre bateaux plus petits. Au début d'août, les cinq navires avaient atteint Port Toulouse[10]. La première étape du

voyage vers Annapolis et de la tentative pour reprendre l'Acadie était accomplie. Les opérations les plus difficiles étaient encore à venir, en août et en septembre.

La vie quotidienne

Pendant tout le mois de juillet, les principales préoccupations des habitants de Louisbourg restèrent liées à la guerre. Avec les allées et venues des corsaires et des autres navires, l'offensive manquée des Micmacs contre Annapolis Royal et le départ à la fin du mois de la seconde expédition de Duvivier, des douzaines d'anecdotes relatives à la guerre circulaient dans la ville.

L'un des sujets de la "période de guerre" qui continuait le plus à passionner les gens au début de juillet était le sort des prisonniers anglais et tout ce qui se rattachait à ces derniers. À un moment donné durant les huit ou dix premiers jours du mois, deux navires arborant un pavillon blanc et emportant quelques prisonniers quittèrent Louisbourg pour se rendre à Boston. À bord de l'un des bateaux il y avait "cinq prisonniers" et un certain nombre de femmes de soldats tombées aux mains des Français à Canseau avec leurs enfants. L'autre navire, le ***Ranger***, goélette appartenant à John Bradstreet et capturée dans l'opération lancée sur Canseau, transportait 14 "soldats estropiés des compagnies de Canseau, la famille du commandant de Canseau et Bradstreet lui-même". Ces deux groupes furent autorisés à quitter Louisbourg afin que Bradstreet pût porter au gouverneur Shirley la lettre de Duquesnel proposant un échange de prisonniers. Avec les prisonniers, Duquesnel envoyait à Shirley un tonneau de vin blanc, cadeau marquant sa courtoisie et gage de sa bonne foi dans l'exécution du marché proposé[12]. On ne sait pas si le petit peuple de Louisbourg était au courant du projet d'échange de prisonniers mais dans le cas contraire les hypothèses sur les raisons de la libération de certains prisonniers devaient aller bon train. Étant donné la rareté des provisions de la ville cet été-là, quelques-uns au moins devaient évoquer la possibilité d'un tel échange.

La goélette de Bradstreet atteignit Boston le 17 juillet, deux jours après l'autre bateau. Le gouverneur Shirley ne montra aucune hâte à répondre à la lettre de Duquesnel. Se demandant lequel des deux camps bénéficierait d'un échange de prisonniers, Shirley pesa la question près de 3 semaines avant de répondre le 6 août qu'il agréait ce projet d'échange mais uniquement contre

des soldats britanniques valides; quant aux malades et aux blessés, aux femmes et aux enfants, Duquesnel pouvait également les envoyer à Boston mais il n'y avait pas à espérer de prisonniers français en échange. La lettre de Shirley, accompagnée d'un présent de trois dindes et d'une barrique de bière anglaise[13] n'arriva pas à Louisbourg avant la fin août ou au début de septembre à cause des difficultés que Bradstreet eut à engager un équipage pour ramener sa goélette à l'île Royale. Bradstreet avait espéré qu'elle serait manoeuvrée par les prisonniers français de retour mais Shirley fit échouer son plan en ne remettant que trois Français en échange du groupe que Duquesnel avait envoyé. Bradstreet avait donc dû trouver d'autres marins britanniques désireux de faire voile sur Louisbourg avant de pouvoir quitter Boston. À Louisbourg, Duquesnel, Bigot et leurs conseillers supérieurs passèrent la moitié de la deuxième quinzaine de juillet à se demander comment Shirley avait réagi à l'idée de l'échange et quand Bradstreet serait de retour avec la réponse du gouverneur[14].

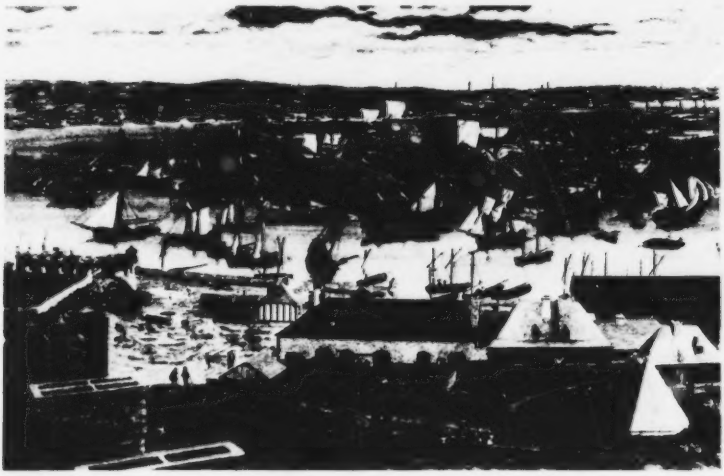

Au milieu de l'été de 1744, le port était encombré. Il y avait les six navires de la Compagnie des Indes, les plus gros navires marchands que l'on eût jamais vus à Louisbourg, les navires britanniques capturés par les corsaires français au début de l'été et le trafic habituel du port. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

Avec le départ de deux navires transportant des prisonniers à Boston au début juillet, l'attention des gens de la ville se tourna vers les questions maritimes. Au milieu du mois, les trois navires capturés au large du cap Cod par le *César* de Beaubassin furent ramenés dans le port. Impressionnante en soi, l'arrivée de ces navires fut probablement particulièrement remarquée du fait qu'elle apportait la nouvelle de la perte de Dolabaratz et des 80 hommes du *Cantabre* au large de la Nouvelle-Angleterre. Quelques jours après, les deux navires capturés par le *Succès* de Morpain entrèrent dans le port, et ces prises ont peut-être contribué à donner à de nombreux colons l'impression que les Français étaient encore victorieux sur mer. Il fallut attendre la fin du mois pour que la plupart des gens comprennent clairement que les corsaires de Louisbourg avaient moins bien réussi en juillet qu'en juin.

L'arrivée des corsaires avec leurs prises et les récits d'aventures furent presque éclipsés par un autre événement excitant et inhabituel qui allait marquer la vie de Louisbourg en juillet. À la surprise de tous, à part les autorités de la ville, d'énormes navires transportant des marchandises et appartenant à la Compagnie des Indes qui détenait le monopole du commerce français avec l'Extrême-Orient, entrèrent dans le port à leur retour de l'Inde vers la France. Le 16 juillet, le *Philibert* mouillait dans le port de Louisbourg et le jour suivant c'était le tour de l'*Argonaute*. Cinq jours plus tard, un autre navire donnait dans le port et le 27 juillet 2 autres encore. Le 12 août, un sixième et dernier navire arrivait des Indes orientales (on en attendait un septième mais il n'atteignit jamais Louisbourg). Étant donné leur énorme tonnage, ils étaient parmi les plus gros navires marchands ayant jamais visité la capitale de l'île Royale[15]. Leurs cales contenaient de riches cargaisons de thé, de porcelaine, de café et autres marchandises de l'Extrême-Orient. Ces navires de la Compagnie des Indes étaient ceux dont Maurepas avait au printemps confidentiellement annoncé à Bigot la venue à un moment donné au cours de l'été. Le jour même où Bigot reçut la dépêche du ministre, le 3 mai, certains de ces navires contournaient le cap de Bonne-Espérance[16]. Vers la fin de mai, les navires lourdement chargés atteignirent l'île de l'Ascension au milieu de l'Atlantique où ils reçurent l'ordre de cingler sur Louisbourg à cause de la guerre[17].

Lorsque le premier de ces navires atteignit la capitale à la mi-juillet, l'effet sur Louisbourg dut être considérable. Leur taille, leur cargaison et les pays exotiques où ils avaient jeté l'ancre, tout sortait de l'ordinaire. Pendant la période où les six

navires furent dans le port, le port et les rues de la capitale changèrent d'aspect. Le nombre total des membres de l'équipage des six navires était d'environ 700[18]. De nombreux marins "étaient mal en point à leur arrivée" et on les envoya à l'hôpital; mais lorsqu'arriva le dernier vaisseau c'est les deux tiers de l'équipage que l'on dut hospitaliser (84 sur 120)[19]. Naturellement, tous les marins n'étaient pas malades et certains allaient à terre à un moment donné de la journée. Nul doute que les cabaretiers de la ville durent faire de meilleures affaires que d'habitude étant donné que les équipages des navires étanchaient leur soif et n'avaient pas d'efforts à faire pour captiver les auditeurs de Louisbourg par des récits fascinants sur les lieux et les gens étranges qu'ils avaient vus. Pour le colon moyen, les histoires des marins parlaient de mondes et de coutumes qu'ils n'avaient jamais imaginés, encore moins vus, et les récits les plus mémorables durent faire plusieurs fois le tour de la ville au cours de l'été. Même si l'arrivée de la flotte de la Compagnie des Indes était une conséquence de la guerre avec la Grande-Bretagne, ce fut en réalité au vrai sens du terme une diversion aux préoccupations de la guerre pour les gens de Louisbourg. Son arrivée fut un événement unique, inattendu, qui amena des centaines de marins et donna à la capitale de l'île Royale un air d'animation et un certain charme exotique.

L'arrivée des navires qui faisaient le service des Indes orientales ne fut pas la seule diversion en juillet. Sur le plan personnel, les cinq naissances qui eurent lieu au cours du mois furent des événements importants pour ceux qui connaissaient les familles concernées. Deux de ces naissances méritent d'être signalées: celle d'un garçon, le 19 juillet, fils d'André Carrerot, magasinier du roi et conseiller au Conseil supérieur, et de Marie-Josephte Chéron, et celle d'une fille née du marchand Michel Rodrigue et de sa femme Marguerite Lartigue, le 21 juillet. Le lendemain de leur naissance, les nouveau-nés furent baptisés en la chapelle de la caserne par le curé de Louisbourg, Athanase Guégot. Il n'y eut aucun mariage en juillet et une seule inhumation dans le cimetière paroissial, celle d'un Irlandais nommé Thomas Bernard[20]. Bernard était soit l'un des prisonniers pris au cours de l'été, soit l'un des nombreux domestiques irlandais travaillant dans les familles de Louisbourg en 1744.

Le bruyant échange d'insultes qui eut lieu un vendredi soir au début du mois[21] dut contribuer également à détourner de la guerre l'attention du peuple. Que l'on ait été témoin des

vociférations ce soir-là ou qu'on en ait simplement entendu parler le jour suivant, l'événement ne manqua pas d'entraîner une nuée de commérages à Louisbourg. L'incident commença vers neuf heures du soir le 3 juillet. Une fenêtre fut brisée dans la maison de Quentin Lelievre, rue Saint-Louis, et pensant que c'était sa fille qui en était la cause, la femme Lelièvre, Angélique Butel, commença à frapper sa fille. Servanne Bonnier, l'épouse du boucher Pierre Santier marchait dans la rue, un jeune enfant dans les bras, lorsqu'elle entendit le boucan qui venait de la maison Lelievre et se présenta à la porte de la maison pour intercéder en faveur de l'enfant. Une discussion violente s'ensuivit au cours de laquelle Servanne Bonnier lança un chapelet d'accusations provocatrices à Angélique Butel. Les injures étaient graves. Elle accusait notamment Butel d'avoir mis au monde deux enfants en France dont son mari n'était pas le père, d'avoir déjà tué l'un de ses enfants et de vouloir tuer de la même façon la seule enfant qui lui restait. La phrase la plus frappante prononcée par Bonnier était qu'elle n'était qu'"une Bougre de putain qui aimait bien à Baiser mais qu'elle n'aimoit point ses enfans". Butel répliqua du tac au tac en disant que toute la famille Bonnier était bonne à pendre et que Servanne Bonnier elle-même ne pouvait rentrer en France à cause de l'enfant illégitime qu'elle avait eu à Louisbourg dix ans auparavant. Une troisième femme qui rendait visite à Butel et se trouvait dans la maison Lelievre à ce moment-là, Marie Madelaine Isabel, quitta alors la maison en emmenant avec elle la fille que Butel battait lorsque la dispute avait commencé. Servanne Bonnier puis Angélique Butel la suivirent de l'autre côté de la rue jusqu'à l'auberge tenue par le mari d'Isabel, Nicolas Deschamps. À ce moment-là, la dispute avait captivé l'intérêt d'un certain nombre de voisins et de piétons qui se trouvaient à portée de voix. Angélique Butel apparemment décida rapidement qu'elle en avait assez entendu et retourna chez elle de l'autre côté de la rue. Encore en fureur, Servanne Bonnier la poursuivit en réitérant les accusations qu'elle avait portées depuis le début. Bien que Butel eût fermé sa porte et cessé de participer au concert d'injures, Bonnier continua à lancer des insultes devant la maison de Butel. Parmi les nombreuses personnes qui entendirent Servanne Bonnier, il y avait trois capitaines de bateau et un sergent des "cannoniers-bombardiers" qui revenaient d'une promenade à la brune. Ces derniers et d'autres affirmèrent par la suite dans leur témoignage que Servanne Bonnier était restée dans la rue traitant Butel de "putain" et "d'ivrognesse" et soutenant qu'elle

était coupable du meurtre d'un de ses enfants.

Angélique Butel fut naturellement ulcérée par les insultes et les allégations que Servanne Bonnier avait faites à son égard en public. Le lendemain, le 4 juillet, elle déposa une plainte écrite devant le juge du bailliage alors en exercice, Michel Hertel de Cournoyer. Dans sa déposition, elle donnait sa version de l'incident et demandait que Bonnier soit condamnée à une amende de 500 livres et contrainte à présenter des excuses publiques pour les propos diffamatoires qu'elle avait tenus. L'amende était une question secondaire; en fait, elle devait être versée aux pauvres de la paroisse. Ce qu'Angélique Butel désirait surtout, c'était une rétractation de ce qui avait été dit et la réparation publique de son honneur. Cournoyer traitait rapidement les plaintes et le 6 juillet à neuf heures du matin il ouvrit une enquête sur l'affrontement verbal Butel-Bonnier. Au cours de l'information, ce lundi-là, treize témoins firent une déposition sur ce qu'ils avaient vu et entendu. Le jour suivant, Servanne Bonnier présenta un exposé de sa version des faits. Il

Louisbourg était une ville qui comptait de nombreuses tavernes où le rhum et le vin, les conversations animées et les jeux de cartes aidaient à passer les soirées. (Photo: M. LeBlanc.)

Des repas simples mais copieux comme le plat de poisson que l'on voit servir ici figuraient couramment au menu de la plupart des tavernes. (Photo: M. LeBlanc.)

était bien sûr très différent de la version de Butel et mettait l'accent comme il se doit sur les épithètes diffamatoires que Butel avait servies à Bonnier. Quelques jours plus tard, Servanne Bonnier fut sommée de comparaître devant le bailliage le 17 juillet pour subir un interrogatoire. Elle comparut comme on lui demandait et nia la plupart des accusations que Butel avait portées contre elle, en déclarant que c'était le bien-être de l'enfant de Butel qui avait surtout motivé son intervention. Les déclarations de Servanne Bonnier devant le bailliage durent être convaincantes car par la suite la cour semble avoir perdu tout intérêt pour cette affaire d' "injures verbales" et cessa les poursuites. À la fin du mois,

Les jeux de hasard comme le jaquet étaient extrêmement populaires au XVIIIe siècle, en particulier dans des villes comme Louisbourg où les riches disposaient de bien peu de distractions. (Photo: D. Crawford.)

Angélique Butel essaya de pousser la cour pour qu'elle règle la question mais aucun jugement final ne fut jamais rendu.

Bien que l'affaire se fût terminée en queue de poisson, nul doute que, comme l'arrivée des navires de la Compagnie des Indes, l'affaire Butel-Bonnier fit quelque peu oublier aux gens de Louisbourg leurs préoccupations au sujet de la guerre; cependant, vers la fin de juillet, leur attention fut de nouveau concentrée sur les événements de la guerre. Le départ, le 29 juillet, d'un détachement des compagnies franches commandé par le capitaine François Du Pont Duvivier pour capturer Annapolis Royal, était un événement qui ne pouvait passer inaperçu. Certains et notamment Duvivier lui-même étaient nés à Annapolis Royal qui était alors possession française et s'appelait Port-Royal. La plupart des habitants de Louisbourg n'avaient pas le même attachement pour la ville mais ils

savaient néanmoins que c'était la capitale historique d'un territoire qui avait été d'abord colonisé par les Français cent cinquante ans plus tôt. Maintenant sous la domination britannique, la ville restait le seul obstacle au rétablissement de la propriété française sur tout ce qui était autrefois l'Acadie. Si l'expédition se passait bien, le rêve de nombreux colons deviendrait réalité: l'Acadie pourrait être réunie à l'île Royale avant la fin de l'été. On ne sait pas si le public était au courant de la destination finale de la flotte mais si ce fut le cas les vaisseaux durent quitter le port accompagnés des voeux sincères de succès formulés par tous les habitants.

Pour ceux qui croyaient aux présages, l'expédition ne commença pas bien. Le 30 juillet, de violents vents debout contraignirent les bateaux à chercher un bon mouillage, certains s'ancrèrent à Gabarus tandis que d'autres revenaient à Louisbourg attendre que le temps change. Pendant que les cinq navires refaisaient voile vers la côte de l'île Royale, d'autres renforts britanniques étaient envoyés de Boston à Annapolis Royal[22]. Juillet se terminait donc sur les manoeuvres de Duquesnel et de Shirley en vue de gagner ou de conserver la maîtrise de la Nouvelle-Écosse.

Août

La guerre: la traversée de l'Acadie, le blocus du port

L'expédition contre Annapolis Royal préparée par les Français devait être l'offensive militaire décisive de la deuxième partie de l'été de 1744; cependant, dans son déroulement, très peu de choses se passèrent comme prévu et en fin de compte elle échoua lamentablement. On ne saura jamais dans quelle mesure le petit peuple de la ville était au courant de l'expédition, mais tout porte à croire, étant donné la façon dont les rumeurs se répandaient à propos des autres événements militaires de 1744, qu'à la mi-août au plus tard, les colons étaient au courant de la tentative d'arracher des mains des Anglais la maîtrise de la Nouvelle-Écosse. Compte tenu de l'échec du siège des Micmacs à la mi-juillet et de l'attitude plus agressive adoptée par les habitants de la Nouvelle-Angleterre, tout le monde devait savoir qu'Annapolis Royal ne tomberait pas aussi facilement que Canseau. Néanmoins, on devait en général espérer que la seconde expédition de Duvivier pourrait changer l'issue de la guerre en faveur des Français.

Même pour les autorités de la colonie, il était difficile de suivre la progression de la troupe sur le continent. Les meilleures sources d'information étaient les messagers transportant les dépêches de Duvivier à Duquesnel mais il n'en arrivait sans doute pas assez fréquemment pour satisfaire la curiosité de chacun. L'on désirait en effet savoir comment se déroulait l'expédition ou si les Acadiens et les Micmacs se ralliaient à la cause des Français. Pour trouver des réponses à ces questions, les gens se tournaient probablement vers ceux qui connaissaient bien l'Acadie ou mieux encore vers les hommes des navires de commerce ou de charge revenant de la région. Naturellement, quelle que fût la provenance des informations sur l'Acadie, les nouvelles rapportées accusaient à coup sûr un retard d'au moins une ou deux semaines sur la réalité. La seule chose dont on pût être certain était qu'au moment où les gens de Louisbourg entendaient parler d'un événement, celui-ci avait depuis longtemps eu lieu.

La première étape de l'expédition de Duvivier après son départ de Louisbourg, le 29 juillet, était Port Toulouse.

Entravés par des vents contraires, les cinq navires n'atteignirent pas leur destination avant le 2 août[1]. Une fois à terre, Duvivier se mit à l'oeuvre afin d'obtenir le soutien des Micmacs dans l'attaque d'Annapolis Royal. On demanda au lieutenant Pierre Benoist, commandant de Port Toulouse, d'envoyer un mot à ses alliés micmacs pour que ceux-ci retrouvent la troupe de Duvivier aux Mines, plus tard au cours de l'été. Dans l'espoir d'inciter le plus de Micmacs possible à donner leur soutien à l'attaque, Duvivier laissa certains présents destinés à être envoyés aux bandes de la région du cap de Sable à la pointe sud-ouest de la Nouvelle-Écosse. Deux chefs micmacs se trouvaient par hasard à Port Toulouse quand Duvivier arriva; il leur fit donc part personnellement de ses intentions et leur remit des provisions de pain dans l'espoir qu'avec leurs guerriers ils arriveraient à se rendre directement au rendez-vous sur le continent. L'une des dernières dispositions qui fut vraisemblablement prise à Port Toulouse fut de convaincre l'abbé Pierre Maillard, le missionnaire des Micmacs de l'île Royale de se joindre à l'expédition. Maillard était à coup sûr avec Duvivier sur le continent et il est probable qu'il se joignit à la troupe lorsque celle-ci s'arrêta à Port Toulouse. Ayant fait tout ce qui était en son pouvoir pour s'assurer le concours des Micmacs lors de l'offensive, Duvivier se prépara à quitter Port Toulouse. Avant de partir il écrivit à Duquesnel pour le mettre au courant de tout ce qui s'était passé depuis son départ de Louisbourg. Bien que le contenu de son rapport fût secret, les nouvelles de ses faits et gestes circulèrent probablement dans Louisbourg peu après que le messager fut revenu dans la capitale au début août.

Lorsque l'expédition quitta Port Toulouse, le 3 août, semble-t-il, elle eut de nouveau à faire face à de violents vents debout et fut contrainte à jeter l'ancre. Désireux de profiter de ce retard, Duvivier écrivit à l'abbé Le Loutre sur le continent pour lui demander d'user de son influence afin que la route du rendez-vous aux Mines à destination d'Annapolis Royal fût bien gardée. Le message secret fut confié au capitaine d'un petit bateau de pêche mettant le cap sur Tatamagouche. De là, le message devait être acheminé par voie de terre jusqu'au bassin des Mines. Le 4 août, le temps devint favorable et les navires partirent pour l'île Saint-Laurent. Deux jours plus tard, ils entraient dans Port La Joye. C'était la fin du voyage pour le *Succès*. En effet, la goélette avait accompagné les quatre petits bateaux afin de les protéger des attaques éventuelles des corsaires britanniques. Une fois l'étape maritime du voyage pratiquement accomplie, le *Succès* fut laissé au commandant de

l'île Saint-Jean (le nouveau lieutenant du roi de l'île Royale), Louis du Pont Duchambon, qui fit voile aussitôt vers Louisbourg.

Si Duvivier perdait son soutien naval à l'île Saint-Jean, il gagnait en revanche des soldats. Il prit avec lui deux officiers subalternes de la garnison de l'île, dont l'un était son frère, Joseph Du Pont Duvivier et l'autre, le chevalier Duchambon, probablement Jean-Baptiste-Ange du Pont Duchambon, fils de Louis du Pont Duchambon. (Duvivier lui-même était un neveu de Louis du Pont Duchambon qui avaient quatre fils et trois neveux officiers de l'armée en 1744.) Deux cadets et 18 soldats se joignirent également à lui. Avec ces renforts, l'expédition de Duvivier comptait au total cinq officiers, 11 cadets, un sergent et 37 soldats.

Ne s'étant arrêtés qu'un seul jour à Port La Joye, les petits bateaux firent voile vers l'isthme de Chignecto. Le 8 août, ils accostaient au rivage de la baie Verte. Ils avaient atteint l'arrière pays de l'Acadie.

Duvivier et son détachement quittèrent la baie Verte le jour même de leur accostage pour s'enfoncer dans les terres. Cinq jours plus tard, par une pluie battante, ils atteignaient la localité acadienne de Beaubassin de l'autre côté de l'isthme. À la première maison où il se présenta, Duvivier fut chaleureusement accueilli par un vieil homme et sa femme qui avaient connu ses parents, des années auparavant à Port Royal. Il crut probablement d'après la chaleur de cet accueil que les Acadiens le soutiendraient et sans perdre un instant il essaya de ranimer le courage des jeunes gens de la famille afin qu'ils se joignent à l'expédition "pour défendre leur liberté et la tranquilité de leur religion". Avant que le jour ne fût tombé, il s'assura qu'un corps de garde avait été établi et s'installa dans l'une des maisons du lieu.

Le lendemain, le 14 août, Duvivier consacra sa journée à faire le tour des habitants de la localité pour leur dire qu'il était venu les délivrer des Anglais et exhorter les jeunes gens à se rallier à sa cause. Pendant les deux jours qui suivirent, (le 15 août, jour de l'Assomption et le dimanche 16 août), Duvivier répéta ses exhortations à de vastes assemblées à la sortie de l'église paroissiale, après la messe. À la messe du 15 août, l'abbé Maillard usa de son influence pour gagner le soutien des Acadiens par un vibrant discours. Durant la réunion du dimanche, Duvivier amena ses troupes à crier par trois fois "Vive Le Roy et La Réligion Romaine". Les trois quarts des habitants se joignirent à eux avec ferveur et Duvivier vit dans leur réaction le signe de leur profond attachement à la cause

française; cependant, quand arriva le moment de dresser la liste des hommes qui voulaient vraiment se joindre à l'expédition, l'enthousiasme faiblit. Seules quelques rares personnes étaient intéressées à prendre les armes dans l'attaque du fort anglais. D'autres volontaires furent constitués en compagnie mais comme ils refusaient de quitter la région de Beaubassin ils n'étaient guère utiles à Duvivier. Il fut certainement très déçu par le peu d'empressement des Acadiens à se soulever massivement contre les Anglais et la lettre qu'il écrivit à Duquesnel plus tard dans la journée du dimanche devait faire état de cette déception. Louisbourg dut être en proie au même abattement lorsque les premières rumeurs de la quasi-défection des Acadiens commencèrent à circuler dans la capitale.

Le lundi 17 août, Duvivier regarda son détachement de soldats accompagnés de quelques Micmacs et d'une poignée de volontaires acadiens partir pour les Mines dans deux petits bateaux. Le jour suivant, il quitta à son tour Beaubassin avec l'espoir d'obtenir un meilleur soutien des Acadiens plus près d'Annapolis. Deux jours plus tard, il arrivait aux Mines où il essaya sur le champ d'enflammer la foule à l'idée d'une attaque contre les Anglais. Le 21 août, Duvivier envoya deux de ses officiers demander aux représentants des établissements acadiens voisins de se joindre à lui. En attendant leur réponse, il s'adressa aux missionnaires de la région dans l'espoir d'arriver à les convaincre d'user le plus possible de leur influence pour inciter leurs paroissiens à prendre les armes contre les Britanniques. Comme à Beaubassin, Duvivier rencontra une population bien peu empressée à se joindre à l'expédition. Tous étaient prêts à lui prodiguer encouragements et sympathie, mais guère plus. En réalité, certains Acadiens étaient même opposés à l'envoi d'autres provisions à Louisbourg. On triompha de cette opposition mais l'on ne put pas vaincre leur répugnance à prendre les armes.

Les seuls renforts appréciables qui vinrent grossir le corps expéditionnaire furent 70 guerriers malécites (de la région qui correspond maintenant à la vallée de la rivière Saint-Jean ou Nouveau-Brunswick) qui arrivèrent aux Mines le 27 août. On leur distribua des armes à feu le 28 août et le lendemain Duvivier donna une fête en leur honneur au cours de laquelle il prononça un discours destiné à impressionner et à exhorter les alliés. Le jour suivant, l'on remit de la poudre et des balles aux Malécites pour leurs armes à feu. Dans la même journée du 30 août, les 70 Malécites, la cinquantaine de soldats français, le petit groupe de Micmacs et les quelques Acadiens quittèrent les Mines en empruntant la piste d'Annapolis Royal. En quelques

jours, la troupe atteindrait la capitale de la Nouvelle-Écosse, mais avec beaucoup trop peu d'hommes pour obliger le fort à se rendre. Étant donné le manque d'ardeur des Acadiens à répondre à l'appel de Duvivier, le succès de l'offensive ne dépendait plus maintenant que de l'envoi des navires de soutien et de renforts de Louisbourg. Sur le chemin qui le conduisait à Annapolis, Duvivier dut repasser dans sa mémoire les déceptions qu'il avait eues dans les établissements acadiens. Il ne savait aucunement ce que septembre lui réservait et son esprit ne pouvait se détacher du problème des vaisseaux de soutien sur lesquels son plan reposait. Les vaisseaux viendraient-ils à temps?

Les navires tant attendus et si indispensables à l'expédition étaient le *Caribou* et l'*Ardent*. Le *Caribou* était arrivé à Louisbourg avant le départ de Duvivier et l'*Ardent* ne devait pas tarder. En fait, l'*Ardent* n'atteignit Louisbourg que le 16 août, date à laquelle Duvivier était depuis quatre jours à Beaubassin. Lorsque l'*Ardent* pénétra dans le port, Duquesnel communiqua au commandant du vaisseau de guerre, Jérémie de Meschin, le plan de l'attaque d'Annapolis Royal et le rôle envisagé pour son navire. Meschin signala à Duquesnel que le navire avait besoin de réparations et notamment que le beaupré était brisé. Ceci signifiait qu'il ne pourrait appareiller pour la Nouvelle-Écosse avant le 5 ou 6 septembre, soit près de trois semaines plus tard[2]. Dès qu'il apprit la nouvelle, Duquesnel dépêcha un officier subalterne de la garnison, De Renon, pour informer Duvivier que les navires arriveraient à Annapolis le 8 septembre[3]. À la fin d'août, De Renon n'avait pas encore retrouvé Duvivier de sorte que le commandant de l'expédition d'Acadie continua d'ignorer à quel moment arriveraient les navires de soutien, et même s'il pouvait compter sur eux.

Tandis que l'expédition de Duvivier avançait vers Annapolis Royal, la guerre en mer avait connu de nombreuses péripéties. Quoique les corsaires de Louisbourg eussent fait quelques prises en août, il devint évident pour tous que la fortune de la guerre avait définitivement tourné en faveur des Britanniques. Du côté français, le 5 août, Saint-Martin, commandant du *Signe* avait capturé son troisième vaisseau en six jours dans les eaux britanniques (les deux autres avaient été pris au large de Long Island le 31 juillet). Neuf jours plus tard, Morpain, à bord du vaisseau du roi, le *Caribou*, reprenait au large de Terre-Neuve un navire français qui avait été capturé au préalable par les Anglais et interceptait ensuite une goélette britannique[4]. Les deux prises et les bateaux capturés par Saint-Martin au large des colonies américaines furent amenés dans le port de

Louisbourg à la mi-août. Sans doute au grand désappointement des colons, Morpain abandonna le commandement du *Caribou* peu après que l'*Ardent* fut arrivé au port le 16 août, sous prétexte que le bateau devait être préparé pour l'expédition d'Annapolis. Il est probable que de nombreuses personnes pensaient que le *Caribou* eût mieux contribué à l'effort de guerre en croisant au large de l'île Royale sous le commandement de Morpain[5].

En réalité, on se préoccupait beaucoup plus de la présence des corsaires et des navires de guerre anglais au large des côtes de l'île Royale (qui coupaient les routes de navigation à destination et en provenance de la capitale) que de prendre Annapolis. Entre le 3 et le 10 août, au moins cinq navires français furent capturés tout près de Louisbourg. Trois des captures (deux bateaux de pêche et un navire marchand transportant une précieuse cargaison de vin, de Bordeaux, d'eau-de-vie et de soie) furent le fait de deux corsaires armés dans les colonies américaines. Les deux autres étaient des vaisseaux de fort tonnage qui furent interceptés à une distance de quatre à sept lieues des côtes par quatre navires de guerre britanniques[6]. De la mi-août au début de septembre, tout le commerce côtier de Louisbourg fut stoppé. De nombreux bateaux de pêche furent capturés ainsi que plusieurs navires d'approvisionnement venant de France[7]. Avec les corsaires des colonies et les navires de guerre britanniques en action si près de la capitale et de l'entrepôt de l'île Royale, les autorités de Louisbourg durent soudainement prendre conscience qu'elles étaient aux prises avec un véritable blocus du port.

Nul doute que ceux qui avaient besoin, pour leur survie financière, que les routes de navigation restent ouvertes, tant pour le commerce que pour la pêche, les marchands et les "habitants-pêcheurs" de Louisbourg furent parmi les premiers à signaler les conséquences d'un tel blocus. Compte tenu de la menace de plus en plus vive que constituaient pour l'économie de la colonie les corsaires et les vaisseaux de guerre ennemis, Duquesnel décida de reconsidérer sa décision antérieure d'envoyer le *Caribou* et l'*Ardent* à Annapolis Royal. Après tout, le ministre de la Marine avait signifié à Duquesnel au printemps, qu'il fallait en premier lieu protéger les intérêts français du commerce et de la pêche[8]. La présence des précieux navires de la Compagnie des Indes dans le port constituait un autre argument voulant que les navires de guerre restent à proximité. À la fin juin ou au début de septembre, on tint à Louisbourg plusieurs conseils de guerre pour peser les avantages et les inconvénients de l'envoi des bâtiments de

guerre à Annapolis Royal[9]. On décida finalement de ne pas envoyer l'*Ardent* et le *Caribou* en Nouvelle-Écosse mais de les utiliser pour riposter aux attaques des navires britanniques qui paralysaient la colonie. C'était une décision qui retardait donc l'offensive contre Annapolis Royal. Sans soutien naval, il était impossible à la petite troupe de Duvivier d'amener le fort à capituler. Malheureusement, ce n'est que beaucoup plus tard que Duvivier allait apprendre que le plan avait été modifié; De Renon faisait déjà route vers la Nouvelle-Écosse pour dire à Duvivier que les vaisseaux de guerre arriveraient à Annapolis le 8 septembre.

La vie quotidienne

Août était en général l'un des mois que l'on préférait à Louisbourg. C'était le plus beau mois de l'année et il y avait en plus quatre fêtes religieuses dans le mois, dont la dernière, la fête de saint Louis, roi de France du XIII^{e} siècle, le 25 août, donnait lieu traditionnellement aux plus grandes réjouissances populaires de l'année[10]. Mais août 1744 ne fut en rien semblable aux autres années. Avant qu'on arrive à la Saint-Louis, les colons avaient connu une série de déceptions dont les plus désagréables étaient probablement la présence continue de centaines de prisonniers dans la ville, l'offensive inopportune des Micmacs contre Annapolis Royal à la mi-juillet ainsi que les victoires constantes et de plus en plus nombreuses des corsaires et des navires de guerre britanniques. En raison semble-t-il des inquiétudes de la guerre, on renonça aux manifestations qui marquaient normalement ce jour de fête dans la capitale, c'est-à-dire à l'énorme feu de joie et aux salves d'artillerie[11]. Les festivités qui eurent lieu furent de toute façon beaucoup moins joyeuses et insouciantes que dans les années passées.

La principale crainte des colons à la fin d'août était peut-être le spectre d'une grave disette pendant l'hiver 1744-1745. Tout le monde avait encore le vif souvenir des privations du printemps précédent et nul n'avait envie de voir la situation se reproduire. La prise de Canseau en mai avait libéré la route commerciale vers les Acadiens et les colons en avaient tiré profit puisqu'ils avaient amené dans la capitale au cours de l'été un troupeau qu'on évaluait à 700 têtes de bétail et à 2000 moutons[12]. Ce n'était pourtant pas suffisant. Les prisonniers britanniques qui rentrèrent à Boston à l'automne de 1744 déclarèrent "qu'il n'y avait pas plus de quatre mois de provisions à la garnison"[13]. On imputait naturellement l'épuisement des

Cette vue panoramique donne un aperçu des nombreuses facettes de la vie d'une ville du XVIII^{e} siècle: les militaires accomplissent leurs diverses fonctions à l'intérieur des fortifications; les gens de la ville vaquent à leurs occupations quotidiennes et, dans le port, les bateaux de pêche et les navires marchands évoluent parmi les bâtiments de guerre et

les vaisseaux de la Compagnie des Indes. On aperçoit à l'horizon la batterie royale (juste à gauche du centre), le quai de carénage (où le chauffage de la poix pour l'entretien des navires est à l'origine du nuage de fumée), le phare et la batterie de l'île. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

La hune de vigie au sommet d'un bâtiment de guerre français constitue une position de choix lorsqu'on veut se faire une idée des activités d'un avant-port. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

stocks de nourriture de la ville aux prisonniers eux-mêmes et Bradstreet ne put revenir à Louisbourg qu'à la fin août ou au début de septembre avec l'acceptation en bonne et due forme de l'échange de prisonniers[14]. En conséquence, Duquesnel et ceux qui étaient au courant de la proposition supportèrent six ou sept semaines d'attente avant d'avoir la réponse de Shirley. Vers la fin, ils commençaient probablement à se demander si le gouverneur du Massachusetts répondrait. Si l'échange était rejeté, la colonie serait confrontée à la sombre perspective de garder et de nourrir les 300 à 400 prisonniers aux abords de l'hiver.

Les équipages des navires qui faisaient escale à Louisbourg contribuaient eux aussi à épuiser les vivres de la colonie. Jamais auparavant dans l'histoire de l'Île Royale l'on n'avait vu tant de marins dans le port. À la mi-août, une douzaine de grands vaisseaux - navires de la Compagnie des Indes et navires de guerre - étaient amarrés dans le port, avec environ 2600 hommes à leur bord[15]. Il y avait en plus le nombre habituel de navires aux dimensions plus modestes: navires marchands et bateaux de pêche. Pendant tout le mois d'août, il y eut probablement environ 3000 marins et pêcheurs saisonniers dans le port, chiffre qui doublait pratiquement la population de Louisbourg. Bien que les équipages des petits navires eussent naturellement à s'approvisionner par eux-mêmes, l'approvisionnement des navires de guerre et des vaisseaux de la Compagnie des Indes relevait de l'administration coloniale. À vrai dire, les immenses navires marchands d'Orient étaient venus à l'Île Royale dans le but précis de s'y réapprovisionner en denrées de base avant de poursuivre leur route vers la France. On ne sait pas pendant combien de temps les navires de la Compagnie et les bâtiments de guerre avaient l'intention au départ de rester à Louisbourg mais, en l'occurrence, ils y demeurèrent jusqu'au 30 novembre dans l'espoir apparemment que les navires ennemis au large des côtes de l'Île Royale auraient regagné, à cette époque, leurs eaux territoriales. On peut facilement se faire une idée de ce que signifia pour les magasins de la colonie le séjour de quatre mois des navires de la Compagnie. À coup sûr, les marchands locaux qui approvisionnaient les navires visiteurs directement ou indirectement par l'intermédiaire des magasins du roi en retiraient de grands profits, mais leur séjour prolongé contribuait à mettre la colonie dans une situation précaire.

Malgré tout, c'était les navires de guerre et les corsaires anglais croisant au large des côtes qui étaient en premier lieu responsables de la pauvreté des stocks. D'après un compte rendu écrit à l'automne, quatre navires français se rendant à

Louisbourg avec "beaucoup de farine, du biscuit, du vin et de l'eau de vie" avaient été pris par l'ennemi[16]. Les navires de commerce capturés constituaient une sérieuse perte pour la colonie qui craignait déjà de manquer de nourriture pendant l'hiver. La perspective de voir les vaisseaux ennemis intercepter les navires d'approvisionnement de France était naturellement bien peu réjouissante et ce fut précisément en grande partie à cause de cette menace que Duquesnel décida de conserver l'*Ardent* et le *Caribou* dans l'île Royale plutôt que de les envoyer à Annapolis Royal où Duvivier les attendait.

Il est probable qu'à un moment ou l'autre du mois d'août, la plupart des habitants de Louisbourg prirent conscience, à divers degrés, des aléas de la guerre et commencèrent à craindre la disette. Lorsqu'ils s'arrêtaient pour penser aux revirements de situation qu'ils avaient connus, dans la guerre navale en particulier, il était difficile de ne pas s'inquiéter de l'avenir. Les soucis suscités par les navires corsaires et les difficultés d'approvisionnement restaient pour l'instant les premières préoccupations des habitants. Ils n'en avaient pas moins leur travail à faire, leurs enfants à élever, leurs amis à rencontrer, leurs prières à réciter, la messe à entendre et les mille petites tâches routinières à accomplir. On n'oubliait pas la guerre mais il fallait continuer à vivre comme on l'avait toujours fait.

La meilleure preuve que la vie au mois d'août suivait son cours en dehors de la guerre nous est donnée par les naissances et les décès de la communauté[17]. Neuf enfants étaient nés dans les foyers de Louisbourg au cours du mois. Tous les bébés furent baptisés à la caserne le jour ou le lendemain de leur naissance. Il y eut également trois autres baptêmes ce mois-là. Le 15 août, jour de fête commémorant l'Assomption de la Sainte Vierge, un enfant de onze mois, né dans l'établissement de pêche de Cadrez (probablement Cap de Ré), à Terre-Neuve, fut baptisé à la chapelle. Il n'y avait pas de prêtre résident à Terre-Neuve et les parents du garçon profitèrent donc de leur séjour à Louisbourg pour le faire baptiser. Les autres baptêmes furent conférés le 19 août à des jumeaux, un garçon et une fille, nés le 9 août d'un couple d'Irlandais de Dublin. Le couple, Thomas Hill et Marie d'Esem, était probablement à bord du *Guillaume Mary* que le *Signe* de Saint-Martin avait intercepté au large de Long Island le 31 juillet. Saint-Martin avait continué à croiser au large des eaux des colonies américaines pendant une semaine encore (le *Signe* captura un autre bateau le 5 août) puis il mit le cap sur Louisbourg où il arriva vers le milieu du mois[18]. Si Hill et sa femme faisaient partie des prisonniers à bord du *Signe*, le voyage dut être égayé par la

naissance des jumeaux de Marie d'Esem le 9 août. Dix jours plus tard, les jumeaux étaient baptisés en la chapelle de la caserne et Saint-Martin était l'un des quatre parents spirituels. Bien qu'aucun des documents ne précise que le couple d'Irlandais faisait partie du groupe fait prisonnier par Saint-Martin le 31 juillet, leur qualité de prisonniers, le fait que leurs enfants étaient nés le 9 août mais n'avaient pas été baptisés avant dix jours et surtout la présence de Saint-Martin à titre de parrain de l'un des enfants, tout concourt à valider cette hypothèse.

Août qui vit de nombreux baptêmes ne fut témoin d'aucun mariage. Quant aux enterrements, il y en eut quatre dans le cimetière paroissial et probablement plus encore dans le cimetière de l'hôpital. Les registres de ce dernier n'ont pas été retrouvés, mais il est possible que lorsqu'on retrouva dans les bois, le 2 août, le corps du soldat qui avait déserté en février 1744, Jean Marie Du Ciel dit St-Amant, celui-ci ait été ramené dans la ville pour être inhumé dans le cimetière de l'hôpital[19]. Le premier enterrement du mois dans le cimetière paroissial fut celui d'Anne Guion Després, le 5 août. Résidante de Louisbourg de longue date, Mme Després avait 80 ans au moment de sa mort et était connue de la plupart des habitants comme étant "la veuve Chevalier", du nom de feu son mari. Après le décès de Jean Chevalier en 1720, elle avait déménagé dans une petite maison sur l'île du Quai où elle subvenait à ses besoins en prenant des pensionnaires, en enseignant la couture et en vendant du tissu[20]. Pendant un certain nombre d'années, jusqu'en 1743 où elle alla vivre chez son fils, les missionnaires des Micmacs logèrent chez la veuve lors de leurs visites à Louisbourg[21]. De tous les missionnaires, celui qui semble avoir produit la plus forte impression sur la veuve est sans doute Pierre Maillard: dans son testament rédigé en mai 1743, elle lui légua plus de 600 livres mais ne donna rien aux ordres religieux desservant la communauté de Louisbourg[22].

En frappant la veuve Chevalier au début d'août, la mort touchait l'une des femmes les mieux connues et les plus ingénieuses de la ville. Un bref résumé de ce qui est arrivé à ses biens après sa mort illustrera le rôle joué par l'administration coloniale dans le règlement des successions[23]. Anne Guion Després mourut le 4 août, apparemment vers cinq heures de l'après-midi. Une demi-heure plus tard, le "procureur du roi" du bailliage, Jean Delaborde, apprit sa mort et courut en informer le juge en fonctions, Michel Hertel de Cournoyer. Cournoyer demanda à Delaborde de se rendre à la maison où Mme Després était morte, c'est-à-dire à la résidence de son fils Pierre Bellair, pour dresser l'inventaire de ses biens et y mettre les

scellés comme c'était l'usage. Accompagné du huissier du tribunal, Delaborde se rendit à la maison de Bellair où il trouva la dépouille exposée. La femme de Bellair fit avec eux le tour de la maison pour leur indiquer les objets qui avaient appartenu à la défunte. Leur inventaire terminé, les deux fonctionnaires partirent. Le lendemain, le 5 août, la veuve Chevalier fut inhumée dans le cimetière paroissial. Le service funèbre fut probablement célébré dans la chapelle de la caserne par le curé de Louisbourg, Athanase Guégot[24]. Le coût du service et de l'enterrement s'éleva à 89 livres.

Près d'un mois plus tard le 2 septembre, les fonctionnaires du tribunal retournèrent à la résidence de Bellair, cette fois à la demande de Bellair lui-même, pour dresser un second inventaire plus détaillé des biens de la veuve. Trois mois plus tard, le 11 décembre, ils firent encore une autre visite à la maison pour répertorier tous les documents qui avaient appartenu à la défunte. C'est seulement à ce moment-là que l'on jugea que tout ce qui appartenait à la succession avait été convenablement noté. L'étape suivante fut la vente aux enchères des possessions, qui comprenaient une esclave noire. Dans le cas de la succession de la veuve Chevalier, la vente eut lieu en mars 1745, huit mois après sa mort. Les profits de la vente servirent à payer ses dettes et le reste (1041 livres et 2 sols) fut probablement distribué conformément au testament.

Le jour de l'enterrement de la veuve Chevalier, le 5 août, une autre résidante de Louisbourg mourut, Magdelaine Paris, âgée de 19 ans. Dix-huit jours plus tard, il y eut un autre décès, celui de François Mervin, âgé de 45 ans. On ne dispose d'aucun renseignement sur la mort de la jeune Paris mais l'on sait que Mervin était malade depuis fort longtemps. Lorsque sa succession fut réglée à la suite d'une vente aux enchères de ses biens en novembre 1744, les Frères de la Charité reçurent 191 livres pour les soins qu'ils avaient prodigués à Mervin pendant sa maladie[25]. Le coût de l'enterrement de Mervin et du service funèbre fut de 64 livres. Le seul autre enterrement inscrit dans le registre de la paroisse pendant le mois fut celui d'un marin du *Caribou* qui se noya dans le port de Louisbourg le 30 août.

Comme août tirait à sa fin, les souhaits des colons pour l'avenir immédiat reposaient sur l'espoir que les navires de guerre et les corsaires de Louisbourg arriveraient à reprendre l'avantage dans la guerre navale. Les routes de navigation à destination et en provenance de la capitale étaient vitales pour l'île Royale: il fallait donc les rendre relativement sûres. Autrement, les navires de pêche et de commerce de France dont dépendait la survie de la colonie tomberaient aux mains de

l'ennemi. En bref, l'existence même de Louisbourg et de l'île Royale dépendait en fin de compte de sa maîtrise des routes maritimes.

Qu'il s'agisse de disposer des biens d'un marchand en faillite ou de vendre les possessions d'une personne décédée, les ventes aux enchères publiques constituaient l'un des spectacles familiers de la vie au XVIII[e] siècle à Louisbourg. (Tableau: L. Parker; photo: A. Fennell.)

Septembre

La guerre: l'échec du siège d'Annapolis, reprise partielle de la maîtrise des mers

En apparence, on peut voir deux objectifs dans la politique adoptée à Louisbourg par les stratèges de l'armée en septembre: d'abord, reprendre la maîtrise des eaux au large de l'île Royale et de ce fait protéger les intérêts de la pêche et du commerce français, ensuite capturer Annapolis Royal, seule forteresse britannique encore debout dans le vaste territoire qui s'appelait autrefois l'Acadie. C'est au cours de ce mois que les hommes de guerre français entreprirent des patrouilles régulières au large des côtes de la colonie et que l'on mit le siège devant la capitale de la Nouvelle-Écosse. En réalité, les administrateurs de la colonie n'eurent qu'un seul véritable objectif au cours du mois: éloigner le plus possible de l'île Royale les vaisseaux de guerre anglais et les corsaires de Nouvelle-Angleterre. En donnant l'ordre à l'*Ardent* et au *Caribou* de croiser sur la côte, et non de se rendre à Annapolis Royal, Duquesnel s'adaptait aux nouvelles conditions de la guerre et démontrait que la prise du fort britannique n'était plus une priorité. À vrai dire, l'attaque contre Annapolis n'eut lieu que parce que Duvivier n'apprit pas avant le début d'octobre, soit près d'un mois après que les autorités de Louisbourg eurent pris la décision de se concentrer sur la guerre navale, que les plans avaient changé.

Au début de septembre, après plus de cinq semaines de voyage par terre et par mer, le corps expéditionnaire de Duvivier atteignit enfin Annapolis Royal[1]. Le 5 septembre, De Renon, qui avait été dépêché par Duquesnel à un moment donné en août, rejoignit l'expédition, pour donner à Duvivier le message qu'il devait attendre avec anxiété depuis longtemps. Duvivier apprit qu'il pouvait espérer que son soutien logistique naval entrerait dans le port d'Annapolis vers le 8 septembre. L'information dut lui remonter le moral car jusque-là, l'expédition n'avait certainement pas marché comme il l'avait espéré. La participation des Acadiens et des Micmacs ayant été bien en deçà de ce qu'il attendait, Duvivier ne se retrouvait qu'avec quelque 280 hommes pour marcher sur Annapolis. Ce nombre était de toute évidence insuffisant[2] pour forcer à capituler les

250 Britanniques et plus qui se trouvaient dans le port. L'arrivée de navires de soutien, dotés d'une artillerie lourde, de renforts et de matériel de blocus, pourrait maintenant apporter la victoire.

Après l'arrivée de De Renon, Duvivier commença à manoeuvrer ses troupes en prévision de la bataille. Il coucha également sur papier des renseignements détaillés sur le port d'Annapolis à l'intention des capitaines des navires de guerre français lorsqu'ils arriveraient. Pour que ces renseignements aient toutes les chances possibles d'atteindre les capitaines des navires de guerre, Duvivier confia une lettre à un Acadien avec mission de se rendre en goélette au cap de Sable et une autre à un Micmac qui devait gagner par voie de terre la même région. De là, les lettres devaient être acheminées vers Louisbourg et l'on espérait qu'elles toucheraient l'*Ardent* et le *Caribou* en route. Le 8 septembre, Duvivier fit connaître sa présence aux Britanniques en faisant avancer ses troupes vers les fortifications et en établissant un camp sur une colline à environ un mille de celles-ci. Tristement conscient de l'insuffisance de son détachement, Duvivier essaya de tromper les Anglais en leur faisant croire qu'il possédait deux fois plus d'hommes qu'il n'en avait en réalité. "Il disposa avec soin ses hommes ... avec les rangs extérieurs remplis mais le centre absolument dépourvu de troupes"[3]. La supercherie marcha si bien que le lieutenant-gouverneur d'Annapolis Royal, Paul Mascarene, était convaincu qu'il y avait sous son commandement "six ou sept cents hommes"[4].

La première offensive contre les fortifications fut lancée pendant la nuit du 9 septembre. Pour bénéficier le plus possible de l'effet psychologique sur la garnison assiégée ainsi que pour "dissimuler le petit nombre des envahisseurs"[5], l'attaque fut donnée dans l'obscurité à partir de neuf heures du soir jusqu'à 4 heures du matin. Une seconde offensive d'à peu près la même durée fut lancée deux jours plus tard. Il ne s'agissait dans aucun des cas d'essayer de capturer le port. Le seul but était de harceler la garnison de façon à ce qu'à l'arrivée des vaisseaux de guerre, les Anglais soient disposés à discuter des conditions de la capitulation. Le 15 septembre, Duvivier envoya son frère, l'enseigne Joseph Du Pont Duvivier, porter une lettre à Mascarene. La lettre de Duvivier déclarait que la position britannique était pratiquement sans espoir et que l'on devait régler les conditions de la reddition. Si l'on en croit Mascarene, la lettre de Duvivier

> faisait savoir qu'il attendait des navires à soixante-dix, soixante et quarante canons, manoeuvrés par un

> effectif supérieur d'un tiers à l'effectif complet, auxquels s'ajoutait un bâtiment de transport amenant deux cent cinquante autres hommes de troupes régulières avec des canons, des mortiers et autres engins de guerre; que d'après lui, nous ne pourrions résister à une telle armée et devions donc nous rendre, ne pouvant espérer d'autres conditions que d'être faits prisonniers de guerre...[6]
> [Traduction]

Affirmant qu'une victoire française ne faisait aucun doute, Duvivier offrait à Mascarene la possibilité d'une reddition honorable. Tout ce que le commandant anglais avait à faire, c'était de signer une capitulation qui entrerait en vigueur lorsque les navires français arriveraient et démontreraient qu'ils étaient aussi puissants qu'il l'avait indiqué.

Mascarene refusa de signer une entente de ce genre et en informa Duvivier dans la soirée du 16 septembre. À la grande déception de Mascarene, tous les officiers anglais de la garnison, à l'exception de trois ou quatre, étaient "vraiment prêts à accepter la proposition, la crainte d'être faits prisonniers de guerre ne pesant pas lourd dans la balance". À cause de l'attitude de ses officiers, Mascarene fit traîner les négociations préliminaires de reddition pendant plusieurs jours jusqu'à ce qu'il juge qu'il pouvait prouver à ses officiers que Duvivier n'avait d'autre intention que de les attaquer en semant la discorde entre eux; et après discussion ... il fut résolu à l'unanimité de rompre les pourparlers avec lui...". Pour signaler la fin de la trêve, deux boulets furent tirés du fort[7].

Duvivier n'avait guère d'autre choix que de reprendre les tactiques de harcèlement auxquelles il avait eu recours précédemment. Le 23 septembre, il reprit les attaques nocturnes; cependant, cette fois l'effet fut différent. Alors qu'auparavant les charges et les cris de guerre avaient ébranlé les défenseurs, cette série d'escarmouches fut plus ou moins interprétée par les Britanniques comme une manoeuvre désespérée de la part d'assaillants ne disposant pas de troupes suffisantes pour les contraindre à la reddition. Pour reprendre les termes de Mascarene, "leurs attaques nocturnes et escarmouches diurnes ... furent de moins en moins prises au sérieux par la garnison étant donné qu'il n'en résultait guère plus de dommages pour nous que d'un simple tapage nocturne"[8]. Le siège durait depuis plus de deux semaines et les navires de guerre français attendus n'étaient pas encore arrivés. Duvivier et ses officiers comprirent sans doute peu à peu qu'il ne fallait

plus compter sur les renforts et qu'il y avait eu certains changements dans les plans après que De Renon eut quitté Louisbourg.

Le 26 septembre, ils durent avoir un regain d'espoir lorsqu'ils aperçurent les voiles de deux navires donnant dans le port, mais leur joie tourna court lorsqu'ils réalisèrent que le brigantin et le sloop qui s'approchaient étaient des navires britanniques qui transportaient des renforts de Boston (53 Amérindiens et gardes montés sous le commandement du capitaine John Gorham)[9]. Comme lors du siège du fort par les Micmacs à la mi-juillet, le gouverneur Shirley avait de nouveau envoyé des renforts à Annapolis Royal qui, par une chance inouie, arrivèrent lorsque le fort était assiégé. Les réactions des deux camps à cet événement étaient prévisibles. Ce fut une amère déception pour les Français et leurs alliés autochtones qui commencèrent à douter terriblement de leurs chances de succès tandis que les Britanniques exultaient et passaient une grande partie de la nuit du 26 septembre "à chanter et à s'amuser follement"[10].

Duvivier ne pensa pas un seul instant à se retirer à l'arrivée des renforts ennemis. Il avait été envoyé pour attaquer Annapolis et s'était engagé à tenir jusqu'à ce qu'il reçût d'autres ordres de Duquesnel. Le siège se prolongea une autre semaine jusqu'au 2 octobre, jour que Duvivier qualifie de "Jour malheureux", où le capitaine des compagnies franches, Michel de Gannes de Falaise, arriva de Louisbourg pour lui dire que les vaisseaux de guerre ne viendraient décidément pas à Annapolis Royal cet automne-là et que par conséquent il était inutile de continuer à assiéger la ville. Duvivier avait ordre de retourner à Louisbourg et de gagner ensuite la France où l'on devait faire au cours de l'hiver des préparatifs en vue d'attaquer Annapolis au printemps de 1745. De Gannes lui-même avait reçu l'ordre de passer l'hiver avec 50 soldats de l'armée permanente dans les établissements acadiens de Nouvelle-Écosse. Les nouvelles instructions furent une déception pour Duvivier. Cette expédition lui avait coûté beaucoup de temps et d'énergie et il savait qu'il aurait pu être victorieux si les navires étaient arrivés quand ils le devaient. Et même dans la situation où il se trouvait, Duvivier pensait que tout n'était pas encore perdu car il avait la conviction que la garnison anglaise manquait de provisions. Les ordres étaient néanmoins clairs et le lendemain, 3 octobre, il leva le siège et le corps expéditionnaire battit en retraite vers les Mines.

À Louisbourg, l'on ne se passionnait plus comme au début pour la campagne de Nouvelle-Écosse depuis que l'on avait compris que les bâtiments de guerre et les corsaires ennemis

imposaient un véritable blocus à l'île Royale. La victoire ou la défaite de l'expédition de Duvivier était beaucoup moins lourde de conséquences pour les habitants de Louisbourg que l'ouverture des routes de communication maritime à destination et en provenance de la colonie. Avec les navires britanniques armés si près de la côte, la perspective d'incursions de pillards se matérialisait. Il y eut une incursion de ce genre à la fin de l'été ou au début de l'automne à l'établissement abandonné de Petit-de-Grat, où les Anglais avaient débarqué pour brûler tous les bâtiments et les maisons[11]. Lorsque l'*Ardent*, le *Caribou* et certains des autres navires de guerre stationnés dans le port commencèrent à croiser au large des côtes, en septembre, les colons, en particulier les marchands, poussèrent un soupir de soulagement. On ne pouvait raisonnablement espérer que les navires de guerre rétabliraient la domination que les vaisseaux français avaient connue en mai et juin, mais il n'était nullement extravagant d'espérer qu'ils arriveraient à capturer plusieurs vaisseaux ennemis et à éloigner la plupart des autres. Il semble que les Français réussirent assez bien à atteindre le deuxième objectif. La seule capture signalée du mois eut lieu le 11 septembre lorsque l'*Ardent*, commandé par Meschin, intercepta un brigantin au nord de Scatarie. Octobre apporta de meilleurs résultats puisque quatre navires britanniques furent capturés par des navires de Louisbourg, et aucun particulièrement près de l'île Royale[12].

Le nombre relativement modeste de navires capturés et le fait qu'en octobre les corsaires et les bâtiments de guerre de Louisbourg naviguaient de nouveau dans les eaux britanniques indiquent que les patrouilles de septembre au large de l'île Royale avaient eu un effet dissuasif évident sur les navires ennemis. Septembre touchait donc à sa fin en donnant le sentiment à certains des colons que la guerre navale commençait à tourner de nouveau en leur faveur; cependant, les plus perspicaces comprenaient que les navires ennemis avaient surtout été repoussés par les bâtiments de guerre venus de France, dont aucun ne stationnait normalement à Louisbourg pendant longtemps. C'était l'arrivée et le séjour prolongé des navires de la Compagnie des Indes qui avaient incité avant tout les autorités françaises à engager tant de navires de guerre à Louisbourg au cours de l'été 1744. Rien ne garantissait qu'elles pourraient ou même désireraient envoyer l'année suivante à la colonie le même nombre de vaisseaux fortement armés. Et sans une protection navale adéquate en temps de guerre, le sort de l'île Royale ne pourrait jamais être assuré.

La vie quotidienne

Les efforts des navires de guerre français pour réaffirmer leur souveraineté sur les eaux au large de l'île Royale et le siège d'Annapolis Royal ne furent probablement pas les événements qui alimentèrent le plus les conversations des habitants de Louisbourg au cours du mois. On savait peu de choses sur les patrouilles au large et encore moins sur ce qui se passait en Nouvelle-Écosse. La question de l'échange des prisonniers entre les Français et les Anglais, ainsi que les négociations qui avaient eu lieu à cet égard, méritaient bien plus l'attention des gens de Louisbourg qui se sentaient immédiatement concernés par cette affaire.

À la fin d'août ou au début de septembre, John Bradstreet revint de Boston porteur de l'acceptation en bonne et due forme par le gouverneur Shirley du projet d'échange de Duquesnel. Le commandant fut probablement déçu par la restriction de Shirley qui n'acceptait de remettre des prisonniers français que contre des soldats britanniques valides. Néanmoins, ceci ne l'empêcha pas d'accepter rapidement les conditions de Shirley; il n'avait guère le choix. De toute évidence, ni lui ni personne d'autre à Louisbourg ne voulait courir le risque de garder de 300 à 400 prisonniers pendant l'hiver. Une fois la décision prise d'envoyer la plupart des prisonniers à Boston, on entreprit les préparatifs du voyage.

On loua trois vaisseaux à cet effet: la goélette de John Bradstreet, le *Ranger*, la goélette de Michel Daccarrette, la *Magdelaine*, et le sloop de Michel Rodrigue, le *Société*. Ils devaient transporter à eux trois 340 hommes, femmes et enfants. Le nombre de prisonniers français à Boston était nettement inférieur puisqu'il suffit de deux vaisseaux de Louisbourg pour faire le voyage de retour, aux frais des Anglais[13]. La nourriture et d'autres fournitures indispensables furent achetées aux fournisseurs de Louisbourg pour le voyage. Pour rendre le voyage plus supportable, on plaça à bord des trois navires des quantités appréciables de rhum et de bière[14]. À un moment donné après la mi-septembre, tout fut prêt pour le départ.

Avant que les prisonniers ne soient autorisés à partir, les autorités de Louisbourg tentèrent de les convaincre que les navires de la Compagnie des Indes lèveraient l'ancre quelques jours plus tard. On ne se contentait pas de le dire aux prisonniers, l'activité que l'on déployait à bord des vastes navires marchands avait également pour but de faire croire à un départ imminent. La ruse fut éventée. Un prisonnier, le

Coriace dans les négociations concernant l'échange de prisonniers avec les Français, perspicace dans sa volonté d'envoyer des renforts à Annapolis Royal, William Shirley (1694-1771) joua un rôle déterminant dans la campagne de 1744 et au début de 1745 prit la direction des opérations en recommandant d'abord puis en organisant par la suite une offensive importante contre Louisbourg. (National Portrait Gallery, Washington, D.C.)

capitaine John Mason, se fit passer pour un Hollandais jacobite et gagna la confiance du capitaine d'un des navires des Indes ainsi que celle de certains prêtres du port. Grâce à ces contacts, il apprit que la flotte ne partirait pas avant deux mois[15]. Mason ne fut pas le seul à découvrir la vérité. Bradstreet et George Ryall obtinrent les mêmes renseignements en septembre de "certains prêtres irlandais" de Louisbourg[16]. Dès que ces hommes arrivèrent à Boston, ils communiquèrent au gouverneur Shirley tout ce qu'ils savaient sur Louisbourg et en particulier sur les navires de la Compagnie des Indes. Shirley s'empressa d'écrire à Londres afin de prévenir ses supérieurs du départ probable en novembre de la flotte marchande française dans l'espoir que les navires "qu'on nous dit d'une valeur excessivement grande puissent être interceptés par certains des navires de Sa Majesté"[17].

Les prisonniers quittèrent Louisbourg à un moment donné au cours de la deuxième quinzaine de septembre et débarquèrent à Boston le 2 octobre[18] (le jour même où de Gannes rejoignit le camp de Duvivier à Annapolis Royal avec ordre de lever le siège). Le départ de Louisbourg et l'arrivée à Boston furent des événements notables qui durent attirer les foules dans les deux villes. Dans l'île Royale, les colons virent partir les prisonniers avec un sentiment de soulagement. Ce départ, qui supprimait une partie des inquiétudes relatives à la nourriture, signifiait également que de nombreux parents et amis faits prisonniers, comme Joannis Dolabaratz et les 80 hommes du *Cantabre*, reviendraient dans quelques semaines chez eux.

Les 340 personnes envoyées au Massachusetts ne correspondaient pas à toute la population de prisonniers de guerre de Louisbourg. À l'automne 1744, un certain nombre de prisonniers britanniques avaient été également envoyés à Plaisance (Placentia), à Terre-Neuve, où ils avaient été échangés contre des prisonniers français. Une goélette de Louisbourg, le *St. Laurent*, fut louée pour la mission et l'on confia à Louis Loppinot de la Frésillière, officier subalterne de le garnison, la responsabilité de superviser l'échange[19]. Ces prisonniers quittèrent probablement Louisbourg à peu près à la même date que le groupe plus important envoyé à Boston. L'embarquement des prisonniers pour Boston et Plaisance marqua la fin d'un des chapitres les plus intéressants de l'histoire de Louisbourg. D'autres Britanniques furent faits prisonniers et amenés dans la capitale dans les mois qui suivirent quand d'autres vaisseaux furent capturés par les corsaires et les navires de guerre, mais jamais leur nombre n'atteignit le nombre de prisonniers que comptait la capitale vers la fin de l'été 1744.

Un autre départ, qui eut lieu en septembre, revêtit une signification particulière pour de nombreux habitants. À une date inconnue, certainement au début du mois, deux soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, qui avaient passé plus de dix ans dans la colonie, quittèrent Louisbourg à bord d'un navire en partance pour Montréal où se trouvait la maison mère de la communauté. La plus âgée des deux femmes, Marguerite Trottier qui avait 66 ans (soeur Saint-Joseph) était supérieure de la mission de la Congrégation depuis son arrivée dans la ville, en 1733. Après 11 années difficiles dans la capitale au cours desquelles elle avait été aux prises avec de graves problèmes financiers, Marguerite Trottier rentrait au Canada en mauvaise santé. Elle était accompagnée d'une cousine de 51 ans, Marie-Josephte Lefebvre Belle-Isle (soeur Saint-Benoît), qui était également arrivée à Louisbourg en 1733. D'après tous les écrits de l'époque, les soeurs de la Congrégation de Notre-Dame étaient tenues en très haute estime à Louisbourg[20]. Lorsque les deux soeurs, et notamment l'ancienne supérieure, de toute évidence en mauvaise santé, s'embarquèrent, de nombreux habitants en eurent certainement le coeur serré. Le jour où le navire quitta le port, les quatre soeurs de la communauté qui restaient à Louisbourg (avec Marie-Marguerite-Daniel Arnaud, soeur Saint-Arsène, comme nouvelle supérieure) et de nombreuses personnes étaient probablement venues sur le quai afin de prier pour que le voyage se déroule bien. Marguerite Trottier ne devait jamais plus poser les pieds sur la terre où elle était née. Elle mourut en mer le 6 octobre et fut enterrée deux jours plus tard à Québec[21].

Septembre fut également un mois d'arrivées à Louisbourg. Il y eut 11 naissances dans le mois, suivies chacune d'une cérémonie de baptême dans la chapelle de la caserne, le lendemain de la naissance au plus tard. Parmi les naissances les plus notables, il y eut celle d'un garçon né d'un couple d'autochtones (Micmacs probablement), Jean Guion Sauvage et Louise Pierre Jean Sauvagesse, le 1er septembre. L'enfant était né à Louisbourg ou très près de là puisque le baptême fut célébré dans la ville le jour même. Parmi les autres naissances dignes d'être mentionnées, citons celle d'un garçon fils d'un officier de l'armée, Louis Leneuf de La Vallière et de Marie-Charlotte Rousseau, le 8 septembre, ainsi que celle d'une fille née d'un conseiller au Conseil supérieur, François-Marie de Goutin et de Marie-Angélique de la Fosse, le 19 septembre. Le 26 septembre, Pierre Martissans et Jeanne Angélique Chavigny eurent une fille, leur onzième enfant en 16 ans de mariage.

En plus d'être un mois de nombreuses naissances, septembre fut également le premier mois depuis juin qui vit la célébration d'un mariage à Louisbourg. En fait, il y en eut deux, mais aucun des deux n'était un mariage ordinaire. Il s'agissait de ratifications de mariages qui avaient eu lieu ailleurs. Le premier, célébré par Athanase Guégot le 3 septembre, donnait la sanction officielle de l'Église catholique romaine à l'union de Jacques Quartier et de Jeanne Heckaste qui s'étaient mariés "parmi les Anglais" à une date inconnue. Le second concernait un couple d'Irlandais identifiés comme étant Terré Donal et Sara MacMelun, dont le mariage fut ratifié par Guégot le 23 septembre "pour la sûreté de leurs consciences". Deux enterrements seulement furent inscrits dans le registre paroissial au mois de septembre. Le 12 septembre, Jean Ricar de Saint-Malo mourut et fut enterré. Dix jours plus tard, un marin du *Caribou*, Jean Centurie, fut inhumé dans le cimetière paroissial[22].

Vers la fin de septembre, de nombreuses personnes de Louisbourg s'intéressèrent de plus en plus aux questions commerciales relatives à la pêche de la colonie. L'avant dernier jour du mois, jour choisi dans le calendrier ecclésiastique pour la fête de saint Michel était "le jour traditionnel de clôture de la saison estivale de pêche où les dettes et les loyers étaient acquittés"[23]. En conséquence, la pêche cessait en général vers le milieu du mois de façon à ce que les dix jours ou deux semaines qui restaient puissent être consacrés au calcul et au règlement des comptes de la saison d'été. Septembre, cette année-là, ne se contenta pas d'apporter les migraines habituelles causées par le règlement des dettes ou l'obtention des paiements voulus, mais fit également comprendre que 1744 avait été la pire année dans l'histoire de la pêche de l'Île Royale. À cause de la guerre, en particulier à cause de la maîtrise britannique des eaux de l'Île Royale pendant la deuxième partie de l'été, les prises de poissons avaient atteint leur niveau le plus bas. Le produit total de la pêche pour l'année se situait à environ 1,5 million de livres, soit près d'un demi-million de livres de moins qu'en 1743 et moins de la moitié du chiffre moyen des années 1730[24].

Tout un chacun dans la colonie avait de bonnes raisons de s'inquiéter du déficit des pêches. La prospérité de la pêche avait été la base solide sur laquelle s'était fondée la colonisation française sur l'île et elle continuait à être l'un des principaux indices de santé pour l'économie de l'Île Royale. Cependant, si l'on ne pouvait protéger efficacement la colonie des corsaires et des navires de guerre ennemis, comme cela

La pêche à la morue était la pierre angulaire sur laquelle l'économie de l'Île Royale était construite. Cet homme détache les filets de morue après que d'autres à la même table leur ont coupé la tête et les ont vidées. La morue sera ensuite plongée dans de la saumure et mise à sécher sur des claies. (Photo: M. LeBlanc.)

avait été le cas pendant une longue période en 1744, il était évident que la pêche, tout comme le commerce, aurait à supporter des pertes considérables. À plus ou moins long terme, les pertes compromettraient l'avenir de toute la colonie. Seule une maîtrise suffisante des mers permettant de neutraliser l'effet des forces navales que la Nouvelle-Angleterre et la Grande-Bretagne pouvaient engager dans une guerre navale constituerait une véritable protection des intérêts de la pêche et du commerce de l'île Royale. En 1744, le blocus temporaire de la colonie par l'ennemi avait été sérieux mais n'avait pas réussi à tout paralyser. L'année suivante pouvait être pire. Le facteur décisif serait probablement le nombre de navires de guerre que les autorités françaises enverraient et la date à laquelle ils arriveraient dans la colonie.

À la fin de septembre, les habitants de Louisbourg savaient que la première saison de guerre de l'histoire de la colonie tirerait bientôt à sa fin. Avec l'arrivée des grands froids, il n'y aurait plus de campagnes terrestres avant le printemps suivant. La guerre de course pourrait se poursuivre encore quelques mois, mais pas sur la même échelle qu'au milieu de l'été. Il est probable que pendant les réjouissances du 29 septembre marquant la fête de saint Michel nombreuses furent les personnes qui exprimèrent leur soulagement de voir que l'été était enfin terminé. Après des débuts prometteurs, l'été avait apporté nombre de déceptions et de revers. Nul ne pouvait prévoir l'avenir, mais l'on pouvait au moins espérer que la guerre apporterait plus de victoires en 1745. Les plus optimistes espéraient peut-être un traité de paix entre la France et la Grande-Bretagne au cours de l'hiver. Alors seulement la vie dans l'île reprendrait son cours normal. Les derniers navires à destination de la France devaient partir à la fin de l'automne. Après, comme chaque année, les habitants de l'île Royale se retrouveraient coupés de tout contact avec le monde d'outre-mer pendant quatre à six mois. Ce serait une longue attente qui leur donnerait tout le temps voulu pour réfléchir aux événements de 1744 et pour faire des hypothèses sur ce que le printemps de 1745 apporterait.

Épilogue

L'automne et l'hiver 1744 se montrèrent plus fertiles en événements que les autres années. En octobre, Duquesnel, commandant de la colonie depuis 1740, rendit le dernier soupir. Ce fut le lieutenant du roi, Duchambon, qui le remplaça comme gouverneur intérimaire. Le dernier jour de novembre, une flottille de 53 vaisseaux comprenant les six navires de la Compagnie des Indes et les quatre navires de guerre qui étaient restés dans les eaux de l'île Royale depuis le milieu de l'été partit pour la France[1]. Il y avait à bord plus de 4000 hommes dont 115 prisonniers britanniques. Le départ de tous ces navires dut être un spectacle magnifique à voir mais la ville qu'ils laissaient derrière eux "n'aurait présenté qu'un tableau de tristesse, bien différent du spectacle que le concours des navigateurs y procurait pendant l'été"[2]. Si l'on en croit le journal de Boston qui s'intéressait à la destination et au sort des navires des Indes "richement chargés", une fois que la flottille fut partie, "il ne resta plus que 6 ou 7 vaisseaux dans le port qui étaient immobilisés pour l'hiver"[3]. Le malaise suscité par la fin de la saison de navigation fut plus profond que d'habitude à la fin de 1744 du fait que parmi les hommes qui avaient quitté la ville, plus de mille étaient des pêcheurs, des marins, engagés (domestiques engagés à long terme) et canonniers qui auraient normalement passé l'hiver dans la colonie[4]. La crainte de ce que la guerre pourrait apporter au cours de l'hiver et au printemps suivant explique indubitablement cet exode massif; le convoi n'était cependant pas totalement sûr. Le vent, les intempéries et les navires de guerre anglais séparèrent le groupe et au moins l'un des navires de la Compagnie des Indes, l'*Argonaute*, fut capturé[5].

A la fin de décembre, l'atmosphère de la ville se détériora encore. Le matin du 27 décembre, la grande majorité des soldats de la garnison se mutina, demandant une meilleure nourriture, plus de bois de chauffage et des uniformes complets[6]. Pendant les jours qui suivirent, la "population civile fut terrifiée et les officiers n'osèrent pas s'opposer à leurs hommes"[7]. À la longue, les soldats s'apaisèrent et tout rentra dans l'ordre mais les mois qui suivirent furent sans aucun doute une période de tension pour la plupart des habitants de la ville.

Quant à Duchambon et à Bigot il leur fallait régler de graves problèmes internes tout en préparant la prochaine saison de guerre, le printemps de 1745. Ils établirent des plans pour attaquer Annapolis Royal et Plaisance[8] et supplièrent le ministre de la Marine d'envoyer dès que possible l'année suivante un plus grand nombre de soldats et de navires afin de protéger Louisbourg lui-même. Comme Duchambon l'écrivait "cette place forte ne peut être sûre avec une si petite garnison si jamais on vient à l'assiéger"[9].

En mai 1745, Louisbourg fut assiégé par voie de terre par un important détachement de Nouvelle-Angleterre et bloquée en mer par une flotte de navires britanniques et coloniaux. Après un siège de près de sept semaines, la capitale de l'île Royale tomba aux mains des Britanniques et la plupart de ses habitants furent renvoyés en France où ils attendirent l'issue de la guerre. La plupart d'entre eux regagnèrent Louisbourg en 1749 à la suite du traité d'Aix-la-Chapelle de 1748, mais ce ne fut que pour subir un autre siège et être à nouveau expulsés en 1758 pendant la guerre de Sept ans.

Appendice
Le calendrier des événements de 1744

Le calendrier des événements présentés ci-dessous s'intéresse surtout à l'été de 1744 et, par conséquent, ce sont les dates correspondant à la période du 1er juin au 30 septembre qui donnent lieu au plus grand nombre de détails. Les événements qui précèdent ou qui suivent cette période ne sont signalés que si on a jugé qu'ils avaient un intérêt particulier pour les habitants de Louisbourg. Il y a également de nombreux événements d'une importance capitale comme l'arrivée au port des navires britanniques capturés, par exemple, dont la date nous est inconnue et qui sont donc omis. Enfin, la présence des prisonniers britanniques dans la ville ne constitue pas vraiment un "événement" mais l'on ne doit cependant pas perdre de vue qu'il s'agit d'un facteur extrêmement important de la vie à Louisbourg tout au long de l'été.

Janvier

1 La Circoncision (fête commémorant la circoncision de l'enfant Jésus).

6 L'Épiphanie ou Jour des Rois.

Février

2 La Présentation et la Purification (fête célébrant la présentation de Jésus au temple par la Vierge Marie).

19 Mercredi des Cendres, début du carême.

25 Saint Matthias, apôtre (1744 étant une année bissextile, cette fête fut célébrée le 25; les autres années elle était célébrée le 24).

26, 28, 29 Quatre-temps - mercredi, vendredi et samedi après le premier dimanche du carême; période de jeûne.

Mars

15 Louis XV déclare la guerre à Georges II, roi de Grande-Bretagne et électeur de Hanovre.

18 Le ministre de la Marine, le comte de Maurepas, écrit à Jean-Baptiste-Louis Le Prévost Duquesnel, le commandant et à François Bigot, le commissaire-ordonnateur de l'Île Royale pour les prévenir de la guerre.

19 Saint Joseph, premier patron du pays (fête).

25 L'Incarnation et l'Annonciation (fête).

27 Un navire parti de Saint-Malo fait voile sur Louisbourg portant les dépêches officielles du ministre de la Marine, et notamment sa missive annonçant l'ouverture des hostilités.

Avril

5, 6, 7 Pâques et les deux jours suivants.

9 Georges II de Grande-Bretagne déclare la guerre à Louis XV, roi de France.

Mai

1 Saint Philippe et saint Jacques, apôtres (fête).

3 Le navire de Saint-Malo arrive à Louisbourg porteur des nouvelles de la guerre. À des milliers de milles de là, l'*Argonaute*, l'un des navires de la Compagnie des Indes, double le cap de Bonne-Espérance.

11, 12, 13 Rogations (trois jours avant la fête mobile de l'Ascension qui tombe toujours un jeudi); période d'abstinence.

14 L'Ascension (fête).

De la mi-mai au 22 Préparatifs en cours en vue de l'expédition contre Canseau.

23 Le corps expéditionnaire, sous le commandement de François Du Pont Duvivier, part pour Canseau. Un navire marchand de Glasgow fait voile sur le port de Boston portant aux colons américains les premières nouvelles de la guerre franco-britannique.

24 La Pentecôte (le dimanche de la Pentecôte). Le corps expéditionnaire de Duvivier arrive à Canseau aux petites heures du matin. À l'aube, on commence à donner l'assaut. La garnison britannique capitule après un semblant de résistance.

25 Le lundi de la Pentecôte (jour de fête). L'*Argonaute* atteint l'île de l'Ascension et son capitaine reçoit l'ordre de mettre le cap sur Louisbourg.

26 Mardi de la Pentecôte (fête).

27, 28, 29 Quatre-temps - mercredi, vendredi et samedi après la Pentecôte; période de jeûne. Le 29, l'*Argonaute* fait voile vers l'île Royale.

Fin mai

À une date non précisée, à la fin de mai, le corps expéditionnaire de Duvivier retourne à Louisbourg avec des prisonniers et du butin.

Juin

Premiers jours

Un navire est envoyé à Port Toulouse avec des vivres pour la garnison qui y séjourne; il revient à Louisbourg chargé de six canons.

4 Le *Signe*, commandé par François Bauchet de Saint-Martin, capture un navire britannique près de Canseau. Deux soldats des compagnies franches meurent à l'hôpital de Louisbourg: Jean Camina dit Beauregard et François Caillou dit la Lancette.

8 Le *Signe* capture un navire près de l'île de Sable.

9 Naissance à Louisbourg d'une fille née de Guillaume La Croyx et de Marguerite Lango; baptisée dans la chapelle de la caserne plus tard, le même jour, par Athanase Guégot, récollet, curé de Louisbourg.

10 Naissance à Louisbourg d'un garçon, fils de Louis Félix Vallée, lieutenant de la compagnie d'artillerie et de Marie-Josephe Le Large; baptisé dans la chapelle de la caserne par Guégot. Au large, le *Signe*, commandé par Saint-Martin, capture un navire. Le *Succès*, qui sera commandé par Pierre Morpain, est loué pour servir de garde-côte de l'île Royale.

11 Deux autres navires sont capturés par le *Signe* de Saint-Martin. Près de l'île Canseau, Jean Fougères de Port Toulouse capture une goélette anglaise sans disposer de la commission l'autorisant à faire la guerre de course. Le gouverneur du Massachusetts, William Shirley, demande à la *General Court* de la colonie de soutenir une série de mesures défensives et notamment d'envoyer des renforts à Annapolis Royal.

12 Mariage dans la chapelle de la caserne de Jean Le Bezot, né en France, et de Marie-Louise Paris de Louisbourg, âgée de 16 ans. En mer, la *Marie Josephe*, commandée par Pierre Detcheverry, capture un navire britannique et le *Signe*, sous le commandement de Saint-Martin, capture une goélette anglaise.

13 Naissance d'un garçon, fils de Gabriel Rousseau de Villejouin, capitaine de l'une des compagnies franches et d'Anne Angélique de Gannes de Falaise; baptisé dans la chapelle de la caserne par Isidore Caulet, récollet, aumônier de l'armée. Au Massachusetts, la Chambre des Représentants vote le recrutement de 500 volontaires pour les frontières de la colonie, mais ne s'engage pas à envoyer de troupes en Nouvelle-Écosse. Les rapports de la chute de Canseau commencent à atteindre Boston. Le *St. Charles*, un corsaire commandé par Nicolas Baron et le *St. Joseph*, navire de transport commandé par François Briand, partent de Louisbourg à destination de la côte de Terre-Neuve.

15 Françoise Pugnant, âgée de 34 ans, épouse de Jean Bernard, meurt à Louisbourg; son enfant nouveau-né était mort le mois précédent. Paul Mascarene, lieutenant-gouverneur d'Annapolis Royal reçoit la nouvelle de la chute de Canseau.

16 Françoise Pugnant est inhumée dans le cimetière paroissial par Guégot. Sur la côte de Terre-Neuve, le *St. Charles* et le *St. Joseph* pillent une station de pêche anglaise abandonnée. Le *St. Joseph* est renvoyé à Louisbourg avec tout le butin (morue séchée, huile de poisson, sel).

18 Le *St. Charles*, sous le commandement de Baron, capture deux sloops anglais à Burin. Thomas Hamel, au commandement du *Tourneur de Grandville*, capture un brigantin anglais.

19 Inhumation par Guégot dans le cimetière paroissial du fils en bas âge du capitaine Rousseau de Villejouin.

20 Naissance d'une fille née de Jean-Jacques Le Moine et de Marie Rau.

21 La fille Le Moine est baptisée dans la chapelle de la caserne par Caulet. Le procureur du bailliage, Jean Delaborde, présente ses recommandations concernant la sentence à imposer à Valérien Louis, dit le Bourguignon, accusé de vol. Jean Vildieu, âgé de 26 à 27 ans, originaire de Bretagne, meurt à Louisbourg.

22 Bourguignon est interrogé pour la dernière fois dans la salle d'audience du Conseil supérieur; il

nie encore sa culpabilité. Jean Vildieu est inhumé dans le cimetière paroissial par Guégot.

23 Naissance d'un garçon né de Pierre Derieux et de Jeanne Dubourg. À Boston, la Chambre des Représentants autorise le recrutement de deux compagnies de volontaires de 60 hommes chacune et leur envoi à Annapolis Royal.

24 La naissance de saint Jean-Baptiste (fête). Baptême par Caulet du fils Derieux dans la chapelle de la caserne. La Chambre des Représentants du Massachusetts vote la levée de 500 hommes supplémentaires pour défendre la colonie contre les attaques possibles des Français et des Indiens.

25 Naissance d'un garçon, fils de Jean-Baptiste Dyon et d'Anne-Magdeleine Lachaume.

26 L'enfant Dyon est baptisé par Guégot dans la chapelle de la caserne.

28 Naissance d'une fille, née de Jodocus Koller et de Marie Catherine Auger; baptisée dans la chapelle de la caserne par Caulet.

29 Saint Pierre et Saint Paul, apôtres (fête). En mer, le *Tourneur de Grandville* sous le commandement de Hamel capture une goélette anglaise cinglant sur Hambourg.

30 Le gouverneur Shirley, après avoir reçu une lettre de Mascarene d'Annapolis Royal demandant des renforts dès que possible, demande à la Chambre des Représentants de prendre rapidement des mesures afin de renforcer la position britannique précaire en Nouvelle-Écosse.

Juillet

1 La Chambre des Représentants du Massachusetts augmente la prime consentie pour inciter des volontaires à se rendre à Annapolis Royal, (celle-ci passe de 20 à 25 £) mais refuse d'autoriser que l'on porte le nombre d'hommes qui y seront envoyés au-delà des 120 déjà approuvés.

3 Baptême d'une fille née ce jour-là, issue de Jean Barré et de Perrine Bonnier; baptême conféré par Guégot dans la chapelle de la caserne. Servanne Bonnier intervient dans une dispute de famille entre Angélique Butel et sa fille, et est entraînée dans un long échange d'insultes avec Angélique Butel.

4 Le *Cantabre* et son équipage de 80 hommes commandé par Joannis Dolabaratz sont capturés à 15 lieues au large du cap Cod par le *Prince of Orange*, commandé par William Tyng. Angélique Butel porte plainte par écrit contre les agissements de Servanne Bonnier auprès du juge en exercice du bailliage, Michel Hertel de Cournoyer. Cournoyer assigne tous les témoins à comparaître devant lui à neuf heures du matin le 6 juillet. Naissance d'un garçon, fils de Jean Lavalde et Catherine Heleine Pinet.

5 Baptême dans la chapelle de la caserne par Caulet du fils de Lavalde. Baptême dans la chapelle d'une fille née le jour même, issue de François Heningue, soldat du régiment de Karrer et d'Anne Marie Stein. En mer, Philippe Leneuf de Beaubassin, commandant du César, capture deux navires au large du cap Cod.

6 Le *César* capture un autre navire au large des côtes du Massachusetts. À Louisbourg, 13 témoins témoignent devant le bailliage concernant l'échange d'insultes Bonnier-Butel. Un Irlandais du nom de Thomas Bernard meurt et est inhumé par Guégot dans le cimetière de la paroisse.

7 Servanne Bonnier présente au bailliage sa version de son affrontement verbal avec Butel. Le procureur du bailliage, Jean Delaborde, décide que Bonnier doit comparaître en personne devant la cour pour interrogatoire.

8 Le garde-côte de l'Île Royale, le *Succès*, commandé par Morpain, capture deux navires anglais, le *Nancy* et le *Kingsbury*.

10 Le huissier du bailliage, Joseph-Félix Chesnaye, informe Servanne Bonnier qu'elle doit comparaître devant le bailliage le 17 juillet à neuf heures du matin.

11 Les colons anglais d'Annapolis Royal apprennent l'arrivée d'une troupe de 300 guerriers micmacs et de quelques Français.

12 Attaque d'Annapolis Royal. Avant que l'attaque ne soit repoussée, certains bâtiments sont incendiés et deux soldats anglais tués. Deux navires arrivent de Boston transportant 70 soldats et des approvisionnements pour renforcer la garnison d'Annapolis.

15 Le premier des deux navires transportant les prisonniers britanniques de Louisbourg arrive à Boston.

16 Les renforts du Massachusetts arrivent à Annapolis Royal. Les Micmacs lèvent le siège et battent en retraite dans la région des Mines. À Louisbourg, le premier des six navires de la Compagnie des Indes, le *Philibert* entre dans le port.

17 Servanne Bonnier est interrogée par la cour du bailliage. L'*Argonaute*, un autre navire appartenant à la Compagnie des Indes, atteint le port. La goélette de Bradstreet arrive à Boston avec le reste des prisonniers et la demande d'échange de prisonniers français contre des Britanniques émanant de Duquesnel.

19 Naissance d'un garçon, fils d'André Carrerot et de Marie-Josephte Chéron.

20 Le fils Carrerot est baptisé par Guégot dans la chapelle de la caserne. Quatre bateaux de pêche de Louisbourg sont capturés par des corsaires britanniques.

21 Naissance d'une fille, née de Michel Rodrigue et de Marguerite Lartigue.

22 L'enfant Rodrigue est baptisée par Guégot dans la chapelle de la caserne. En haute mer, le navire de guerre l'*Ardent* en route pour Louisbourg capture un navire anglais. Un troisième navire de la Compagnie des Indes, probablement le *Pientieue*, arrive à Louisbourg.

Dernière semaine du mois

Le navire de guerre le *Caribou* arrive à Louisbourg venant du Canada.

25 Saint Jacques, apôtre (fête).

26 Sainte Anne (fête).

27 La Chambre des Représentants du Massachusetts adopte une loi rendant illégal tout commerce avec les Français. Le quatrième et le cinquième navire de la Compagnie des Indes à faire escale, le *Mars* et la *Baleine*, entrent dans le port.

29 Le corps expéditionnaire de Duvivier parti assiéger Annapolis Royal quitte Louisbourg avec le *Succès* et quatre navires plus petits. Angélique Butel demande au bailliage de rendre un jugement à l'égard de la plainte qu'elle a déposée contre Servanne Bonnier.

30 De violents vents debout contraignent les navires de l'expédition Duvivier à chercher un bon mouillage à Gabarus et à Louisbourg.

31 Un second contingent de renforts britanniques (53 hommes, comprenant certains Indiens Pigwacket) quitte Boston pour Annapolis Royal. Au large de Long Island, New York, le *Signe* commandé par Saint-Martin capture deux navires. Il laisse aller l'un des deux à cause d'un manque de provisions à bord du *Signe* et 28 prisonniers sont libérés.

Août

2 Les cinq navires de l'expédition de Duvivier arrivent à Port Toulouse. On retrouve dans les bois à proximité de Louisbourg le corps d'un soldat, Jean Marie DuCiel dit St-Amant qui avait déserté le 11 février 1744.

3 La *Charmante* (109 hommes, 26 canons) est capturée par deux navires de guerre anglais à quatre lieues seulement de Louisbourg. Dans le voisinage de Port Toulouse, le corps expéditionnaire de Duvivier rencontre de violents vents contraires et est contraint de jeter l'ancre.

4 La troupe de Duvivier fait voile en direction de Port La Joye dans l'Île Saint-Jean. À Louisbourg, Anne Guion Després, veuve Chevalier, meurt à 80 ans. Un inventaire de ses biens est dressé dans la soirée par les fonctionnaires du bailliage.

5 Mme Després est inhumée dans le cimetière paroissial par Guégot. Magdelaine Paris âgée de 19 ans meurt dans la ville. Au large des côtes des colonies américaines, le *Signe* de Saint-Martin capture un navire anglais.

6 Un brigantin français est capturé près de Louisbourg par deux corsaires de Nouvelle-Angleterre. Duvivier aborde à Port La Joye et ajoute 22 membres de la garnison de cet établissement à son détachement. Le *Succès* est laissé au commandant de l'Île Saint-Jean, Louis Du Pont Duchambon. À Louisbourg, Magdelaine Paris est inhumée dans le cimetière paroissial par Guégot. À Boston, le gouverneur Shirley répond à la proposition d'échange de prisonniers de Duquesnel. Il lui fait une contre-proposition

disant qu'il n'échangera des prisonniers français que contre des soldats britanniques valides. Shirley remet trois prisonniers français en échange des 20 prisonniers et plus que Duquesnel avait envoyés. Bradstreet doit donc recruter des hommes d'équipage pour manoeuvrer sa goélette afin de porter la lettre de Shirley à l'Île Royale.

7 La troupe de Duvivier quitte Port La Joye pour l'isthme de Chignecto.

8 Le corps expéditionnaire aborde à la baie Verte et entreprend son voyage par voie de terre en direction de Beaubassin. À sept lieues de Louisbourg, le *Heron* (118 hommes, 25 canons) est capturé par deux navires de guerre britanniques; à trois lieues de Louisbourg, une goélette est prise par deux corsaires de Nouvelle-Angleterre.

9 Naissance de jumeaux nés d'un couple d'Irlandais, Thomas Hill et Marie d'Esem, probablement à bord du *Signe*.

10 Saint Laurent, diacre et martyr (fête). À trois lieues de Louisbourg, un navire français est pris par deux corsaires de Nouvelle-Angleterre.

11 Naissance à Louisbourg d'un garçon, fils d'André Ballet et d'Angélique Frican, baptisé dans la chapelle de la caserne par Caulet.

12 Le *Fulere* (ou le *Fulrie*), le sixième des navires de la Compagnie des Indes atteint Louisbourg.

13 Le détachement de Duvivier arrive à Beaubassin. À Louisbourg, naissance d'une fille née de Joannis Echanté et de Marie Joanne Voert(?).

14 Baptême de la fille Echanté par le prêtre récollet, Eugene Le Breton. Naissance d'un garçon, fils de Jean-Chrysostome Loppinot, enseigne des compagnies franches et de Madelaine Bottier; baptisé en la chapelle de la caserne par Caulet. Naissance d'une fille issue de Jean-Baptiste Lannelongue et d'Anne Richard. Au large de Terre-Neuve, Morpain, commandant du *Caribou*, capture deux navires.

15 L'Assomption de la Sainte Vierge (fête). Baptême en la chapelle de la caserne par l'aumônier de l'hôpital, un récollet du nom d'Alexis Guillou, du fils de 11 mois de deux habitants de l'établissement de pêche de Cadrez

(probablement Cap de Ré), à Terre-Neuve, Daniel Rouque et Anne Necnemaire. Baptême de la fille Lannelongue par Guégot.

16 Le navire de guerre l'*Ardent*, commandé par Meschin, atteint Louisbourg.

17 En Nouvelle-Écosse, Duvivier envoie aux Mines, par bateau, la plupart de ses soldats, certains volontaires acadiens et quelques Micmacs. Naissance à Louisbourg d'une fille née de Jacques Blein et de Françoise Durant.

18 Le navire de guerre français, le *Brillant*, arrive à Louisbourg. Naissance du fils de Louis Gilber et de Marie Goblin baptisé dans la chapelle de la caserne par Le Breton. Duvivier quitte à son tour Beaubassin pour les Mines.

19 La fille de Jacques Blein et de Françoise Durant est baptisée dans la chapelle de la caserne par Caulet. Les jumeaux des prisonniers irlandais Thomas Hill et Marie d'Esem sont également baptisés par Caulet dans la chapelle de la caserne.

20 Duvivier arrive par bateau aux Mines.

21 Duvivier charge deux de ses officiers, le chevalier Duvivier et le chevalier Duchambon, de porter un message aux représentants acadiens aux établissements de Rivière des Canards et de Pisiquid.

22 Naissance du fils de Claude Simoneau et de Philippe Lagarique baptisé par Guégot dans la chapelle de la caserne.

23 Décès à Louisbourg de Louis François Mervin âgé de 47 ans.

24 Saint Barthélémy, apôtre (fête). Inhumation de Mervin dans le cimetière paroissial par Guégot.

25 Saint Louis, roi de France - Louis IX (fête). Naissance d'une fille née de Pierre Sanglard, sergent de l'une des compagnies franches, et d'Anne Dardy; baptisée par Caulet dans la chapelle de la caserne.

27 Soixante-dix Malécites arrivent aux Mines pour se joindre à la troupe de Duvivier. À Louisbourg, naissance d'une fille née de Baptiste Corporon et de Marie Charlotte Bouris.

28 La fille Corporon, âgée de 1 jour, est baptisée dans la chapelle de la caserne par Caulet. Aux

Mines, Duvivier fait distribuer des armes à feu aux guerriers malécites.

29 Duvivier donne une fête en l'honneur des Malécites.

30 On distribue de la poudre et des balles aux Malécites; toute la troupe de Duvivier lève le camp pour se rendre par voie de terre à Annapolis Royal. À Louisbourg un marin du *Caribou* se noie dans le port.

Septembre

Première quinzaine du mois

Un navire quitte Louisbourg pour le Canada avec deux soeurs de la Congrégation de Notre-Dame à bord: Marguerite Trottier (soeur Saint-Joseph), Supérieure de la mission de Louisbourg depuis 11 ans et Marie-Josephte Lefebvre Belle-Isle (soeur Saint-Benoît).

1 Naissance ce jour-là d'un garçon, fils de Jean Guion Sauvage et de Louise Pierre Jean Sauvagesse, et d'une fille née d'Ambroise Zemard et de Marguerite Dian. Les deux enfants sont baptisés par Guégot dans la chapelle de la caserne.

2 Un second inventaire des biens de la veuve Chevalier est dressé par les fonctionnaires du bailliage.

3 Ratification par Guégot du mariage de Jacques Quartier et de Jeanne Heckaste. Naissance d'un garçon, fils de Jean Harnois et de Marguerite Pinet, baptisé par Guégot dans la chapelle de la caserne.

5 De Renon rejoint l'expédition de Duvivier avec le message de Duquesnel disant que Duvivier peut s'attendre à ce que sa force navale de soutien parvienne au port d'Annapolis vers le 8 septembre.

6-7 Duvivier manoeuvre ses troupes en vue de l'attaque du fort britannique.

8 La naissance de la Sainte Vierge. À Annapolis Royal, Duvivier fait avancer sa troupe à la vue des Anglais en disposant ses rangs de façon à donner l'impression qu'il s'agit de 600 à 700 hommes plutôt que des 280 dont il dispose en réalité. Louisbourg est témoin le même jour de la naissance d'une fille née de Pierre Labrouche

et de Marie-Geneviève Chevalier ainsi que de la naissance d'un garçon, fils de Louis Leneuf de la Vallière et de Marie-Charlotte Rousseau. Le bébé Labrouche est baptisé par Guégot dans la chapelle de la caserne.

9 L'enfant Leneuf de la Vallière est baptisé par Le Breton. Naissance d'un garçon, fils de Martin Heron et de Jeanne L'equai. En mer, un bateau de pêche de Louisbourg est capturé au large de Terre-Neuve. À Annapolis Royal, la troupe française donne l'assaut au fort britannique à neuf heures du soir. L'attaque dure jusqu'à quatre heures du matin.

10 L'enfant Heron est baptisé par Le Breton dans la chapelle de la caserne.

11 Un brigantin anglais est capturé par l'*Ardent* au large des côtes de l'île Royale, au nord de Scatarie. À Annapolis Royal, une seconde attaque française commence à dix heures du soir. Elle dure jusqu'à quatre heures du matin. À Louisbourg, naissance d'une fille née de Pierre Herpin et de Marie Desroches; baptisée par Guégot.

12 Jean Ricar de Saint-Malo meurt et est inhumé dans le cimetière paroissial; service célébré par Guégot.

13 Naissance d'une fille née de Noel Rosse et de Marie Herpin.

14 Exaltation de la Sainte-Croix (qui sans être une fête constituait le jour où l'on fixait l'une des quatre périodes des Quatre-Temps). Le bébé Rosse est baptisé par le récollet Paulin Lozach.

15 À Annapolis, Duvivier envoie une lettre à Mascarene lui signalant qu'il attend des renforts navals et demandant au lieutenant-gouverneur de la ville de conclure les conditions préliminaires de la capitulation. Mascarene refuse d'accepter mais nombre de ses officiers sont d'un avis contraire; on s'accorde donc une trêve au cours de laquelle les représentants de Mascarene et de Duvivier discutent de la possibilité de la reddition.

16, 18, 19 Quatre-Temps - mercredi, vendredi et samedi après l'Exaltation de la Sainte-Croix; période de jeûne; le 19, naissance d'une fille née de

François-Marie de Goutin et de Marie-Angélique de la Fosse; le bébé est baptisé par Guégot.

De la mi-septembre jusqu'à la fin du mois
Trois navires transportant 340 prisonniers (hommes, femmes et enfants) font voile sur Boston. Vers la même date, un autre navire chargé lui aussi de prisonniers est peut-être parti pour Plaisance à Terre-Neuve où ces derniers devaient également être échangés contre des prisonniers français.

21 Saint Matthieu, apôtre (fête).

22 Un marin du *Caribou*, Jean Centurie, est inhumé dans le cimetière paroissial.

23 Fin de la trêve à Annapolis Royal. À dix heures, ce soir-là, Duvivier lance une attaque sur le fort qui dure jusqu'à 4 heures du matin. À Louisbourg, le mariage d'un couple irlandais, Terré Donal et Sara MacMelun est ratifié par Guégot.

26 Naissance d'une fille née de Pierre Martissans et de Jeanne Angélique Chavigny. À Annapolis Royal, un brigantin et un sloop transportant des renforts envoyés par le gouverneur Shirley arrivent au port.

27 L'enfant Martissans est baptisée dans la chapelle de la caserne par Le Breton.

29 Saint Michel Archange (fête), jour traditionnel de la clôture de la saison estivale de pêche où les dettes et les loyers arrivent à échéance.

30 Naissance d'une fille née de Noel Amiot et de Marguerite Bois; baptisée par Guégot.

Octobre

2 Le capitaine des compagnies franches, Michel de Gannes de Falaise arrive au camp de Duvivier à Annapolis Royal pour lui signifier qu'aucun navire de guerre ne sera envoyé pour soutenir son siège. Les trois navires de Louisbourg transportant les prisonniers britanniques arrivent à Boston. (Quelque temps après, les prisonniers français de Boston sont libérés et transportés à Louisbourg.)

6 Marguerite Trottier (soeur Saint-Joseph) meurt à bord du navire qui la transportait, à proximité de Québec.

9 Duquesnel meurt et est enterré sous la dalle de la chapelle de la caserne.

21 Le *Succès* cesse son service de garde-côte de l'Île Royale.

28 Saint Simon et saint Jude, apôtres (fête).

Novembre

1 La Toussaint (fête).

29 Premier dimanche de l'avent - début d'une période où les mariages sont interdits.

30 Saint André, apôtre (fête). Une immense flotte de 53 navires et d'environ 4000 hommes quitte Louisbourg pour la France. Les navires les plus grands sont les quatre navires de guerre français et les six navires de la Compagnie des Indes.

Décembre

3 Saint-François Xavier, 2e patron du pays (fête).

8 La Conception de la Sainte Vierge.

16, 18, 19 Quatre-Temps - mecredi, vendredi et samedi après le troisième dimanche de l'avent; période de jeûne.

21 Saint Thomas, apôtre (fête).

25 La naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ (fête).

26 Saint Étienne, premier martyr (fête).

27 Saint Jean, apôtre et évangéliste (fête). Mutinerie des soldats.

Notes

Les événements qui précédèrent l'été de 1744

1 À moins d'indications contraires, les matériaux de cette introduction s'appuient sur les réçits de John Stewart McLennan's Louisbourg from its Foundations to its Fall, 1713-58, 3e éd. rév. (Sydney, Fortress Press, 1969) et de George A. Rawlyk's Yankees at Louisbourg (Orono, University of Maine Press, 1967), complétés par une recherche de première main dans les documents cités par ces auteurs.

2 Ces chiffres sont tirés d'un tableau figurant dans l'ouvrage de B.A. Balcom, "The Cod Fishery of Isle Royale, 1713-58", manuscrit classé, parc historique national de la forteresse de Louisbourg, Nouvelle-Écosse, 1979.

3 Cette section s'appuie sur divers ouvrages généraux portant sur l'époque, dont le plus utile fut celui de Walter L. Dorn, Competition for Empire, 1740-1763 (New York, Harper and Bros., 1940).

4 Ibid., p. 129.

5 Les ouvrages de McLennan et de Rawlyk cités ci-dessus renferment une interprétation générale des événements de mai 1744.

6 Paris. Archives nationales. Archives des colonies (ci-après, AN Colonies), $C^{11}B$, vol. 26, fol. 3-7v, Duquesnel et Bigot, 9 mai 1744.

7 Ibid., vol. 25, fol. 83-83v, Bigot, le 1er août 1743; ibid., fol. 91-96, Bigot, le 12 août 1743.

8 Ibid., B., vol. 78, fol. 386v, Maurepas à Bigot, le 3 mars 1744.

9 Ibid., fol. 388, 388v, Maurepas à Duquesnel et Bigot, le 18 mars 1744.

10 Ibid., $C^{11}C$, vol. 12, fol. 153v, "Bordereau ... 1744", le 2 avril 1746.

11 George A. Rawlyk, op. cit., p. 5.

12 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 128v, Bigot à Maurepas, le 16 nov. 1744.

13 The Boston Evening Post, le 10 déc. 1744.

Juin

1 AN Colonies, B, vol. 78, fol. 388-388v, Maurepas à Duquesnel et Bigot, le 18 mars 1744.

2 Ibid., $C^{11}B$, vol. 26, fol. 8-10v. de Duquesnel et Bigot, le 9 mai 1744.

3 Au moins deux navires britanniques furent capturés par les vaisseaux français avant la fin mai mais aucun ne fut capturé par un corsaire armé à Louisbourg. Le 30 avril, le Phélypeaux, venant de France, sous le commandement de Pierre Guillaume Duruble, captura un brigantin anglais, identifié comme étant l'Omble, au milieu de l'Atlantique, tandis que le 4 mai, Mathurin Fleury, retournant à Louisbourg et parti de Saint-Malo sur l'Ondromague, captura un bateau anglais décrit comme étant le Penbrock. Les navires capturés sont décrits à Paris. Archives nationales. Section ancienne (ci-après, AN, Ancienne), G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.

4 George A. Rawlyk (op. cit., p. 22) déclare que la nouvelle de la prise de Canseau atteignit Boston entre le 15 et le 22 juin; cependant, un rapport sur la chute de Canseau fut publié dans la livraison du 31 mai du Boston Weekly News-Letter. Si l'on tient compte de l'écart entre les calendriers julien et grégorien, ceci situe la date du récit publié dans le journal aux alentours du 10 juin.

5 AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.

6 Ibid.

7 Ibid. Parmi les autres corsaires, citons Nicolas Baron, Pierre Detcheverry et Thomas Hamel. Cf. appendice A.

8 Ibid.

9 George A. Rawlyk, op. cit., p. 20.

10 France. Archives départementales. Charente-Maritime (La Rochelle) (ci-après, ACM), B, 275, fol. 69-74. Terence Allan Crowley aborde le côté homme d'affaires de Duvivier dans "Privileged Entrepreneurs: The Louisbourg Officer Corps and Commerce" (texte lu à la réunion annuelle de l'Association canadienne d'histoire, en juin 1978, à London, Ont.).

11 ACM, B, 275, fol. 64v-67, le 21 juin 1744.

12 AN Colonies, $C^{11}C$, vol. 12, "Bordereau ... 1744", fol. 133v.

13 George A. Rawlyk, op. cit., p. 20; Dictionary of Canadian Biography (Toronto, Univ. of Toronto Press, 1966-), vol. 3, p. 474-476.

14 Il existe deux totaux différents concernant le coût du Succès. Le chiffre dépasse légèrement 33 160 livres sur l'un des bordereaux (AN Colonies, $C^{11}C$, vol. 12, fol. 166v)

et atteint à peu près 32 630 livres sur l'autre (ibid., $C^{11}B$, vol. 26, fol. 138v).

15 Ibid., $C^{11}C$, vol. 12, "Bordereau ... 1744", fol. 162-166v.

16 Ibid., fol. 141v, 145v, 146.

17 Le résumé de la réponse de la Nouvelle-Angleterre, surtout du Massachusetts, en juin 1744 s'appuie sur l'ouvrage de George A. Rawlyk, op. cit., p. 16-26.

18 Notre affirmation s'appuie sur divers documents que nous avons comparés. Les journaux de Nouvelle-Angleterre de 1744 contiennent de nombreux comptes rendus concernant la guerre et les événements qui ont eu lieu au Cap-Breton ou en mer. Certains étaient exacts, d'autres exagérés. À Louisbourg, à la fin de 1743, il y avait une rumeur qui circulait disant que les Britanniques avaient démoli les fortifications d'Annapolis Royal en vue de les reconstruire en brique au printemps de 1744 (AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 25, fol. 78, 78v, le 9 nov. 1743). Cette histoire avait été introduite dans la capitale par un habitant de Petit-de-Grat mais était fausse. Nul doute que des histoires semblables complètement ou à peu près dépourvues de fondement circulaient à Louisbourg en 1744.

19 W.G. Godfrey, "John Bradstreet at Louisbourg: Emergence or Re-emergence?" Acadiensis, vol. 4, nº 1 (automne 1974), p. 109.

20 Ibid. Godfrey donne une description intéressante des activités de Bradstreet à Louisbourg en temps de paix et en temps de guerre.

21 Paris. Archives nationales. Section outre-mer (ci-après, AN Outre-Mer), G^{1}, vol. 407, reg. I, fol. 35, le 20 sept. 1739.

22 W.G. Godfrey, op. cit., p. 109.

23 Dans une lettre du gouverneur Shirley au duc de Newcastle datée du 7 juillet, Shirley déclarait que Bradstreet était arrivé la veille de Louisbourg. Si l'on transpose la date (le calendrier alors en usage dans les colonies américaines était le calendrier julien), ceci signifie que Bradstreet serait arrivé à Boston le 17 juillet. William Shirley, Correspondence of William Shirley, Governor of Massachusetts and Military Commander in America, 1731-1760, éd. Charles H. Lincoln (New York, Macmillan, 1912), vol. 1, p. 132.

24 À la fin septembre, environ 340 prisonniers quittèrent Louisbourg pour Boston. George A. Rawlyk, op. cit., p. 6.

25 Le bordereau portant les inscriptions de la location des trois bâtiments de la colonie en 1744 se trouve aux AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 160v, le 16 nov. 1744.

26 Ibid., vol. 30, fol. 228-229v, le 25 mai 1751.
27 Ibid., vol. 26, fol. 160v, le 16 nov. 1744.
28 À l'exception de deux cas, les renseignements sur les mariages, les naissances et les décès proviennent des AN Outre-Mer, G^1, vol. 407, reg. II. Les exceptions concernent les deux soldats qui moururent le 4 juin; dans leur cas, la source est les AN Colonies, D^2C, vol. 53, "Rolle general des troupes ... en 1749".
29 AN Outre-Mer, G^2, vol. 187, fol. 128-334, d'oct. 1743 à oct. 1744.
30 Ibid.

Juillet

1 George A. Rawlyk, op. cit., p. 20, 21; AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 32-36, Duchambon et Bigot, le 4 nov. 1744; AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.
2 George A. Rawlyk, op. cit., p. 21.
3 AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.
4 Grande-Bretagne. Public Record Office (ci-après, PRO), adm. I, vol. 3879, "A List of Prizes ...", le 5 nov. 1744.
5 George A. Rawlyk, op. cit., p. 7-9, 23-5.
6 Ibid., p. 9.
7 William Shirley, op. cit., vol. 1, p. 134, Shirley aux Lords of Trade, le 25 juillet 1744.
8 AN Colonies, $C^{11}C$, vol. 12, fol. 145v, "Bordereau ... 1744", le 2 avril 1746; ibid., $C^{11}B$, vol. 26, fol. 180v, "Bordereau ... 1744", le 9 nov. 1744.
9 George A. Rawlyk, op. cit., p. 10.
10 AN Colonies, E, 169, "Journal de m^r. duvivier", p. 3.
11 William Shirley, op. cit., vol. 1, p. 132, Shirley à Newcastle, le 7 juillet 1744; W.G. Godfrey, op. cit., p. 109, 110. Le nom de la goélette de Bradstreet est cité aux AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 160, le 16 nov. 1744.
12 John Stewart McLennan, op. cit., p. 112.
13 Ibid.
14 W.G. Godfrey, op. cit., p. 109-111. Godfrey a utilisé les dates du calendrier julien dans son article où il passe en revue les événements consignés dans les documents anglais; nous avons transposé ces dates suivant le calendrier grégorien.
15 On peut trouver des renseignements sur les navires de la Compagnie des Indes in PRO, adm. I, vol. 3817, dans les lettres écrites au gouverneur Shirley par des personnes qui avaient été emprisonnées à Louisbourg. Cf. également Christopher Moore, "Merchant Trade in Louisbourg, Ile

Royale", thèse de maîtrise, université d'Ottawa, Ottawa, 1977, p. 1.

16 PRO, High Court of the Admiralty, 32, vol. 97/2.

17 John Stewart McLennan, op. cit., p. 117, 118.

18 PRO, adm. I, vol. 3817, nº 6, Bradstreet et Ryall à Shirley, le 21 sept. 1744. Lorsque les navires quittèrent Louisbourg à l'automne, ils transportaient à eux tous à peu près 1200 hommes. Paris. Archives nationales. Archives de la Marine (ci-après, AN Marine), 4 JJ 8, 4e div., nº 58, portefeuille 19, pièce 13, entre les pages 37 et 38, "Liste des Vaisseaux de Guerre, de la Compagnie ... Partis de Louisbourg le 30e novembre 1744".

19 Boston Weekly News-Letter, le 20 sept. 1744.

20 Toutes les informations sur les naissances, les décès et les mariages sont tirées des AN Outre-Mer, G^1, vol. 407, reg. II, fol. 28v-45v.

21 Le résumé de l'incident Bonnier-Butel s'appuie sur les documents des AN Outre-Mer, G^2, vol. 199-2, pièce 190, "Procedure Criminelle instruite a la requete de angelique Butel ... Contre Servanne Bonnier, 1744-45".

22 George A. Rawlyk, op. cit., p. 25.

Août

1 Le compte rendu de l'expédition de Duvivier s'appuie sur le "Journal de mr. duvivier" dans AN Colonies, E, 169.

2 George A. Rawlyk, op. cit., p. 14.

3 AN Colonies, E, 169, "Journal de mr. duvivier".

4 AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.

5 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 34, 34v, Duchambon et Bigot, le 4 nov. 1744.

6 PRO, adm. I, vol. 3879, "A List of French Prizes ... from the 29th March 1744 to the 29th of September following", signée par Andrew Belcher; ibid., "Prizes taken and Condemned in Newfoundland ...", W. Keen, le 4 nov. 1745. On a ajouté onze jours aux dates citées pour les captures.

7 AN Colonies, $C^{11}V$, vol. 26, fol. 34v, Duchambon et Bigot, le 4 nov. 1744.

8 Ibid., B, vol. 78, fol. 409-409v, Maurepas à Duquesnel, le 30 avril 1744.

9 PRO, adm. I, vol. 3817, nº 5, Cap. John Mason à Shirley, le 20 sept. 1744.

10 Cf. AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 23, fol. 170v, 180-180v, 157-157v; ibid., $C^{11}C$, vol. 12, fol. 107v.

11 Cette affirmation s'appuie sur le fait que le bordereau de 1744 n'indique pas, comme dans les années précédentes, de dépenses gouvernementales de bois et de poudre à canon.

12 PRO, adm. I, vol. 3817, nº 6, Bradstreet et Ryall à Shirley, le 21 sept. 1744.
13 Ibid., nº 5, Cap. John Mason à Shirley, le 20 sept. 1744.
14 W.G. Godfrey, op. cit., p. 111.
15 AN Marine, 4 JJ 8, 4e div., nº 58, portefeuille 19, pièce 13, entre les p. 37 et 38, "Liste des Vaisseaux ...", le 30 nov. 1744; PRO, adm. I, vol. 3817, nº 6, Bradstreet et Ryall à Shirley, le 21 sept. 1744.
16 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 34v, 35, Duchambon et Bigot, le 4 nov. 1744.
17 Les informations sur les baptêmes et les enterrements sont tirées des AN Outre-Mer, G^1, vol. 407, reg. II, fol. 37-39.
18 AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.
19 AN Colonies, D^2C, vol. 53, "Rolle generale des troupes ... en 1739".
20 Christian Pouyez et Gilles Proulx, L'Ile du Quai de Louisbourg, travail inédit nº 149 (Ottawa, Parcs Canada, 1972), p. 23-25.
21 Cf. par exemple, AN colonies, $C^{11}C$, vol. 12, fol. 99v, "depenses extraord ...".
22 AN Outre-Mer, G^3, 2047-1, pièce 24, "Testament d'Anne Guion Desprez", le 31 mai 1743.
23 À moins d'indications contraires, le compte rendu s'appuie sur les informations des AN Outre-Mer, G^2, vol. 199-1, dossier 187, "Dossier des papiers touchant la succession de deffunte anne Guion Després veuve Chevalier".
24 Le testament de Mme Després demandant que l'on célèbre un office le jour de sa mort ou le jour suivant. Suivant les informations figurant dans ibid., dossier 187, cet office fut probablement célébré le 4 ou le 5 août.
25 Ibid., vol. 199, pièce 192.

Septembre

1 À moins d'indications contraires, les sections consacrées à l'expédition de Duvivier s'appuient sur le "Journal de mr. duvivier", AN Colonies, E, 169.
2 En novembre 1744, Duchambon et Bigot présentèrent un plan pour la capture d'Annapolis Royal en 1745 où ils déclaraient qu'il leur faudrait cinq vaisseaux, 600 hommes et de 200 à 300 guerriers autochtones. AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 25, fol. 40-41v, le 14 nov. 1744.
3 George A. Rawlyk, op. cit., p. 12.
4 Thomas Beamish Akins, comp., Acadia and Nova Scotia; Documents Relating to the Acadian French and the First British Colonization of the Province, 1714-1758, réimpr. de

l'éd. de 1869 (Cottonport, La., Polyanthos, 1972), p. 143, Mascarene à Shirley, déc. 1744.

5 George A. Rawlyk, op. cit., p. 13.

6 Thomas Beamish Akins, op. cit., p. 143, Mascarene à Shirley, déc. 1744.

7 Ibid., p. 144-145.

8 Ibid., p. 145.

9 William Shirley, op. cit., vol. 1, p. 135, Shirley aux Lords of Trade, le 25 juillet 1744.

10 George A. Rawlyk, op. cit., p. 14.

11 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 32-36, Duchambon et Bigot, le 4 nov. 1744.

12 AN Ancienne, G^5, carton 258, amirauté, conseil des prises.

13 Bradstreet reçut 1200 livres, payées à même le Trésor de Louisbourg pour son voyage aller; Daccarrette et Rodrigue reçurent des Français 1350 livres chacun et probablement un montant à peu près équivalent du Massachusetts pour le voyage de retour. Ils reçurent en plus 640 livres chacun des Français pour leur séjour prolongé à Boston en attendant de revenir à Louisbourg. AN Colonies, $C^{11}C$, vol. 12, fol. 160v, "Bordereau ... 1744"; ibid., $C^{11}B$, vol. 26, fol. 157-160v, "Bordereau ... 1744".

14 Ibid., $C^{11}B$, vol. 26, fol. 157-160v, "Bordereau ... 1744"; on acheta 210 livres de rhum et pour 92 livres 8 sols de bière à partager entre les prisonniers des trois navires.

15 PRO, adm. I, vol. 3817, nº 5, Cap. John Mason à Shirley, le 20 sept. 1744.

16 Ibid., nº 6, Bradstreet et Ryall à Shirley, le 21 sept. 1744.

17 William Shirley, op. cit., vol. 1, p. 145, Shirley à Newcastle, le 22 sept. 1744.

18. Ibid.

19 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 157v-160, "Bordereau ... 1744"; ibid., $C^{11}C$, vol. 12, fol. 157v-162, "Bordereau ... 1744".

20 On trouve des éloges sur les soeurs dans un grand nombre de lettres envoyées en France par les gouverneurs et les commissionnaires-ordonnateurs. Même Thomas Pichon, qui était très critique à l'égard des autres religieux, parle chaleureusement des soeurs. Cf. ses Genuine Letters and Memoirs, Relating to the Natural, Civil, and Commercial History of the Islands of Cape Breton, and Saint-John ... (Londres, J. Nourse, 1760), p. 203.

21 Congrégation de Notre-Dame de Montréal, Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal (Montréal, s.d.) pt. 2, vol. 4, p. 100.

22 Toutes les informations sur les baptêmes, les mariages et les enterrements proviennent des AN Outre-Mer, G^1, vol. 407, reg. II, fol. 39-42v.
23 Christopher Moore, op. cit., p. 95.
24 Les chiffres concernant la pêche sont tirés de l'un des tableaux de l'ouvrage de B.A. Balcom, op. cit.

Épilogue

1 AN Marine, 4 JJ 8, 4e div., nº 58, portefeuille 19, pièce 13.
2 Joseph Bernard, marquis de Chabert de Cogolin, Voyage fait par ordre du roi en 1750 et 1751 dans l'Amérique Septentrionale, fac.-sim. de l'éd. de 1753 (East Ardsley, Angleterre, S.R. Publishers, 1966), p. 103. Le texte décrit Louisbourg à la fin de la saison de navigation en 1750 mais la scène devait être la même sinon pire en 1744.
3 Boston Weekly News-Letter, le 6 déc. 1744.
4 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 27, fol. 132, le 12 oct. 1745. La citation française originale est "qu'apres le depart des Vaisseaux de la Compagnie des Indes qui Relacherent l'année derniere à Louisbourg Il Etoit de Notorieté publique qu'il devoit avoir eté Embarqué Sur les Vaisseaux plus de Mil Matelots pecheurs Engagés et Cannoniers qui se trouverent de moins dans la Colonie".
5 PRO, High Court of the Admiralty, 32, 97/1, documents de bord de l'Argonaute.
6 Allan Greer, "The Soldiers of Ile Royale, 1720-45", History and Archaeology, nº 28 (1979).
7 Ibid., p. 48.
8 AN Colonies, $C^{11}B$, vol. 26, fol. 40-41v, Duchambon et Bigot, le 14 nov. 1749.
9 Ibid., fol. 72-72v, Duchambon, le 10 nov. 1744.

Sources citées

Atkins, Thomas Beamish, comp.
Acadia and Nova Scotia; Documents Relating to the Acadian French and the First British Colonization of the Provinces, 1714-1758, réimpr. de l'éd. de 1869, Cottonport, La., Polyanthos, 1972.

Balcom, B.A.
"The Cod Fishery of Isle Royale, 1714-58". Manuscrit classé, parc historique national de la forteresse de Louisbourg, Louisbourg, Nouvelle-Écosse, 1979.

The Boston Evening Post
Le 10 déc. 1744.

Boston Weekly News-Letter
Le 31 mai, le 20 sept., le 6 déc. 1744.

Chabert de Cogolin, Joseph Bernard, marquis de
Voyage fait par ordre du roi en 1750 et 1751 dans l'Amérique septentrionale, fac.-sim. de l'éd. de 1753. East Ardsley, Angleterre, S.R. Publishers, 1966.

Congrégation de Notre-Dame de Montréal
Histoire de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, Montréal, s.d., deuxième partie: XVIII[e] siècle; vol. 4: 1732-1763.

Crowley, Terence Allan
"Privileged Entrepreneurs: The Louisbourg Officer Corps and Commerce". Article lu à la réunion annuelle de l'Association canadienne d'histoire en juin 1978, à London, en Ontario.

Dictionary of Canadian Biography
Toronto, University of Toronto Press, 1966-, vol. 3: de 1741 à 1770.

Dorn, Walter L.
Competition for Empire, 1740-1763, New York, Harper and Bros., 1940.

France. Archives départementales. Charente-maritime (La Rochelle)
B Cours et juridictions, Amirauté de Louisbourg.

Godfrey, W.G.
"John Bradstreet at Louisbourg: Emergence or Re-emergence?" Acadiensis, vol. 4, nº 1 (automne 1974), p. 100-120, Fredericton.

Grande-Bretagne. Public Record Office
Admiralty I Admiralty and Secretariat: Papers. High Court of the Admiralty.

Greer, Allan
"The Soldiers of Isle Royale, 1720-45", History and Archaeology, nº 28 (1979), Ottawa.

McLennan, John Stewart
Louisbourg from its Foundation to its Fall, 1713-58, Sydney, Nouvelle-Écosse, 3e éd. rév., Fortress Press, 1969.

Moore, Christopher
"Merchant Trade in Louisbourg, Ile Royale", thèse de maîtrise, université d'Ottawa, Ottawa, 1977.

Palairet, Jean
A Concise Description of the English and French Possessions in North-America, for the Better Explaining of the Map Published with that Title, Londres, J. Haberkorn ..., 1755.

Paris. Archives nationales. Archives des colonies
B Lettres envoyées.
$C^{11}B$ Correspondance générale, Ile Royale.
$C^{11}C$ Amérique du Nord.
$D^{2}C$ Troupes des colonies.
E Personnel individuel.

Paris. Archives nationales. Archives de la Marine
4 JJ Journaux de bord.

Paris. Archives nationales. Section ancienne
G^{5} Amirauté et conseil des prises.

Paris. Archives nationales. Section outre-mer
G^{1} Registres de l'état civil, recensements et documents divers.

G^2 Greffes des tribunaux de Louisbourg et du Canada, Conseil supérieur et bailliage de Louisbourg.
G^3 Notariat, greffes des notaires de Louisbourg.

Pichon, Thomas
Genuine Letters and Memoirs, Relating to the Natural, Civil, and Commercial History of the Islands of Cape Breton, and Saint John ..., Londres, J. Nourse, 1760.

Pouyez, Christian et Gilles Proulx
L'Ile du Quai de Louisbourg, travail inédit nº 149, Parcs Canada, Ottawa, 1972.

Rawlyk, George A.
Yankees at Louisbourg, Orono, University of Maine Press, 1967.

Shirley, William
Correspondence of William Shirley, Governor of Massachusetts and Military Commander in America, 1731-1760, éd. Charles H. Lincoln, New York, Macmillan, 1912, 2 vol.